



Volume 2

RÉSEAU NATURA 2000 DOCUMENT D'OBJECTIFS

de la zone spéciale de conservation FR7300880

de la zone spéciale de conservation FR7300881

de la zone de protection spéciale FR7312009

“HAUTES VALLÉES DU LYS, DE LA PIQUE ET D'OÔ”

*HAUTE VALLÉE D'OÔ
HAUTE VALLÉE DE LA PIQUE
VALLÉES DU LYS, DE LA PIQUE ET D'OÔ*

Département de la Haute-Garonne



Mars 2008

Document d'Objectifs

Des Zones Spéciales de Conservation
« Haute vallée d'Oô »
Site FR7300880

« Haute Vallée de la Pique »
Site FR7300881

de la Zone de Protection Spéciale
« Vallées du Lys, de la Pique et d'Oô »
Site FR7312009

Identifiant DOCOB008

Document de synthèse

ANNEXES

Validé en comité de pilotage le 27 mars 2008

Réalisé par la
Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

Table des annexes

ANNEXE 1 Fiches Habitats de la Directive Habitats	page 7
ANNEXE 2 Fiches Habitats d'espèces de la Directive Habitats	page 73
ANNEXE 3 Fiches habitats d'espèces de la Directive Oiseaux	page 85
ANNEXE 4 Cahier des charges des mesures agri-environnementales	page 143
ANNEXE 5 Cahiers des charges des contrats Natura 2000	page 159
ANNEXE 6 Cartographie	page 169

ANNEXE 1: Fiches habitats.

1. *Communautés flottantes à Rubanier*
2. *Sources d'eaux dures **
3. *Tourbières hautes actives **
4. *Bas-marais alcalins pyrénéens*
5. *Mégaphorbiaies et ourlets riverains alluviaux*
6. *Mégaphorbiaies alpines et subalpines des Pyrénées*
7. *Prairie de fauche de montagne*
8. *Prairies acidiphiles à Molinie*
9. *Pelouses acidiphiles fermées riches en espèces**
10. *Nardaies mésophiles pyrénéo-alpines**
11. *Nardaies pyrénéo-alpines hygrophiles**
12. *Pelouses pyrénéennes fermées à Gispet*
13. *Pelouses du Mesobromion des Pyrénées occidentales*
14. *Pelouses à Brachypode du Mesobromion des Pyrénées occidentales*
15. *Pelouses à Sestérie du Mesobromion des Pyrénées occidentales*
16. *Pelouses du Xérobromion Pyrénéen*
17. *Pelouses pyrénéennes mésophiles à Laïche sempervirente*
18. *Pelouses pyrénéennes à Fétuque de Gautier*
19. *Lande à Callune et Genêt poilu*
20. *Landes naines à Azalée*
21. *Landes naines à Myrtille*
22. *Landes à Rhododendron*
23. *Landes à Camarine et airelles*
24. *Fourrés de Genévriers nains*
25. *Landes à Raisin d'ours*
26. *Broussailles de Saules pyrénéens*
27. *Hêtraie (et Hêtraie –Sapinière) acidiphile*
28. *Hêtraie calcicole à Céphalanthère*
29. *Forêt de ravin hygrophile à Tilleul, Frêne et Sycomore* & Forêt de ravin thermophile à Tilleul**
30. *Sapinière hyper-acidiphile intrapyrénéenne*
31. *Forêts pyrénéennes de Pins de montagne à Rhododendron ferrugineux*
32. *Forêts acidiphiles de Pins de montagne des soulanes pyrénéennes*
33. *Pelouses pionnières des dalles calcaires*
34. *Pelouses pionnières montagnardes des dalles siliceuses des Pyrénées & Pelouses pionnières subalpines à alpines des dalles siliceuses des Pyrénées*
35. *Eboulis siliceux montagnards des Pyrénées*
36. *Eboulis siliceux alpins et subalpins*
37. *Eboulis psychrophiles de gros blocs siliceux*
38. *Eboulis pyrénéo-alpiens siliceux thermophiles*
39. *Eboulis calcaires pyrénéens*
40. *Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes*
41. *Falaises calcaires des Pyrénées Centrales*

Les fiches habitats présentent de façon synthétique l'ensemble des éléments concernant un habitat naturel sur les sites :

- ⇒ La localisation de l'habitat sur les sites et la surface.
- ⇒ Les caractéristiques de l'habitat et ses espèces principales.
- ⇒ La dynamique de l'habitat et sa gestion actuelle.
- ⇒ Une analyse de son état de conservation et des menaces quant à sa conservation
- ⇒ Les objectifs de gestion et les mesures proposées en lien avec la deuxième partie du document de synthèse.
- ⇒ Chaque fiche est illustrée par une photographie (sauf indication contraire, le crédit photographique est : *Chambre d'Agriculture 31*)

Fiche habitat

1



Nom de l'habitat naturel – 00.000 (Code Corinne)

⇒ *association*



(Priorité d'action)

Habitat d'intérêt communautaire – 0000.0 (Code EUR15)

Les icônes ci-dessous permettent de visualiser le ou les sites concernés par l'habitat décrit.

Présence sur le site
« Haute Vallée de la
Pique »



Présence sur le site
« Haute Vallée d'Oô »



Présence sur les deux sites.



Fiche habitat

1



Communautés flottantes À rubanier – 22.3114.

⇒ *Sparganietum borderei* (Nègre 1972)



Habitat d'intérêt communautaire – 3130.1



LOCALISATION SUR LE SITE :

Les stations se trouvent sur le Val d'Arrouge (FR7300880) et le lac Vert (FR7300881).

Surface

FR7300880 : 0. 76 ha

FR7300881 : 7. 67 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Formations à Rubanier à feuilles étroites et Rubanier de Border, observées notamment dans les lacquets et mares subalpines. Généralement, cet habitat est installé dans des pièces d'eau de faible profondeur (moins d'un mètre), claire et froide, faiblement minéralisée et acide.

Espèces caractéristiques : Sparganium borderei

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable lié au milieu aquatique donc à la ressource en eau.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique

Cadre de gestion : convention pluriannuelle de pâturage avec les GP des Crabioules et ovins de Oò. Ces habitats peuvent être utilisés par le bétail pour l'abreuvement. Le lac Vert fait l'objet d'une gestion piscicole par l'AAPPMA de Luchon

Autres activités : Activité de randonnée sur le secteur.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Sur le site, cet habitat n'est pas typique. Il ne correspond pas à la présence d'espèces patrimoniales de fort intérêt (isoètes, Littorelle, Subulaire).

Par contre, il est dispersé et de faible superficie sur le site, et signe d'une bonne qualité d'eau et d'un piétinement modéré.

Etat de conservation : Bon.

Menace : Pas de menace identifiée.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ➔ maintenir les conditions stationnelles de cet habitat.

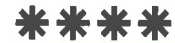
ACTIONS ET MESURES :

Aucune action n'est à mettre en œuvre sur cet habitat pour assurer sa pérennité. Un suivi général peut être envisagé pour s'assurer du maintien des conditions stationnelles.

- ➔ Suivi général des habitats et des habitats d'espèces MESURE Suivi5.

Sources d'eaux dures* – 54.12*.

⇒ *Cratoneurion commutati* (association vicariante, appauvrie, du *Cratoneuro falcati-Arabidetum soyeri* (Koch 1928) des Alpes selon Gruber 1978)



Habitat d'intérêt communautaire prioritaire – 7220.1*



CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT : Cet habitat correspond à une formation végétale développée autour d'une source/d'un ruisseau en milieu calcaire. L'eau, au contact de la roche, se charge en particules carbonatées qui vont ensuite se déposer sur les végétaux, induisant ainsi une calcification, notamment des mousses, appelée le tuf.

Espèces caractéristiques : *Cratoneuron falcatum*, *Cratoneuron commutatum*, *Epilobium alsinifolium*, *Veronica ponae*, *Caltha palustris var minor*, *Saxifraga aizoides*,

LOCALISATION SUR LE SITE :

Une seule station est présente, située sur le site de la Haute Vallée de la Pique, dans la Forêt Communale de Luchon, en bordure de l'ancienne route de Jouéou.

Surface

FR7300881 : 0.15 ha

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

la dynamique de cet habitat est exclusivement liée aux caractéristiques des écoulements d'eau (débit, température, saturation en carbonates). Un assèchement de la source ou son détournement conduit en contexte de forte pente à une évolution vers des systèmes herbacés calcicoles.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique (commune de Bagnères de Luchon)

Cadre de gestion : Forêt communale de Bagnères de Luchon relevant du régime forestier, 1^{ère} série. L'habitat est situé sur une parcelle qui doit être exploitée dans le cadre du plan d'aménagement.

Autres activités : Activité de randonnée sur le secteur (ancienne route de Jouéou)

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cet habitat, du fait de sa grande spécificité, abrite des espèces uniques, très spécialisées, liées à la présence d'éléments carbonatés dans l'eau. Les sites luchonnais étant principalement caractérisés par des milieux acidiphiles, la présence de ce type d'habitat n'était pas soupçonnée. Par ailleurs, cette source couvre une surface très faible (quelques dizaines de m²).

Etat de conservation : Bon, mais la grande fragilité de ce milieu nécessite une surveillance toute particulière.

Menace : la localisation de cette source en zone forestière de production, à proximité immédiate d'une piste (ancienne route de Jouéou) fait peser des menaces quant à la conservation de cet habitat. Les risques sont essentiellement liés :

- ⇒ A l'aménagement de la piste pour extraire le bois.
- ⇒ Aux passages d'engin de débardage.

⇒ Au prélèvement de bois sur l'habitat, avec un risque d'érosion sur la zone.

La proximité de la piste doit aussi inciter à tenir compte du passage de randonneurs.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir cet habitat en le préservant d'éventuelles modifications de ses conditions stationnelles et de son alimentation en eau.

ACTIONS ET MESURES :

Le positionnement de cet habitat entraîne de multiples dangers quant à sa conservation. Il est donc primordial d'assurer un suivi continu de cet habitat en y associant les agents ONF et les propriétaires. Un accompagnement doit aussi être envisagé, si l'ancienne route de Jouéou doit être réaménagée.

L'exploitation de la zone, prévue d'ici à la fin du plan d'aménagement, sera la période critique pour la conservation de l'habitat. Le martelage devra préserver les arbres situés sur et à proximité immédiats de la source. Cela permettra d'empêcher la traversée par les engins de débardage.

- ⇒ Assurer une vigilance sur les habitats sensibles en milieux forestiers MESURE For1

La route pouvant être empruntée par des randonneurs, il sera nécessaire d'envisager une communication en amont du site par le biais de brochure ou par la pose de panneaux d'information aux points de départ des activités (Hospice de France, Arboretum de Jouéou).

- ⇒ Communication et informations générales Com1
-

Fiche habitat

3



Tourbières haute active* – 51.111-51.112-51.141*

⇒ *Oxycocco palustris-Sphagnetea magellanici* (Braun-Blanq. & Tüxen ex V. West., Dijk & Paschier 1946)

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire – 7110.1*



LOCALISATION SUR LE SITE :

Une seule station, sur le site Haute Vallée de la Pique, sur le plateau de Campsaure.

Surface FR7300881 : 6 000 m²

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Les tourbières hautes actives sont caractérisées par la présence de buttes de sphaignes développées, produisant toujours de la tourbe. Cette production de tourbe est liée à l'accumulation de matière organique qui se décompose très mal. Plusieurs habitats « élémentaires » sont associés, avec un fonctionnement hydrique différent : dans les chenaux et la base des buttes, l'alimentation en eau est liée au cours d'eau ou à l'affleurement de la nappe. Au contraire, le sommet des buttes de sphaignes est uniquement soumis à l'humidité atmosphérique (pluie, rosée...) : on parle de fonctionnement ombrotrophe.

Espèces caractéristiques : *Sphagnum* spp, *Trichophorum caespitosum*, *Narthecium ossifragum*, *Drosera rotundifolia*...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Cet habitat est très dépendant de son alimentation hydrique et du complexe butte/gouille. En zone de montagne, avec une pluviométrie importante, l'équilibre de la tourbière au stade optimal (présence de buttes ombrotrophe) peut être durable. Par contre, la modification du régime hydrique (humaine ou naturelle), notamment un assèchement prononcé, conduit inévitablement à un arrêt de la production de tourbe et à une oxydation des buttes de sphaignes qui vont voir leur minéralisation s'accélérer. La tourbière va alors évoluer, avec un envahissement possible par des landes à Callune ou à Rhododendron.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique (commune de Bagnères de Luchon)

Cadre de gestion : Convention pluriannuelle de pâturage avec le Gp de Campsaure, Couradille, Pessons. La tourbière a été drainée afin d'alimenter des bassins d'abreuvement pour le cheptel. Une clôture de mise en défens a existé pour préserver la zone du piétinement, aujourd'hui cette clôture n'est plus en état. La valeur fourragère de cet habitat est faible.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : L'habitat, très localisé, représente un intérêt patrimonial très fort : il abrite des espèces inféodées strictement à des habitats tourbeux, telles la Drosera ou la Narthécie (lys des marais).

Il constitue aussi un élément majeur du fonctionnement de l'écocomplexe, de par son rôle « d'éponge » : rétention d'eau lors des périodes de pluie, relargage en période sèche. Les tourbières sont également des « filtres naturels » et contribuent ainsi à la conservation d'une bonne qualité de l'eau.

Abrite des espèces de l'annexe 2 notamment des lépidoptères.

Etat de conservation : Mauvais.

Menace : Les drains et les fossés conduisent à un assèchement de la zone (rabattement de la nappe, canalisation des écoulements d'eau). Cela met en péril sa conservation avec une régression des espèces hygrophiles caractéristiques.

Le mauvais état de la clôture a entraîné un piétinement excessif de la zone tourbeuse.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ➔ Maintenir cet habitat en restaurant les conditions stationnelles favorables à son développement.

ACTIONS ET MESURES :

La dégradation de cet habitat étant liée aux travaux d'installation des abreuvoirs, il est nécessaire de repenser l'alimentation des bassins. La priorité est de restructurer le profil de la tourbière en comblant les drains et fossés. Cela devra être fait en utilisant les matériaux pris sur place. La collecte de l'eau pour l'alimentation des bassins devra être redéfinie et la zone tourbeuse devra être mise en défens, afin d'interdire le piétinement par les animaux.

- ➔ Rétablir le fonctionnement hydrique d'une tourbière MESURE Tourb1
-

Fiche habitat

4



Bas-marais alcalins pyrénéens – 54.24.

⇒ *Pinguicula grandiflorae*-*Caricetum davallianae* (Br. Bl. 1948 in Gruber 1978)

Habitat d'intérêt communautaire – 7230.1



LOCALISATION SUR LE SITE :

Ce bas-marais est localisé dans la Vallée de la Pique, au départ du sentier du Vénasque.

Surface FR7300881 : 4 300 m²

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ce type de bas-marais est caractérisé par la présence de minéraux carbonatés dans l'eau, qui permet l'apparition d'espèces très spécialisées. On y observe ainsi la Linaigrette à feuilles étroites, le Carex de Daval, la Swertie vivace, ou encore des orchidées.

Espèces caractéristiques : Carex davalliana, Carex lepidocarpa, Pinguicula grandiflora, Eriophorum latifolium, Pinguicula vulgaris, Tofieldia calyculata, Parnassia palustris, Primula farinosa, Dactylorhiza majalis, Saxifraga aizoides

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

La dynamique de cet habitat dépend de nombreux facteurs stationnelles et anthropiques. Dans le cas présent, l'habitat est soumis à des actions anthropiques comme le pâturage et le piétinement. L'animal peut par choix alimentaire et concentration de son abrutissement faire diminuer la biodiversité de cet habitat au profit d'espèces peu appétantes (tels que les ligneux).

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique (commune de Bagnères de Luchon)

Cadre de gestion : zone utilisée par le GP de Campsaure, Couradilles, Pesson sans convention de pâturage. La zone est pâturée en début et fin de saison par une partie du cheptel bovin de l'estive. Les ovins pâturent ce secteur de façon épisodique au cours de la période estivale.

La valeur pastorale de cet habitat est bonne.

Autres activités : Activité de randonnée : c'est le point de départ pour le port de Vénasque. La proximité de l'Hospice de France entraîne aussi une fréquentation plus concentrée de visiteurs (pique-nique notamment).

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Ce type d'habitat est en forte régression sur l'ensemble du territoire français, et n'est présent que de façon très localisée ici. Il constitue un milieu unique pour de nombreuses espèces tant végétales (présence notamment de la Primevère farineuse de la Tofieldie des marais...) qu'animales (Amphibiens, Insectes notamment Odonates et Lépidoptères...).

Etat de conservation : Mauvais.

Menace : Le piétinement excessif de ce secteur par les animaux en période de floraison provoque la déstructuration de l'habitat et menace sa pérennité. Une attention particulière doit être apportée à son fonctionnement hydrique.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ➔ Restaurer cet habitat en limitant le piétinement de la zone. Suivre l'évolution de cet habitat et de sa flore caractéristique en fonction de la pression de pâturage.

ACTIONS ET MESURES :

Pour restaurer cet habitat, il est primordial de contrôler la pression de pâturage. Ici les bovins sont présents de façon régulière et transitoire au mois de juin et au mois de septembre pour la montée et la descente de l'estive. Ils ne sont pas gardés à cette époque, il est nécessaire d'avoir recours à une clôture mobile qui sera installée à des périodes stratégiques pour la floraison des espèces caractéristiques. Le suivi de l'habitat, notamment le suivi de l'évolution de la flore en fonction de la pression de pâturage, permettra de mieux appréhender l'impact du chargement sur l'habitat.

- ➔ Restauration et suivi d'un bas marais alcalin MESURE Tourb2.

Etant situé sur une zone pastorale, il est important d'associer les éleveurs pastoraux à la préservation de cet habitat par l'organisation de journées de sensibilisation et d'échange autour de l'écologie des bas-marais.

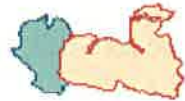
- ➔ Sensibiliser les acteurs pastoraux MESURE Est1

La proximité d'une zone de concentration des flux touristiques (Hospice de France) nécessite de mettre en œuvre une communication simple sur la présence de cet habitat et les mesures de conservation mises en œuvre (notamment la présence d'une clôture).

- ➔ Communication et information générales MESURE Com1.
-

Fiche habitat

5



Mégaphorbiaies et Ourlets riverains alluviaux – 37.71.

⇒ *Filipendulo ulmariae-Petasition* (Br. Bl. 949)



Habitat d'intérêt communautaire – 6430.2

LOCALISATION SUR LE SITE :

Assez présentes dans le fond des deux vallées, elles se trouvent principalement en bordure des cours d'eaux.

Surfaces :

FR7300880 : 3.92 ha

FR7300881 : 14.26 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ces formations mésotrophes, sont facilement reconnaissables de par la luxuriance de la végétation, formée de hautes herbes. Le sol y est profond, souvent engorgé.

Elles sont présentes à l'étage montagnard, en lisière forestière ou le long de cours d'eau, et dénotent un taux d'humidité élevé.

Espèces caractéristiques : Filipendula ulmaria, Angelica sylvestris, Eupatorium cannabinum, Caltha palustris, Cirsium palustre, Epilobium hirsutum...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Il s'agit d'un habitat stable si la gestion de la zone n'est pas modifiée. Une augmentation de la pression de pâturage peut conduire à la formation d'une pelouse hygrophile. En milieu forestier, une diminution de la luminosité (augmentation de la strate arborescente) entraînera la disparition de la mégaphorbiaie.

Dans tout les cas une eutrophisation de l'eau entraîne un appauvrissement de l'habitat (apparition d'espèces nitrophiles)

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique (domaniale et communale)

Cadre de gestion : ONF sur les zones en forêts relevant du régime forestier et le GP de Campsaure Couradilles Pesson.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Ces mégaphorbiaies sont très riches floristiquement, elles participent donc fortement à la diversité végétale. Elles forment aussi un refuge pour la faune, notamment l'entomofaune. Elles jouent aussi un rôle épurateur pour les cours d'eau.

Sans valeur pastorale et forestière.

Etat de conservation : Moyen, du fait des aménagements hydrauliques ou des interventions sylvicoles.

Menace : La perturbation du régime hydrique, l'empierrement des rives sont susceptibles de faire disparaître cet habitat, très sensible aussi aux produits chimiques. Dans la mesure du possible, la végétation doit être laissée en évolution naturelle.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir les conditions stationnelles favorables à la conservation de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Il est primordial pour cet habitat de maintenir les conditions mésologiques. Les opérateurs forestiers doivent donc être sensibilisés aux exigences des mégaphorbiaies.

Même si à l'altitude moyenne de ces habitats l'envahissement par des pestes végétales semble peu probable, cette notion pourra être abordée avec les sylviculteurs.

- Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE For1

Etant fortement dépendant du milieu aquatique le suivi de la qualité de l'eau est nécessaire.

- Suivi qualité de l'eau MESURE Suivi3
-

Fiche habitat

6

Mégaphorbiaies alpines et subalpines des Pyrénées – 37.83.

⇒ *Spiro-Scrophularietum* (Nov. Ass. Nègre 1972) =
Peucedano ostruthii-Luzuletum desvauxii (Br. Bl. 1948 in
Gruber 1978).



**

Habitat d'intérêt communautaire – 6430.9

LOCALISATION SUR LE SITE :

Présent dans tous les milieux forestiers des sites.

Surfaces :

FR7300880 : 8.39 ha

FR7300881 : 10.78 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Formations denses de hautes herbes développées dans des conditions d'humidité élevées, souvent ombragées, aux abords des cascades ou au pied de falaises ombragées. Considérées comme alpines à subalpines, on les trouve néanmoins parfois dans le haut de l'étage montagnard, où elles succèdent aux mégaphorbiaies des ourlets riverains alluviaux. La végétation y est aussi luxuriante.

Espèces caractéristiques : *Adenostyles alliariae*, *Valeriana pyrenaica*, *Scrophularia pyrenaica*, *Chaerophyllum cicutarium*, *Chaerophyllum hirsutum*, *Aruncus dioicus*, *Angelica razulii*, *Sonchus plumieri*, *Thalictrum aquilegifolium*, *Veronica ponae*...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Cet habitat s'installe et se stabilise dans des conditions mésologiques particulières. Une modification de ces conditions par des pratiques de gestion forestière peut faire évoluer la mégaphorbiaies vers un habitat forestier (Hêtraies ou Hêtraies-Sapinières).

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : ONF principalement dans les forêts relevant du régime forestier. Le GP des Crabioules (rue d'Enfer et lac Noir).

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cet habitat est endémique des Pyrénées. Bien qu'assez fréquent, il occupe toujours des surfaces réduites, et est très sensible à la qualité des eaux et au variation de régime hydrique. Il représente aussi une source de biodiversité élevée, tant faunistique que floristique, avec de nombreuses espèces spécifiques et/ou endémiques.

Sans valeur pastorale ou forestière

Etat de conservation : bon

Menace : Le drainage, tout comme l'assèchement naturel, contribuent aussi à leur faible représentation. Ces mégaphorbiaies sont parfois piétinées par les troupeaux pour l'accès aux points d'eau (zone située en estive).

Ces habitats peuvent être soumis à un envahissement par des pestes végétales.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir les conditions stationnelles favorables au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Il est primordial pour cet habitat de maintenir les conditions mésologiques. Les opérateurs forestiers doivent donc être sensibilisés aux exigences des mégaphorbiaies. Même si à l'altitude moyenne de ces habitats l'invasion par des pestes végétales semble peu probable, cette notion pourra être abordée avec les sylviculteurs.

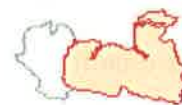
- Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE For1.

Etant fortement dépendant du milieu aquatique le suivi de la qualité de l'eau est nécessaire.

- Suivi qualité de l'eau MESURE Suivi3.
-

Fiche habitat

7



Prairie de fauche de montagne – 38.3.

⇒ *Campanulo-Violetum cornutae* (Nov. Ass. Nègre 1972)

Habitat d'intérêt communautaire – 6520.2

LOCALISATION SUR LE SITE :

Haute Vallée de la Pique, au début de l'ancienne route de Jouéou.

SURFACE :

FR7300880 : 0ha

FR7300881 : 9.88 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Il s'agit de prairie fauchée et pouvant être pâturée de façon extensive, souvent très riche floristiquement. Elle est physionomiquement dominée par diverses grandes poacées, astéracées et ombellifères.

On y observe notamment violettes cornues, grandes astrances, narcisses, renoncules...

Espèces caractéristiques : Knautia arvernensis, Viola cornuta, Achillea millefolium, Astrantia major, Narcissus pseudonarcissus, Pimpinella major, Chaerophyllum aureum, Silene dioica, Ranunculus bulbosus, Arrhenatherum elatius...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Cet habitat est d'origine anthropique. Sa pérennité est assurée par la pratique d'une fauche tardive avec une fertilisation réduite voir nulle, permettant la floraison des espèces caractéristiques. L'abandon de la fauche pour un pâturage précoce et d'automne conduit cet habitat à évoluer vers des prairies mésophiles pâturées de montagne (38.1)

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Privée

Cadre de gestion : Utilisation par des exploitants agricoles à titre individuel. Les parcelles situées en vallée du Lys sont fauchées. Les parcelles aux granges de Labach sont exclusivement pâturées en montée et descente d'estive. Il est important de noter que cet habitat rare sur les sites, est plus largement présent dans les fonds de vallée en limite immédiate des sites.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Il s'agit d'un habitat très riche, comprenant une grande variété de plantes. De ce fait, elle constitue un réservoir alimentaire pour de nombreuses espèces animales, notamment pour les insectes. Elle représente donc un habitat de choix pour le maintien des chiroptères (qui se nourrissent d'insectes).

Etat de conservation : **bon** sur les parcelles se trouvant en vallée du Lys, ces dernières étant toujours soumises à une pratique annuelle de la fauche. **Moyen** pour les parcelles situées aux granges de Labach (environ 8 ha) qui ne sont plus fauchées, les espèces caractéristiques de prairies de fauche laissent peu à peu la place à des espèces de prairies pâturées.

Menace : L'abandon total de la fauche au profit d'un pâturage en montée et descente d'estive entraînera la disparition de l'habitat, du fait de l'enrichissement du sol (lié à la présence du bétail) et de la difficulté de régénération des espèces caractéristiques.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- Maintenir ou restaurer les pratiques agricoles extensives permettant d'assurer la conservation de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Il est important de maintenir les pratiques de fauche sur les parcelles de la vallée du Lys et d'inciter les exploitants à mettre en œuvre une fauche sur les parcelles actuellement pâturées.

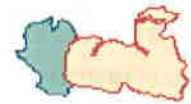
- Gestion extensive des prairies par la fauche MESURE Est5.

Dans un objectif pédagogique, il est important de sensibiliser les exploitants agricoles à l'impact positif ou négatif de leurs travaux agricoles.

- Sensibiliser les acteurs du monde agricole MESURE Est1.
-

Fiche habitat

8



Prairie acidiphiles à Molinie – 37.312

⇒ *Molinietum* (Nègre 1972)

Habitat d'intérêt communautaire – 6410.11



CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ces prairies humides à Molinie sont observées en contexte acide et oligotrophique.

Deux types sont présents :

- A proximité des bas-marais et tourbières, la prairie à Molinie forme une ceinture moins humide, en transition vers les habitats plus mésophiles ; elle est alors accompagnée d'espèces caractéristiques du bas-marais (*Narthecium ossifragum*, *Drosera rotundifolia*, *Tofieldia calyculata*, *Parnassia palustris*...)
- La moliniaie est surtout très présente dans les pentes herbues et humides,

alors accompagnée d'espèces prairiales (*Juncus acutiflorus*, *Carex flacca*, *Dactylorhiza maculata*...)

Espèces caractéristiques : *Molinia caerulea*, *Juncus acutiflorus*, *Narthecium ossifragum*, *Drosera rotundifolia*, *Tofieldia calyculata*, *Parnassia palustris*, *Potentilla erecta*, *Carex flacca*, *Carex nigra*, *Carex echinata*, *Pedicularis sylvatica*, *Pinguicula grandiflora*, *Dactylorhiza maculata*...

LOCALISATION SUR LE SITE :

Surtout dans la Vallée de la Pique, sur les pentes entre Subescale et Crabioules et sur le Plateau de Campsaure

Surface

FR7300880 : 0 ha

FR7300881 : 117,07 ha

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable lié à l'alimentation hydrique.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique et privé (sous le pic de Sacroux)

Cadre de gestion : Convention pluriannuelle de pâturage avec les groupements pastoraux des Crabioules et de Campsaure, Couradilles, Pesson. Habitat exclusivement parcouru par des ovins avec une valeur fourragère moyenne à médiocre.

Autres activités : randonnée.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cet habitat est assez relictuel en France, est toujours localisé. Il est ici assez bien représenté, mais peu en condition de bas-marais, qui est le stade le plus intéressant au niveau patrimonial. Dans ces ceintures, la moliniaie abrite aussi des espèces de fort intérêt (*Drosera*...).

Etat de conservation : Bon

Menace : pas de menace identifiée sur les sites. Globalement, il faut veiller à ne pas perturber le régime hydrique et éviter le surpiétinement (ce qui n'est pas le cas sur les sites avec les ovins) tout en maintenant une pression pastorale suffisante.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ➔ Maintenir les conditions stationnelles favorables au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Il est nécessaire de maintenir la pression de pâturage sur cet habitat.

- ➔ Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2
-

Fiche habitat

9



Pelouses acidiphiles fermées riches en espèces* – 35.1*

⇒ *Violion caninae* (Schwick, 1944)

**

Habitat d'intérêt communautaire prioritaire – 6230*

LOCALISATION SUR LE SITE :

Mail de Cric et plateau de Campsaure principalement

SURFACE :

FR7300880 : 18.22 ha

FR7300881 : 97.47 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Il s'agit des pelouses sèches méso-acidiphiles, installées à l'étage montagnard.

Ces pelouses, riches floristiquement et diversifiées, se présentent sous deux formes, selon l'espèce dominante : le Nard raide (code CORINNE 35.11) ou la Fétuque rouge et l'Agrostide commun (code CORINNE 35.12).

Espèces caractéristiques : *Nardus stricta*, *Viola canina*, *Galium verum*, *Galium pumilum*, *Polygala vulgaris*, *Festuca rubra*, *Genista sagittalis*, *Helianthemum nummularium*, *Agrostis capillaris*, *Anthoxanthum odoratum*, *Potentilla erecta*, *Carex caryophyllea*...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat lié à l'utilisation pastorale, une diminution du chargement entraîne une évolution de la pelouse à Nard ou à Fétuque vers une pelouse à Brachypode.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : Convention pluriannuelle de pâturage avec les groupements pastoraux (Campsaure Couradilles Pessons, Bovins d'Oô et Mail de Cric). Cet habitat est pâturé par : Les bovins et équins sur Oô et Campsaure et les caprins sur le Mail de Cric. La valeur fourragère est moyenne (en fonction notamment de la dominance du Nard)

Autres activités : randonnée.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cet habitat atteint le bas de l'étage montagnard et est donc très localisé et de faible superficie ; il présente néanmoins une grande richesse floristique. Il est de plus souvent en mosaïque avec des habitats de landes, ce qui favorise la présence d'une faune diversifiée.

Etat de conservation : moyen

Menace : Deux menaces pèsent sur cet habitat : un embroussaillage d'une part, avec progression du brachypode et des landes à callune sur les zones sous pâturées, et un piétinement excessif autour des zones de reposoir.

- ⇒ Les zones sous pâturées se trouvent essentiellement sur le mail de Cric.
- ⇒ Le piétinement est localisé sur le plateau de Campsaure et autour du lac d'Oô.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ☞ Maintenir les conditions stationnelles et les pratiques pastorales favorables au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Sur le GP du Mail de Cric, il est nécessaire d'augmenter la pression pastorale, afin de limiter le développement du Brachypode. Il faut donc soutenir l'activité pastorale en menant notamment une action d'animation pour pérenniser le fonctionnement du GP (vieillesse des éleveurs). En fonction de la pérennité du GP et du chargement potentiel sur les années à venir, il sera nécessaire de restaurer l'habitat par des actions de réouverture mécanique ou d'écobuage.

- Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2
- Adapter la pression pastorale aux enjeux de conservation MESURE Est4

Sur les autres Groupements Pastoraux, dans les cas de sur piétinement, il peut s'avérer opportun d'adapter la conduite des troupeaux pour limiter le piétinement.

- Adapter la pression pastorale aux enjeux de conservation MESURE Est4
-

Fiche habitat

10



Nardaies mesophiles Pyrénéo-alpines* – 36.311*

⇒ *Nardo-Polygaletum* (Nègre 1969)



Habitat d'intérêt communautaire prioritaire – 6230*

LOCALISATION SUR LE SITE :

Principalement sur les replats d'altitude, souvent en mosaïque avec les dalles rocheuses et leur végétation pionnière, sur les deux sites.

Surface :

FR7300880 : 174,82 ha

FR7300881 : 147,67 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ces pelouses mésophiles sont observées aux étages subalpin et alpin inférieur, généralement sur pente faible ou sur les replats.

Elles sont assez pauvres floristiquement, mais avec des espèces caractéristiques de l'étage subalpin.

Espèces caractéristiques : *Nardus stricta*, *Polygala serpyllifolia*, *Trifolium alpinum*, *Meum athamanticum*, *Jasione laevis*, *Crocus nudiflorus*, *Campanula rotundifolia*, *Potentilla erecta*, *Arnica montana*...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

La présence de cet habitat est liée aux conditions d'humidité de la zone. L'assèchement du milieu favorisera le développement de pelouses à Gispet en contexte de forte pente. Sur les replats l'intensité du pâturage peut appauvrir l'habitat (=> formation de bas-marais à Laïches) ou au contraire en cas de déprise, favoriser le développement de landes.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : Convention pluriannuelle de pâturage avec les groupements pastoraux (Campsaur Couradilles Pessons, Ovins d'Oô, Crabioules et Mail de Cric). Cet habitat est pâturé par les quatre espèces présentes, c'est-à-dire les bovins, les équins, les ovins et les caprins. La valeur fourragère est moyenne à bonne.

Autres activités : randonnée.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cet habitat, assez pauvre, constitue néanmoins une pelouse caractéristique de l'étage subalpin. Sa présence permet donc de diversifier le paysage des pelouses acidiphiles, souvent largement dominée par la Fétuque Gispet. C'est de plus un habitat endémique des Pyrénées, peu représenté.

Etat de conservation : Bon

Menace : la baisse de la pression de pâturage conduit l'habitat vers une colonisation de la lande (Landes à Rhododendron ou Genévrier sur les ombrés et landes à Raisins d'ours sur les soulanes). Au contraire, une augmentation de la pression de pâturage entraînera une perte de diversité, avec dominance du nard.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir les conditions stationnelles et les pratiques pastorales favorables au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

La conservation de cet habitat nécessite de mettre en œuvre une conduite des troupeaux serrées avec un gardiennage permanent. La conduite devra permettre un passage régulier des animaux avec un chargement instantané important (éviter les phénomènes de sélection par les animaux). Il faut éviter de laisser les animaux séjourner trop longtemps afin de réduire le piétinement de l'habitat.

- ⇒ Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2
 - ⇒ Adapter la pression pastorale aux enjeux de conservation MESURE Est4
-

Fiche habitat

11



Nardaies Pyrenéo-alpines hygrophiles* – 36.312*

⇒ *Trifolio-Selinetum* (Nègre 1969) = *Selino-Nardetum* (Br. Bl. 1948)



Habitat d'intérêt communautaire prioritaire – 6230*



LOCALISATION SUR LE SITE :

Observé assez régulièrement sur les deux sites à l'étage subalpin en mosaïque avec d'autres habitats (notamment pelouses à Gispet)

FR7300880 : 13.11 ha

FR7300881 : 18.20 ha

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT :

Pelouses hygrophiles des étages subalpin et alpin, souvent observées en transition entre les zones humides, notamment les bas-marais, et les pelouses acidiphiles sèches du Nardion.

On y observe notamment le Nard, l'Angélique des Pyrénées, la réglisse, ainsi que beaucoup d'espèces transgressives de bas-marais.

Espèces caractéristiques : Nardus stricta, Trifolium alpinum, Selinum pyreneum, Pedicularis mixta, sapinières pyrenaicus, Carex ovalis, Poa supina, Phleum alpinum, Carex nigra... Présence souvent aussi des transgressives de bas-marais.

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

La présence de cet habitat est liée aux conditions d'humidité de la zone. L'assèchement du milieu favorisera le développement de pelouses à Gispet en contexte de forte pente. Sur les replats l'intensité du pâturage peut appauvrir l'habitat (=> formation de bas-marais à Laïches) ou au contraire favoriser le développement de landes.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : Convention pluriannuelle de pâturage avec les groupements pastoraux (Campsoure Couradilles Pessons, Ovins d'Oô et Crabioules). Cet habitat est pâturé essentiellement par les ovins. La valeur fourragère est moyenne à bonne.

Autres activités : randonnée.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cet habitat constitue une zone de transition entre les bas-marais et les pelouses sèches, et participe donc au fonctionnement de l'écosystème.

A plus large échelle, la nardaie hygrophile est très peu représentée et les sites du Luchonnais ont donc une responsabilité forte dans leur maintien.

Etat de conservation : Bon à moyen, certains secteurs étant parfois piétinés (zones de passage)

Menace : Le surpiétinement peut provoquer la disparition des espèces caractéristiques (notamment Nard et Angélique) et entraîner une évolution vers des milieux de bas-marais

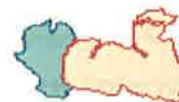
ENJEUX DE CONSERVATION :

- ➔ Maintenir les conditions stationnelles et les pratiques pastorales favorables au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

La conservation de cet habitat nécessite de mettre en œuvre une conduite des troupeaux serrées avec un gardiennage permanent. La conduite devra permettre un passage régulier des animaux avec un chargement instantané important (éviter les phénomènes de sélection par les animaux). Il faut éviter de laisser les animaux séjourner trop longtemps afin de réduire le piétinement de l'habitat.

- ➔ Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2
 - ➔ Adapter la pression pastorale aux enjeux de conservation MESURE Est4
-



Pelouses pyrénéennes fermées à gispet – 36.314

⇒ *Ranunculo pyrenaei-Festucetum eskiae* (Nègre 1969).



Habitat d'intérêt communautaire – 6140



LOCALISATION SUR LE SITE :

Habitat très présent sur l'ensemble des deux sites

Surface :

FR7300880 : 377.62 ha

FR7300881 : 639.73 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

C'est l'habitat le plus représenté sur l'ensemble des deux sites, il occupe la plupart des zones de pelouse de l'étage montagnard supérieur à l'alpin.

Ces pelouses forment un tapis dense, largement dominé par le Gispet (*Festuca eskia*) et à faible diversité floristique.

On y retrouve les espèces caractéristiques de l'étage subalpin en milieu acidiphile.

Espèces caractéristiques : Festuca eskia, Trifolium alpinum, Ranunculus pyrenaeus, Ranunculus amplexicaulis, Meum athamanticum, Jasione laevis, Geum montanum, Leontodon pyrenaicus, Nardus stricta

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable, dépendant des précipitations de neige. Un assèchement peut faire évoluer l'habitat vers des pelouses sèches ou des landes à Rhododendron.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique et privé (Sous le Pic de Sacroux)

Cadre de gestion : Convention pluriannuelle de pâturage avec tous les GP du site. Cet habitat est essentiellement pâturé par les ovins. La valeur fourragère est médiocre. L'intérêt pastoral est faible, le Gispet n'est que peu consommé par le bétail (uniquement les jeunes pousses). Des écobuage peuvent être pratiqués.

Autres activités : Randonnée (GR10 et autres itinéraires).

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Bien qu'endémique des Pyrénées, cet habitat est très largement représenté en Haute-Garonne, et présente donc un intérêt patrimonial moindre en lui-même. Il abrite des espèces végétales intéressantes, endémiques elles aussi (*Festuca eskia, Meum pyrenaicus*).

Etat de conservation : Ponctuellement, la pelouse est bien endommagée par le passage de plusieurs sentiers, des dégâts liés aux cervidés sont également notés. Néanmoins, de manière générale, cet habitat est **bien conservé**.

Menace : Habitat dont la stabilité est assurée par la persistance des conditions climatiques actuelles, notamment les chutes de neiges.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- Maintenir une gestion pastorale favorable au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Il est nécessaire de tenir une pression pastorale journalière élevée sur cet habitat notamment en période de pousse. Le gardiennage doit permettre de maintenir les animaux serrés sur les stations. La pratique d'écobuage raisonnée peut permettre d'entretenir ces milieux et d'augmenter l'appétence pour le cheptel la première année.

- Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2
 - Adapter la pression pastorale aux enjeux de conservation MESURE Est4
 - Réaliser des écobuages raisonnés MESURE Est3
-



Pelouses du Mesobromion des Pyrénées occidentales- 34.322j

⇒ *centaureo nigrae-Brachypodietum pinnati* (Nègre 1969)



Habitat d'intérêt communautaire – 6210.6

LOCALISATION SUR LE SITE :

Mail de Cric principalement

Surface :

FR7300880 : 14.77 ha

FR7300881 : 27.06 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ces pelouses basophiles, installées de l'étage montagnard à la base du subalpin, apparaissent assez luxuriantes et riches en espèces.

Espèces caractéristiques *Brachypodium pinnatum, Centaurea nigra, Cruciata glabra, Briza media, Prunella vulgaris, Dianthus monspessulanus, Stachys officinalis, Phyteuma spicatum, Bupleurum ranunculoides, Helictotrichon sulcatum, Helictotrichon versicolor, Silene nutans, Peucedanum carvifolia, Trifolium ochroleucon, Campanula glomerata, Primula veris.....*

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Cet habitat est lié à la gestion pastorale. Une diminution de chargement conduit à une évolution vers des pelouses à Brachypode puis des landes à Genêts ou à Callune.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : convention pluriannuelle de pâturage avec les GP (Campsoure, Couradilles, Pesson, Ovins d'Oô et mail de Cric). Habitat pacagé par des ovins, des caprins et des bovins. Cet habitat a une bonne valeur fourragère.

Autres activités : randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Pelouses peu représentées du fait de la prédominance des roches siliceuses, mais elles présentent une forte diversité floristique. La faune associée est elle aussi riche.

Etat de conservation : **Moyen**, risque fort d'évolution vers une pelouse à Brachypode, notamment sur le Mail de Cric.

Menace : Très sensible à la déprise pastorale, avec une évolution possible vers des pelouses à Brachypode penné et landes.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir une gestion pastorale favorable au développement de cet habitat et le restaurer sur les stations dégradées.

ACTIONS ET MESURES :

Sur le GP du Mail de Cric, il est nécessaire d'augmenter la pression pastorale, afin de limiter le développement du Brachypode. Il faut donc soutenir l'activité pastorale en menant notamment une action d'animation pour pérenniser le fonctionnement du GP (renouvellement des éleveurs). En fonction de la pérennité du GP et du chargement potentiel sur les années à venir, il sera nécessaire de restaurer

l'habitat par des actions de réouverture. On peut alors envisager des pratiques de feux dirigés ou de parcage des animaux sur des surfaces réduites avec un chargement instantané important.

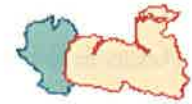
- Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2
- Adapter la pression pastorale aux enjeux de conservation MESURE Est4
- Réaliser des écobuages raisonnés MESURE Est3

Sur les autres groupements, il est nécessaire de maintenir une activité pastorale constante.

Fiche habitat

14

Pelouses à brachypode du Mesobromion des Pyrénées occidentales- 34.323j



⇒ *centaureo nigrae-Brachypodietum pinnati* (Nègre 1969)



Habitat d'intérêt communautaire – 6210

LOCALISATION SUR LE SITE :

Montagne de Médassoles, Esquierry, Les Lits

Surface :

FR7300880 : 33.23 ha

FR7300881 : 38.73 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ces pelouses basophiles, installées de l'étage montagnard à la base du subalpin, apparaissent assez luxuriantes.

Ce sous-type est caractérisé par la forte abondance de *Brachypodium pinnatum* et est moins riche en espèces que le sous-type précédent 34.322J

Espèces caractéristiques : Brachypodium pinnatum, Centaurea nigra, Cruciata glabra, Briza media, Prunella vulgaris, Meum monspessulanus, Stachys officinalis, Bupleurum ranunculoides, Helictotrichon sulcatum, Silene nutans, Trifolium ochroleucon, centaureo glomerata, Primula veris...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Cet habitat est lié à la gestion pastorale. Une diminution de chargement favorable au développement du Brachypode conduit à terme à une évolution vers des landes à Genêts ou à Callune.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : convention pluriannuelle de pâturage avec les GP (Campsauze, Couradilles, Pesson, Oô). Habitat pacagé par des ovins et des bovins. Cet habitat a une bonne valeur fourragère.

Autres activités : randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Pelouses peu représentées du fait de la prédominance des roches siliceuses, mais elles présentent une forte diversité floristique.

La faune associée est elle aussi riche.

Etat de conservation : Moyen, risque d'évolution vers une pelouse à Brachypode.

Menace : Très sensible à la déprise pastorale, avec une évolution possible vers des pelouses à Brachypode penné et landes.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir une gestion pastorale favorable au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Il est nécessaire de maintenir une activité pastorale constante.

- ⇒ Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2

Fiche habitat

15

Pelouses à Seslerie du Mesobromion des Pyrénées occidentales-34.325j



⇒ *centaureo nigrae-Brachypodietum pinnati* (Nègre 1969)



Habitat d'intérêt communautaire – 6210

LOCALISATION SUR LE SITE :

Uniquement présent sur la Haute Vallée d'Oô, avec une station sous le lac d'Oô

SURFACE :

FR7300880 : 0.765 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ces pelouses basophiles, installées de l'étage montagnard à la base du subalpin, apparaissent assez luxuriantes et riches en espèces.

Ce sous-type est caractérisé par la forte abondance de *Sesleria caerulea* et *Carex ornithopoda* (Code 34.325J).

Espèces caractéristiques : *Brachypodium pinnatum*, *Centaurea nigra*, *Cruciata glabra*, *Briza media*, *Prunella vulgaris*, *sapinières monspessulanus*, *Stachys officinalis*, *Bupleurum ranunculoides*, *Helictotrichon sulcatum*, *Silene nutans*, *Trifolium ochroleucon*, *hêtraies glomerata*, *Primula veris*...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Cet habitat est lié à la gestion pastorale. Une diminution de chargement conduit à une évolution vers des pelouses à Brachypode puis des landes à Genêts ou à Callune.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : convention pluriannuelle de pâturage avec les GP (Campsauve Couradilles Pesson et ovins de Oô). ONF étant donné que l'habitat se trouve dans la forêt communale de Oô. Habitat pacagé par des ovins et des bovins. Cet habitat a une bonne valeur fourragère.

Autres activités : randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Pelouses peu représentées du fait de la prédominance des roches siliceuses, mais elles présentent une forte diversité floristique. La faune associée est elle aussi riche.

Etat de conservation : Moyen.

Menace : Sensible à la déprise pastorale, avec une évolution possible vers des pelouses à Brachypode penné et landes.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir une gestion pastorale favorable au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Il est nécessaire de maintenir une activité pastorale constante.

- ⇒ Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2
-

Fiche habitat

16



Pelouses du Xérobromion Pyrénéen- 34.332G

⇒ *Koeleria vallesiana*-*Saturejetum montanae*
(Chouard)



Habitat d'intérêt communautaire - 6210.31

LOCALISATION SUR LE SITE :

Mail de Cric principalement

SURFACE :

FR7300881 : 0.0919

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Il s'agit des pelouses calcicoles très sèches, rases et écorchées. Elles s'installent sur des sols superficiels et roches affleurantes, à bonne exposition, aux étages collinéens et montagnards.

La végétation peut y être assez recouvrante.

Espèces caractéristiques : *Sideritis hyssopifolia*, *Asperula cynanchica*, *Helianthemum nummularium*, *Thymus praecox*, *Teucrium pyrenaicum*, *Globularia repens*, *Festuca gp ovina*, *Koeleria vallesiana*, *Hippocrepis comosa*, *Globularia nudicaulis*...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat lié aux pratiques pastorales. La déprise pastorale conduit à une extension des espèces d'ourlets (Fétuques et Brachypodes) pouvant à terme entraîner une colonisation par des landes en fonction des conditions climatiques.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : convention pluriannuelle de pâturage avec le GP du Mail de Cric. Le pacage est essentiellement effectué par des ovins et des caprins. La valeur fourragère est médiocre.

Autres activités : randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitat peu représenté mais floristiquement riche, et conférant une valeur paysagère forte. Présent uniquement dans les Pyrénées et le Massif Central, cet habitat est en régression.

Etat de conservation : Bon

Menace : La déprise pastorale qui conduit à une évolution de l'habitat vers des pelouses à Brachypodes ou des landes.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ➔ Maintenir une gestion pastorale favorable au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Il est nécessaire de maintenir une activité pastorale constante avec un pâturage extensif par les ovins ou les caprins.

- ➔ Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2
-

Fiche habitat

17



Pelouses pyrénéennes Mesophiles à Laïche sempervirente– 36.4112

⇒ *Carici sempervirentis-Geetum pyrenaici* ((Chouard 1943) Vanden Berghen 1970)



Habitat d'intérêt communautaire – 6170.3

LOCALISATION SUR LE SITE :

Quelques petites zones en milieu forestier dans la montée au lac d'Oô et à proximité de celui-ci.

Surface :

FR7300880 : 7.00 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Il s'agit de communautés mésophiles à hygroclines, généralement observées sur les vires ou au pied de falaises calcaires, ombragées et assez humides.

Espèces caractéristiques : Carex sempervirens, Stachys alopecuros, hêtraies media, Carex ornithopoda, sapinières alpinus, Hepatica nobilis, Pinguicula grandiflora, Polystichum lonchitis, Sesleria caerula, Veronica ponaë, Parnassia palustris...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable lié essentiellement aux conditions topographiques. Cependant un abandon des pratiques pastorales peut conduire à terme au développement d'une strate arbustive avec une colonisation par le Hêtre ou une Hêtraie-Sapinière.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : convention pluriannuelle de pâturage avec le GP ovins d'Oô. Le pacage est essentiellement effectué par des ovins. La valeur fourragère est moyenne à bonne.

Autres activités : randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cet habitat n'occupe que quelques mètres carrés seulement à chaque fois, il est également rare du fait de son écologie (milieu calcaire peu présent). Il abrite quelques espèces endémiques (*Veronica ponaë* par exemple)

Etat de conservation : bon

Menace : Pas de menace directe identifiée

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintien des conditions stationnelles favorables au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Pas de mesure particulière à mettre en œuvre pour assurer la conservation de cet habitat.

Pelouses pyrénéennes à Fétuque de Gautier- 36.434

- ⇒ *Sesleria caeruleae*-*Globularietum nudicaulli* (Nègre 1968)
- ⇒ Groupements à *Nothobartsia spicata* et *Scabiosa cinerea* (Gruber 1978)
- ⇒ *Oxytropido pyrenaicae*-*Festucetum scopariae* (Rivas-Martinez et al 1991)



Habitat d'intérêt communautaire – 6170.14

LOCALISATION SUR LE SITE :

Vallon d'Esquierry principalement.

Surface :

FR7300880 : 3.65 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Il s'agit de pelouses basophiles, caractérisées par des espèces typiquement subalpines à alpines, développées sur des sols superficiels. On les trouve sur des vires de falaises calcaires, en crête, ou encore colonisant les éboulis. Des espèces pionnières y sont donc notées.

Même si le recouvrement végétal est faible, la diversité floristique est importante.

Espèces caractéristiques : *Festuca gautieri*, *Koeleria vallesiana*, *Paronychia kapela*, *Sideritis hyssopifolia*, *Teucrium pyrenaicum*, *Sesleria caerulea*, *Globularia nudicaulis*, *hêtraies angulosum*, *Helianthemum canum*, *Hippocrepis comosa*, *Laserpitium siler*, *Oxytropis campestris*, *Scabiosa cinerea*, *Gypsophila repens*, *Lotus alpinus*, *Minuartia verna*, *Silene acaulis*...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat lié aux pratiques pastorales. Une diminution de la pression pastorale entraîne une colonisation par le Pin à crochets.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : convention pluriannuelle de pâturage avec le GP ovins d'Oô. Le pacage est essentiellement effectué par des ovins. La valeur fourragère est médiocre.

Autres activités : randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitat très riche, tant au niveau floristique que faunistique, il contribue aussi à la stabilisation d'éboulis par l'installation des plantes pionnières. C'est aussi un habitat endémique des Pyrénées

Etat de conservation : Moyen.

Menace : La diminution de la pression pastorale entraîne la disparition de cet habitat au profit de pelouses plus fermées ou de landes. A noter, un piétinement en zone de crête par les randonneurs et le cheptel ovien

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir une gestion pastorale favorable au développement de cet habitat en limitant les piétinements en zone de crête.

ACTIONS ET MESURES :

Il est nécessaire de maintenir une activité pastorale constante avec un pâturage extensif par les ovins.

- Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2

Le piétinement en zone de crête par les randonneurs, qui à terme crée de multiples sentes doit être diminué en informant les pratiquants des menaces liées à la randonnée hors sentier (crête des six Pics).

- Communication et informations générales MESURE Com1
 - Sensibiliser les accompagnateurs et encadrants de pratiques de loisirs MESURE Freq1
-



Lande à Callune et genêt poilu- 31.21

⇒ *Calluno – Violetum* (Nègre, 1970)



Habitat d'intérêt communautaire – 4030.18

LOCALISATION SUR LE SITE :

Principalement située au vallon de Burbe et sur le Mail de Cric

Surface :

FR7300881 : 29.13 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Cette lande est caractéristique de l'étage montagnard où elle peut former des peuplements denses, nettement dominé par la callune. Elle est souvent riche en espèces végétales, et succède aux peuplements prairiaux lors de la déprise pastorale.

Cet habitat se trouve sur les sites en transition entre des milieux plus ouverts tels que les pelouses à Fétuques ou les reposoirs à bétails et des milieux forestiers.

Espèces caractéristiques : Calluna vulgaris, Genista pilosa, Hypericum maculatum, Genista sagittalis, Viola canina, Vaccinium myrtillus...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Cet habitat succède à des milieux plus ouverts en cas de diminution de la pression pastorale. Si la gestion pastorale s'interrompt le milieu peut se boiser (Hêtre, Sapin) notamment à l'étage montagnard.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique.

Cadre de gestion : essentiellement géré par le pastoralisme dans le cadre de convention pluriannuelle de pâturage. Les GP concernés sont les GP du Mail de Cric et de Campsaure, Couradilles, Pesson. Le pacage est assuré par des caprins et des bovins. La valeur fourragère de ces landes peut être bonne à très bonne dans le cas de landes jeunes (moins de 10 ans). Cette valeur est assurée par la Callune. Des pratiques d'écobuage ont pu être réalisées sur les estives.

Autres activités : Randonnée.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Au-delà de l'intérêt et de la richesse floristique, la présence de cet habitat permet une mosaïque de milieux (pelouse – lande – forêt) très favorable à la faune. Il est de plus ponctuel sur le site et relictuel à l'échelle de la France.

La Callune à une valeur élevée pour l'apiculture.

Etat de conservation : Bon

Menace : Risque de fermeture du milieu lié à la déprise pastorale.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir une gestion pastorale favorable au développement de cet habitat en mosaïque avec des habitats plus ouverts..
-

ACTIONS ET MESURES :

Afin de maintenir un habitat jeune, favorable à une bonne valeur pastorale, il est nécessaire de pérenniser un pastoralisme dynamique qui mettra en œuvre des écobuages raisonnés et un chargement suffisant.

- Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2
- Réaliser des écobuages raisonnés MESURE Est4

Sur le GP du mail de Cric, il est nécessaire de repenser avec les gérants actuels le fonctionnement de l'association pour palier au vieillissement de ces membres.



Landes naines à Azalée- 31.411

⇒ *Cetrario-Loiseleurietum* (Nègre 1970)



Habitat d'intérêt communautaire – 4060.1



LOCALISATION SUR LE SITE :

Elles sont assez présentes sur les sites, notamment sur des zones de crêtes ou des affleurements rocheux qu'elles colonisent.

SURFACE :

FR7300880 : 2.10 ha

FR7300881 : 58.34 ha

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT :

Ces landines se développent de l'étage subalpin à l'étage alpin, soit isolément, soit en mosaïque avec d'autres landes subalpines (à rhododendron notamment).

Elles constituent des tapis souvent assez ras d'azalées, myrtilles, callune et homogène des alpes.

Espèces caractéristiques : Loiseleuria procumbens, Vaccinium uliginosum, Vaccinium myrtillus, Huperzia selago, Homogyne alpina...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable car il se trouve à son stade climacique.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique.

Cadre de gestion : Gestion pastorale dans le cadre de convention pluriannuelle de pâturage. Les GP concernés sont les GP du Mail de Cric, de Campsaure-Couradilles-Pesson, des Crabioules et ovins de Oô. Le pacage est assuré par des ovins. La valeur fourragère de cet habitat est médiocre. La production de fourrage est tardive en raison des conditions climatiques.

Autres activités : Randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Développées en zone de crête, elles constituent une végétation pionnière des affleurements. On y retrouve des espèces d'intérêt patrimonial fort, comme le phylodoce bleu, espèce protégée au niveau national.

C'est de plus un habitat relictuel, lié à un climat froid.

Etat de conservation : Moyen.

Menace : Quelques zones de crêtes ou d'affleurements sont soumises à une érosion assez forte, liée au passage du bétail et des randonneurs (port de Vénasque, montée au refuge du Maupas et lac de Sadagouaus). Ce piétinement peut conduire à une régression de l'habitat en favorisant le développement d'une végétation encore plus clairsemée.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir des conditions stationnelles et une utilisation pastorale favorables au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Dans le cadre de l'activité pastorale, il est nécessaire de conduire les animaux afin de limiter le chargement instantané sur l'habitat. Le pâturage doit être le plus tardif possible afin de permettre le développement des espèces caractéristiques.

- Soutien du pastoralisme MESURE Est2
- Pratique pastorale adaptée aux enjeux de conservation MESURE Est4

Pour les activités de loisir, il est nécessaire de mettre de l'information à disposition des pratiquants dans le cadre de panneau d'information sur les sites ou par le biais des éditeurs de topo-guide locaux ou nationaux. Une veille sur le tracé des sentiers de randonnée permettra aussi de prévenir les débordements sur cet habitat sensible.

- Communication et information générales MESURE Com1
 - Sensibiliser les accompagnateurs et encadrants de pratiques de loisirs MESURE Freq1
 - Veille sur les sentiers de randonnée MESURE Infra1
-

Fiche habitat

21



Landes naines à Myrtille– 31.412

⇒ *Vaccinio-Festucetum rubrae* (Nègre 1970)



Habitat d'intérêt communautaire – 4060.1

LOCALISATION SUR LE SITE :

Bien représentée sur les deux sites, elle apparaît par taches dans les pelouses, ou en mosaïque avec le rhododendron.

SURFACE :

FR7300880 : 31.46 ha

FR7300881 : 322.47 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ces landines, présentes de l'étage montagnard supérieur et du subalpin, se caractérisent par une végétation dense, la strate sous-arbustive étant bien représentée. Elle fait suite aux pelouses subalpines après déprise ou sous-pâturage.

Contrairement à la lande à callune, on voit apparaître plusieurs espèces caractéristiques du subalpin.

Espèces caractéristiques : *Vaccinium myrtillus*, *Calluna vulgaris*, *Hypericum burseri subsp richeri*, *Gentiana lutea*, *Gentiana burseri*, *Arnica montana*, *Meum barbatum*, *Euphorbia hyberna*, *Aconitum napellus*, *Senecio adonidifolius*.

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable car il se trouve à son stade climacique. Sur la partie basse, il peut être remplacé par des landes à Rhododendron en cas de diminution de la pression pastorale

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique.

Cadre de gestion : Gestion pastorale dans le cadre de convention pluriannuelle de pâturage. Les GP concernés sont les GP du Mail de Cric, de Campsaure-Couradilles-Pesson, des Crabioules et ovins de Oô. Le pacage est assuré par des ovins. La valeur fourragère de cet habitat est médiocre. La production de fourrage est tardive en raison des conditions climatiques.

Autres activités : Randonnée, départ parapente, Refuge

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : La forte richesse spécifique en fait un milieu privilégié pour la faune, constituant des mosaïques avec les pelouses. Elle abrite aussi des espèces végétales caractéristiques.

Etat de conservation : Globalement bon, mais la lande à rhododendron tend à envahir et à restreindre son aire.

Menace : Déprise pastorale avec envahissement du rhododendron.

ENJEUX DE CONSERVATION :

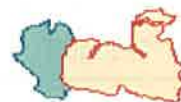
⇒ Préserver une utilisation pastorale favorable au maintien de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Dans le cadre de l'activité pastorale, il est nécessaire de conduire les animaux afin de limiter le chargement instantané sur l'habitat. Le pâturage doit être le plus tardif possible afin de permettre le

développement des espèces caractéristiques, tout en limitant le développement du Rhododendron.

- Soutien du pastoralisme MESURE Est2
 - Pratique pastorale adaptée aux enjeux de conservation MESURE Est4
-



Landes naines à Rhododendron- 31.42

⇒ *Rhododendro-Hylocomietum* (Nègre 1970)

Habitat d'intérêt communautaire - 4060.4



LOCALISATION SUR LE SITE :

Très présente sur les deux sites

SURFACE :

FR7300880 : 214.84 ha

FR7300881 : 474.35 ha

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT :

Ces landes sont les plus répandues aux étages subalpin et alpin, elles colonisent toutes les pelouses et landines délaissées par le pâturage.

Elles forment alors de larges étendues de couvert arbustif souvent très dense, majoritairement de *Rhododendron ferrugineum*.

Espèces caractéristiques : Rhododendron ferrugineum, Homogyne alpine, Vaccinium myrtillus, Vaccinium uliginosum, Calluna vulgaris, Scilla verna, Erythronium dens canis...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Ces landes se développent suite à l'abandon des pratiques pastorales. Elles s'installent sur des pelouses subalpines de façon lente après diminution du chargement. Le maintien d'une pression pastorale permet de développer des mosaïques pelouses/landes/forêts d'une grande richesse pour la faune et la flore.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique et privé (sous le pic Sacroux)

Cadre de gestion : gestion par le pastoralisme dans le cadre de convention pluriannuelle de pâturage. Tous les GP sont concernés hormis le GP du Mail de Cric. Le pacage est essentiellement réalisé par des ovins. La valeur fourragère de cet habitat est médiocre.

Autres activités : Randonnée.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Ces landes, très répandues, présentent surtout un intérêt faunistique de par leur rôle dans la mosaïque des milieux. Elles abritent aussi quelques espèces végétales subalpines intéressantes, comme *Huperzia selago*.

Etat de conservation : Bon

Menace : Pas de menaces identifiées, un équilibre doit être maintenu.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ➡ Maintenir et ou restaurer cet habitat en mosaïque pelouses/landes.

ACTIONS ET MESURES :

Afin d'éviter la fermeture de cet habitat par un envahissement du Rhododendron, il est nécessaire de maintenir une pression de pâturage.

- ➡ Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2

Il est envisageable de ré-ouvrir le milieu en réalisant des conduites de pâturage serrées grâce à du gardiennage en s'assurant au préalable de la disponibilité en cheptel pour augmenter le chargement.

- ➡ Adapter les pratiques pastorales aux enjeux de conservation MESURE Est4
-



Landes à Camarine et Arelles- 31.44

⇒ *Cladonio-Empetretum* (Nègre 1970)



Habitat d'intérêt communautaire – 4060.3

LOCALISATION SUR LE SITE :

Très ponctuelle, en mosaïque avec le rhododendron, sur les deux sites.

Surface

FR7300880 : 0.63 ha

FR7300881 : 2.40 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Landine caractérisée par une végétation plutôt rasante. On retrouve cet habitat souvent en mosaïque avec les landes à rhododendron et les landines à azalées.

Il s'installe en altitude, du subalpin à l'alpin, en contexte acide. Le sol y est généralement peu développé.

Espèces caractéristiques : Empetrum nigrum, Empetrum hermaphroditum, Vaccinium uliginosum, Vaccinium myrtillus, Arctostaphylos alpina, Huperzia selago...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable lié aux conditions difficiles présentes sur les stations.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : Cadre de gestion : gestion par le pastoralisme dans le cadre de convention pluriannuelle de pâturage. Tous les GP sont concernés hormis le GP du Mail de Cric. Le pacage est essentiellement réalisé par des ovins. La valeur fourragère de cet habitat est mauvaise.

Autres activités : Randonnée.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cet habitat est caractérisé par la présence d'espèces peu fréquentes, comme le lycopode sélagine, et il occupe des surfaces très réduites.

Etat de conservation : Bon, mais progression du rhododendron.

Menace : La déprise pastorale peut menacer cet habitat en favorisant la prolifération des landes à Rhododendron au détriment des landines naines sur les stations les moins difficiles.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Préserver cet habitat de l'envahissement par le Rhododendron.

ACTIONS ET MESURES :

Afin d'éviter la fermeture de cet habitat en mosaïque par un envahissement du Rhododendron, il est nécessaire de maintenir une pression de pâturage.

- ⇒ Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2

Il est envisageable de ré-ouvrir le milieu en réalisant des conduites de pâturage serrées grâce à du gardiennage en s'assurant au préalable de la disponibilité en cheptel pour augmenter le chargement.

- ⇒ Adapter les pratiques pastorales aux enjeux de conservation MESURE Est4
-

Fiche habitat

24



Fourrés de Genévriers nains- 31.43

⇒ *Cotoneastro- Arctostaphyletum* (pp) (Nègre 1950)



Habitat d'intérêt communautaire – 4060.6

LOCALISATION SUR LE SITE :

Nombreux replats de falaises à l'étage subalpin sur les deux sites.

SURFACE :

FR7300880 : 22.87 ha

FR7300881 : 89.74 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Cet habitat est souvent observé en contexte rocheux et plutôt acide, les landes à genévrier colonisant les replats des falaises. Il est par ailleurs installé à l'étage subalpin, sur le versant sud principalement, et caractérisé par des espèces xérophiles.

Cet habitat n'est que très rarement observé en contexte prairial, les landes à Rhododendron étant alors dominantes.

La végétation arbustive est dense.

Espèces caractéristiques : Juniperus communis gp prostrata, Daphne laureola, Calluna vulgaris, Vaccinium myrtillus, Homogyne alpina...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Landes installées après l'abandon par le pastoralisme sur des pelouses subalpines. Elles peuvent continuer à évoluer vers des habitats de Pin à crochets.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique.

Cadre de gestion : gestion par le pastoralisme dans le cadre de convention pluriannuelle de pâturage. Tous les GP sont concernés hormis le GP du Mail de Cric. Le pacage est essentiellement réalisé par des ovins. La valeur fourragère de cet habitat est mauvaise à médiocre.

Autres activités : Randonnée.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitat ponctuel, il offre par ailleurs une végétation sur la falaise qui peut être intéressante pour la faune.

Etat de conservation : moyen à bon

Menace : Pas de menace identifiée, habitat stable.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir les conditions stationnelles favorables au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

- ⇒ Pas de mesure particulière à mettre en œuvre pour assurer la conservation de cet habitat.
-



Landes à Raisin d'ours- 31.47

⇒ *Cotoneastro- Arctostaphyletum* (pp) (Nègre 1950)



Habitat d'intérêt communautaire - 4060.7

LOCALISATION SUR LE SITE :

Une belle station est présente en vallée de la Pique à proximité du Pic Penjat, elle apparaît ailleurs de façon sporadique sur les deux sites.

SURFACE :

FR7300880 : 0.27 ha

FR7300881 : 18.75 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ces landes, très ponctuelles, sont constituées d'espèces xérophiles et thermophiles. On les trouve sur les vives de falaises, ou en association avec d'autres landines, aux étages alpin et surtout subalpin.

Espèces caractéristiques : Arctostaphylos uva ursi, Arctostaphylos alpina, Daphne laureola, Calluna vulgaris, Vaccinium myrtillus, centaureo rotundifolia...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Ces landes sont des landes extra-sylvatiques spontanées en raison des conditions stationnelles défavorables à l'installation d'un couvert boisé. C'est un habitat stable dans la mesure où il ne découle pas d'une dégradation par des pratiques pastorales.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique.

Cadre de gestion : gestion par le pastoralisme dans le cadre de convention pluriannuelle de pâturage. Les GP de Campsaure, Couradilles, Pesson et ovins d'Oô sont concernés. Le pacage est essentiellement réalisé par des ovins. La valeur fourragère de cet habitat est mauvaise à médiocre.

Autres activités : Randonnée, départ parapente.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cet habitat est présent en France de façon relictuelle, dans les Pyrénées Centrales et Orientales. Il est de plus très ponctuel sur les deux sites, et mérite donc une attention particulière. Il offre également de nombreuses baies pour les oiseaux

Etat de conservation : Bon

Menace : La déprise pastorale induit une évolution progressive de ces landes vers un stade fermé, il convient donc de limiter son effet.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Soutenir des pratiques pastorales favorables au maintien de cet habitat en mosaïque avec des milieux plus ouverts.

ACTIONS ET MESURES :

Afin d'éviter la fermeture de cet habitat en mosaïque par un envahissement du Rhododendron, il est nécessaire de maintenir une pression de pâturage.

- ⇒ Soutien de l'activité pastorale MESURE Est2

Il est envisageable de ré-ouvrir le milieu en réalisant des conduites de pâturage serrées grâce à du gardiennage en s'assurant au préalable de la disponibilité en cheptel pour augmenter le chargement.

- ⇒ Adapter les pratiques pastorales aux enjeux de conservation MESURE Est4

Fiche habitat

26



Broussailles de Saules pyrénéens- 31.6214

⇒ *Veronico-Salicetum* (Nègre 1970)



Habitat d'intérêt communautaire - 4060.2

LOCALISATION SUR LE SITE :

Présents dans le vallon d'Esquierry, à Médassoles, et sur la crête des six pics en vallée d'Oô.

Surface :

FR7300880 : 0.18 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Installée sur roche calcaire, cette landine forme des tapis ras, peu fournis, sur un sol assez superficiel. Ces localisations sont très ponctuelles, on le retrouve occasionnellement en mosaïque avec d'autres landines ou rhodoraies. La végétation reste globalement assez pauvre.

Espèces caractéristiques : Salix pyrenaica, Veronica ponae, Dryas octopetala, Alchemilla alpina, Sesleria caerulea, Arctostaphylos alpina.

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable à l'étage alpin inférieur.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique

Cadre de gestion : gestion par le pastoralisme par des conventions pluriannuelle de pâturage. Le GP ovins d'Oô est le plus concerné. Le pacage est assuré par des ovins sur un habitat de valeur fourragère mauvaise.

Autres activités : randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitat très localisé lié à la présence de roches calcaires, il abrite une végétation très spécifique, avec des espèces endémiques, comme le Saule des Pyrénées ou la Véronique des Pyrénées.

Etat de conservation : Bon.

Menace : Pas de menace identifié.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir les conditions stationnelles favorables au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

- ⇒ Pas de mesure particulière à mettre en œuvre pour assurer la conservation de cet habitat.
-



Hêtraie (et Hêtraie-Sapinière) acidiphile- 41.12

- ⇒ *Illici-Fagetum sylvaticae*
- ⇒ *Deschampsia flexuosae-Fagetum sylvaticae*



Habitat d'intérêt communautaire – 9120.3 & 9120.4



LOCALISATION SUR LE SITE :

Quelques stations bien développées en vallée de la Pique dans le Vallon de Burbe, la forêt domaniale de Luchon...

Souvent observée sur les deux sites en lisière forestière supérieure, puis de façon sporadique dans chaque massif forestier.

Surfaces :

FR7300880 : 91.89 ha

FR7300881 : 528.59 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ce type d'habitat est caractérisé par la présence de nombreuses espèces acidiphiles, liées généralement à un sol peu développé et riche en éléments siliceux. Des faciès très différents peuvent être notés, notamment par la plus ou moins forte abondance de sapin.

Espèces caractéristiques : Calluna vulgaris, Vaccinium myrtillus, Ilex aquifolium, Deschampsia flexuosa, Oxalis acetosella, Blechnum spicant, Prenanthes purpurea, Erythronium dens canis, Luzula sylvatica...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable, car à son stade climacique. Stade final de la reconquête suite à l'abandon des surfaces par l'agriculture à l'étage montagnard.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique et quelques parcelles privées en fond de vallée (reconquête de zone agricole en déprise)

Cadre de gestion : essentiellement ONF pour les forêts relevant du régime forestier. Quelques lisières supérieures se trouvent en zone d'estive (GP ovins d'Oô notamment). La conduite sylvicole de cet habitat est orientée vers la protection et production avec une gestion en futaie irrégulière par bouquets et parquets

Autres activités : Randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitat assez bien développé, mais les faciès à houx sont moins courants et présentent donc un intérêt plus marqué, notamment par le couvert arbustif qu'il procure. Le secteur du vallon de Burbe présente d'autant plus d'intérêt qu'il est très favorable à la présence de la Rosalie des Alpes.

Outre la Rosalie des Alpes, les hêtraies sont aussi essentielles pour les chiroptères (terrain de chasse et gîte potentiel). Peut abriter des bryophytes de la directive (Dicrane et buxbaumie)

Etat de conservation : Bon

Menace : Pas de menaces directes, le plus souvent il s'agit de forêts de protection. La création de pistes forestières ou le reboisement en résineux, sont les principales menaces.

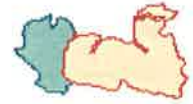
ENJEUX DE CONSERVATION :

- Maintenir l'habitat en favorisant des pratiques sylvicoles adaptées.

ACTIONS ET MESURES :

La conservation de cet habitat nécessite de pratiquer une sylviculture adaptée en favorisant le mélange d'essences et le maintien des vieux arbres, en conservant les sous étages et en veillant à l'équilibre des classes d'âge. Il est aussi primordial de favoriser la régénération naturelle de cet habitat en s'assurant notamment de l'équilibre sylvo-cynégétique.

- Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE For1
-



Hêtraie calcicole à Céphalanthère- 41.16

⇒ *Cephalanthero rubrae-Fagion sylvaticae* ((Tüxen in Tüxen & Oberd., 1958) Boulet et Rameau *all. nov. hoc loco*)



Habitat d'intérêt communautaire – 9150.9



LOCALISATION SUR LE SITE :

Principale station observée dans la Haute Vallée de la Pique, à proximité de l'ancienne route de Jouéou. Quelques autres zones sont notées, mais restent très marginales (surface faible, non cartographiée) notamment en forêt communale de Oô au dessus des granges d'Astau.

Surface :

FR7300880 : 13.98 ha

FR7300881 : 1.3 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Hêtraie développée sur substrat calcaire, où le sol n'a pas subi de décalcification et est généralement peu développé, assez superficiel.

Elle est observée en contexte assez sec (xérophile à méso-xérophile), avec des strates herbacée et arbustive souvent bien développées.

On y retrouve la Céphalanthère rouge, la Sesslerie bleue, le Domppe-venin, ou encore l'Hellébore vert.

Espèces caractéristiques : Fagus sylvatica, Cephalanthera spp, Epipactis helleborine, Sesleria caerulea, Carex ornithopoda, Laserpitium nestleri...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable à son stade climacique.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique (Forêt communale de Bagnères de Luchon)

Cadre de gestion : ONF, parcelle en protection et en production. Gestion en futaie irrégulière par bouquets et parquets.

Autres activités : Randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Du fait de la dominance de milieux acides sur les sites, ce type de hêtraie est très rare et localisé. Elle est donc importante de par la diversité qu'elle amène dans un milieu forestier très majoritairement neutrophile. On y retrouve aussi des espèces très spécifiques.

A plus grande échelle, il s'agit aussi d'un type de hêtraie toujours localisé et de faible superficie.

Abrite des habitats d'espèce d'intérêt communautaire (Rosalie, Chiroptères, Bryophytes)

Etat de conservation : Assez bon, mais la rareté et la fragilité de l'habitat nécessite une vigilance particulière.

Menace : La création de grandes trouées lors des coupes forestières, la disparition de la strate arbustive, ainsi que la modification de la composition (essences) sont défavorables au maintien de cet habitat.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- Maintenir les conditions stationnelles de cet habitat en favorisant une gestion sylvicole adaptée.

ACTIONS ET MESURES :

La conservation de cet habitat nécessite de pratiquer une sylviculture adaptée en favorisant le mélange d'essence et le maintien des vieux arbres, en conservant le sous étage, en veillant à l'équilibre des classes d'âge et en gérant le peuplement en futaie jardinée ou irrégulière par bouquets. Il est aussi primordial de favoriser la régénération naturelle de cet habitat en s'assurer notamment de l'équilibre sylvocynégétique. Les coupes devront être effectuées sur des surfaces faibles

- Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE For1
-

Forêt de ravin hygrophile à Tilleul, Frêne et Sycomore* 41.41* & Forêt de ravin thermophile à Tilleul*- 41.45*

⇒ *Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani* Klika 1955



Habitat d'intérêt communautaire prioritaire – 9180*



LOCALISATION SUR LE SITE :

Bois de l'Ombre de Burbe, Bois de Réouère

Surface :

FR7300880 : 0 ha

FR7300881 : 7.24 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Les forêts de ravin typiques sont installées dans des conditions telles que seules les espèces forestières « vagabondes » peuvent s'y adapter ;

Les Forêts de ravin hygrophile à Tilleul, Frêne et Sycomore sont installées sur des éboulis en pente forte, très instables, en contexte frais et humide.

Les Forêts de ravin thermophile à Tilleul sont situées à bonne exposition, soit sur éboulis instables, soit en forte pente avec un blocage stationnel (pas d'évolution possible vers un autre type de forêt)

Espèces caractéristiques : *Fraxinus Excelsior*, *Acer Pseudoplatanus*, *Tilia Platyphyllos*

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Le caractère instable de cet habitat entraîne une dynamique d'évolution continue de la végétation. Le sol est le plus souvent composé exclusivement de matière organique qui s'accumule par dégradation des végétations précédentes. Les forêts de ravin fonctionnent de façon cyclique avec comme point de départ la stabilisation de l'éboulis.

Eboulis couverts de Mousses et Lichens => Végétation pionnière herbacée => Fructicées => installation progressive des essences nomades : Tilleul, Frêne, Erable.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique.

Cadre de gestion : ONF pour les zones en régime forestier, série de protection et de production gestion en Futaie irrégulière par bouquets et parquets (faible prélèvement). Quelques stations ne relèvent pas du régime forestier (parcelle communale) et ne font l'objet d'aucune gestion sylvicole (sous le bois de la Réouère)

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitat couvrant des surfaces très limitées, amenant une diversité au sein de la hêtraie-sapinière environnante. Milieu très fragile, lié à l'instabilité qui caractérise l'habitat.

Etat de conservation : Bon

Menace : Certaines parcelles sont prévues dans le plan d'aménagement pour réaliser des coupes (forêt communale de St-Mamet)

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ➡ Maintenir les conditions stationnelles de l'habitat et réduire les actions anthropiques.

ACTIONS ET MESURES :

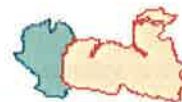
Il est primordial pour la conservation de cet habitat de limiter/arrêter les travaux de gestion forestière sur ces stations. La traversée par des engins forestiers ou les aménagements de pistes sont à proscrire.

Il est nécessaire de maintenir autour des stations, des zones tampons où les coupes rases et massives devront être évitées.

- ➡ Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE For1
-

Fiche habitat

30



Sapinière hyper-acidiphile intrapyréenne- 42.113

⇒ *Galio rotundifolii-Abietetum albae*



Habitat d'intérêt communautaire – 9120.4

LOCALISATION SUR LE SITE :

Présente dans la partie supérieure de la forêt, elle est surtout observée dans la vallée de la Pique.

SURFACE :

FR7300880 : 27.40 ha

FR7300881 : 467.58 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

La végétation est caractérisée par des espèces acidiphiles, la présence de sapin étant nettement dominante sur le hêtre contrairement à la hêtraie acidiphile. Par ailleurs, cet habitat s'observe souvent à une altitude supérieure. Aux espèces caractéristiques de la hêtraie, s'ajoutent *Galium rotundifolium*, *Melampyrum sylvaticum*... On y retrouve aussi régulièrement des espèces caractéristiques des hêtraies-sapinières neutrophiles, qui viennent se mêler au cortège des acidiphiles.

Par ailleurs, le sous-bois est souvent moins développé du fait du manque de luminosité au sol (strate arborescente plus fournie).

Espèces caractéristiques : Abies alba, Galium rotundifolium, Vaccinium myrtillus, Melampyrum sylvaticum

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable, à son stade climacique.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique

Cadre de gestion : ONF, on trouve des stations au sein de toutes les forêts relevant du régime forestier. Cet habitat se trouve exclusivement sur des pentes non accessibles.

Autres activités : Randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitat assez localisé, peu développé, mais dont la flore est assez courante. On peut néanmoins y observer quelques espèces spécifiques.

Etat de conservation : Bon

Menace : Pas de menace directe, cet habitat n'est pas touché par la production et les coupes.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ maintien des conditions stationnelles favorables au développement de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

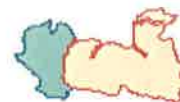
- ⇒ Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE For1
-

Fiche habitat

31

Forêts pyrénéennes de Pins de montagne à Rhododendron ferrugineux – 42.413

⇒ *Rhododendro-Pinetum uncinatae*



Habitat d'intérêt communautaire – 9430.12



LOCALISATION SUR LE SITE :

Occupe la limite supérieure du domaine forestier des altitudes élevées (jusqu'à 2500m environ les deux sites).

SURFACE :

FR7300880 : 13.35 ha

FR7300881 : 72.14 ha

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Le Pin à crochets s'installe sur des nardaies ou des rhodoraies. Il peut être le signe d'une certaine déprise pastorale.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique

Cadre de gestion : ONF pour les forêts relevant du régime forestier avec des zones en repos essentiellement et une partie en protection et production sur la forêt communale de Cazeaux de Larboust. Ces habitats se trouvent cependant le plus souvent en zone d'estive avec une gestion par convention de pâturage par les GP.

Autres activités : randonnée, départ parapente.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : C'est le seul type forestier à atteindre de telles altitudes et il constitue à ce titre un habitat intéressant notamment en terme de mosaïque de milieux. Ils sont le plus souvent inaccessibles pour la mise en œuvre d'une gestion sylvicole.

Etat de conservation : Globalement bon, mais quelques dégradations sont observées à proximité de zones de bivouac (Espingou et Lac Vert)

Menace : La coupe des branches et la destruction des rejets limitent la capacité de régénération de l'habitat.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ maintenir la surface et la composition de cet habitat pour assurer sa conservation.

ACTIONS ET MESURES :

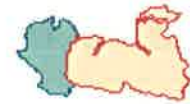
Cet habitat fait rarement partie des séries en production. Il faut cependant être vigilant quant aux risques d'hybridation avec des espèces tels que le Pin Sylvestre ou le Pin Mugo.

- ⇒ Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE For1

L'utilisation des branchages de Pin à crochets aux abords de bivouac nécessite de mettre en place une information précise aux points de départ vers la haute montagne.

- ⇒ Communication et informations générales Com1

Forêts acidiphiles de Pins de montagne des soulans pyrénéenne - 42.4241



⇒ *Arctostaphylo uvae-ursi-Pinetum uncinatae*



Habitat d'intérêt communautaire – 9430.8

LOCALISATION SUR LE SITE :

Occupe la limite supérieure du domaine forestier, pouvant parfois atteindre des altitudes élevées (jusqu'à 2500m environ). Habitat bien représenté sur les deux sites.

SURFACE :

FR7300880 : 26.76 ha

FR7300881 : 40.68 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Forêt acidiphile de Pins de montagne des soulans pyrénéennes : développée en soulane, sur substrat siliceux, souvent sur des sols peu développés. Habitat supportant une sécheresse assez forte.

Espèces caractéristiques : Pinus uncinata, Pinus sylvestris, Arctostaphylos uva-ursi, Juniperus communis gp prostrata, Calluna vulgaris, Deschampsia flexuosa, Veronica officinalis, Potentilla erecta...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Cet habitat s'installe sur des pelouses à Fétuques sur zone d'éboulis siliceux => landes à Genevriers.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : ONF pour les forêts relevant du régime forestier avec des zones en repos essentiellement et une partie en protection et production sur la forêt communale de Cazeaux de Larboust. Ces habitats se trouvent cependant le plus souvent en zone d'estive avec une gestion par convention de pâturage par les GP.

Autres activités : randonnée.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : C'est le seul type forestier à atteindre de telles altitudes et il constitue à ce titre un habitat intéressant notamment en terme de mosaïque de milieux.

Etat de conservation : Globalement bon, mais quelques dégradations sont observées à proximité de zones de bivouac (Espingo et Lac Vert)

Menace : La coupe des branches et la destruction des rejets limitent la capacité de régénération de l'habitat. Il faut être vigilant quant au risque d'incendie notamment lors d'écobuage.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ maintenir la surface et la composition de cet habitat pour assurer sa conservation.

ACTIONS ET MESURES :

Cet habitat fait rarement partie des séries en production. Il faut cependant être vigilant quant aux risques d'hybridation avec des espèces tels que le Pin Sylvestre ou le Pin Mugo.

- ⇒ Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE For1

L'utilisation des branchages de Pin à crochets aux abords de bivouac nécessite de mettre en place une information précise aux points de départ vers la haute montagne.

- ⇒ Communication et informations générales Com1
-

Fiche habitat

33



Pelouses pionnières des dalles calcaires _ 62.3b x 36.2*

⇒ *Alyssa alyssoidis-Sedion albi* (Oberd et Th. Müll. in Th. Müll. 1961)



Habitat d'intérêt communautaire prioritaire— 6110.2*

LOCALISATION SUR LE SITE :

Quelques éléments dans le vallon d'Esquierry.

Surface :

FR7300880 : 0.022 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ces pelouses correspondent à la végétation installée sur les dalles calcaires de alpin à subalpin (62.3B X 36.2*)

Les espèces présentes sont des pionnières adaptées aux sols très superficiels, telles que les orpins.

Dans les plus hautes altitudes, la végétation des dalles est encore plus éparse, presque inexistante.

Espèces caractéristiques : Sedum album, Sedum acre, Alyssum alyssoides, Poa alpina, Thymus praecox, Allium carinatum, Minuartia verna...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat Stable

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : Bien que le plus souvent inutilisées pour la pâture, les stations se trouvent dans le périmètre des conventions pluriannuelles de pâture conclues par les GP.

Autres activités : Randonnées de haute montagne, escalade.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitat très ponctuel sur les deux sites, du fait notamment de la rareté des roches calcaires.

Etat de conservation : Bon

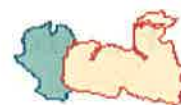
Menace : Pas de menace identifiée

ENJEUX DE CONSERVATION :

⇒ maintien des conditions stationnelles favorables à cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Aucune action n'est à mettre en œuvre sur cet habitat pour assurer sa pérennité.



PELOUSES PIONNIERES MONTAGNARDES DES DALLES SILICEUSES DE PYRENEES – 62.3A x 34.111 & PELOUSES PIONNIERES SUBALPINES A ALPINES DES DALLES SILICEUSES DE PYRENEES – 62.3A x 36.2

⇒ *Sedion pyrenaici* (Tüxen ex Rivas Mart. 1994)



Habitat d'intérêt communautaire – 8230.3



LOCALISATION SUR LE SITE :

Habitat faiblement représenté sur les hautes altitudes des deux sites, en contexte rocheux, souvent alternant avec les zones d'éboulis.

Surface :

FR7300880 : 228.53 ha

FR7300881 : 347.70 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Dans cet habitat, la végétation s'installe sur les dalles siliceuses planes à légèrement pentues, de l'étage montagnard (code 62.3A x 34.11) à subalpin et alpin (code 62.3A x 36.2).

Seules les espèces pionnières peuvent s'adapter à ces sols très superficiels et secs, et notamment de nombreuses crassulacées.

Espèces caractéristiques : Sedum album, Sedum anglicum, Sedum hirsutum, Sedum reflexum, Sedum brevifolium, Sedum dasyphyllum, Sempervivum montanum, Sempervivum tectorum, Silene rupestris, Rumex acetosella...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Cet habitat pionnier est stabilisé tant que les conditions stationnelles sont maintenues. A terme en fonction du dépôt de terre fine, il peut évoluer vers des pelouses acidiphiles.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : Bien que le plus souvent inutilisées pour la pâture, les stations se trouvent dans le périmètre des conventions pluriannuelles de pâturage conclues par les GP.

Autres activités : Randonnées de haute montagne, escalade.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cet habitat très spécialisé est riche en orpins et autres crassulacées, parfois endémiques des Pyrénées, mais la végétation est souvent morcelée et fragile.

Etat de conservation : Bon

Menace : Le passage de randonneurs hors sentier tend à détruire certaines de ces communautés.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ maintien des conditions stationnelles favorables à cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

Informers les pratiquants d'activités sportives sur les dégâts qui peuvent être causés par le piétinement de cet habitat. Cette information doit être disponible aux points de départ des sentiers de randonnée et tenue à disposition des professionnels du tourisme et des accompagnants

- ⇒ Communication et informations générales MESURE Com1
- ⇒ Sensibiliser les professionnels du tourisme et des loisirs en montagne MESURE Freq1

Fiche habitat

35



Eboulis silicieux montagnards des Pyrénées –61.1X

⇒ *Rumiceto scutati-Galeopsidetum angustifoliae*
(Chouard 1949)



Habitat d'intérêt communautaire – 8110.7

LOCALISATION SUR LE SITE :

De l'étage montagnard à la base du subalpin, sur les deux sites ; assez bien représentés.

Surface :

FR7300880 : 6.03 ha

FR7300881 : 6.02 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Cet habitat correspond aux différents éboulis non calcaires observés à l'étage montagnard. De manière générale, ils sont constitués de gros blocs rocheux, et la végétation présente deux faciès :

- un faciès d'éboulis non fixés, où la végétation est très clairsemée, seules quelques espèces pionnières étant observées (*Rumex scutatus*, *Galeopsis segetum*, *Galeopsis angustifolia*, *Linaria repens*).
- Un faciès de colonisation avancée, avec fixation des éboulis par une végétation assez luxuriante, évoquant une évolution vers la mégaphorbiaie ou le pré-bois (*Digitalis purpurea*, *Sonchus plumieri*, *Epilobium collinum*, *Pimpinella saxifraga*, *Vincetoxicum hirundinaria*...).

Espèces caractéristiques : Rumex scutatus, Galeopsis segetum, Galeopsis angustifolia, Galeopsis ladanum, Galeopsis pyrenaica, Digitalis purpurea, Digitalis lutea, Epilobium collinum, Linaria repens, Pimpinella saxifraga, Silene vulgaris subsp prostrata, Vincetoxicum hirundinaria...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable avec un équilibre instauré entre la colonisation végétale et la mobilité de l'éboulis. A terme, en cas de fixation de l'éboulis, il peut y avoir évolution vers des pelouses acidiphiles.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : pas de gestion particulière de cet habitat, même s'il se trouve dans le périmètre des GP.

Autres activités : Randonnée (sentier du lac d'Oô et du port de Vénasque)

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cet habitat est endémique des Pyrénées Centrales. On y retrouve donc aussi des espèces endémiques, intimement liées au maintien de l'habitat.

Etat de conservation : Bon

Menace : La création de pistes, sentiers de randonnées peuvent détruire l'habitat, ainsi que des passages répétés lors des parcours pastoraux.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Assurer la conservation de cet habitat en maintenant les conditions stationnelles favorables.

ACTIONS ET MESURES :

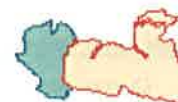
S'assurer que cet habitat est préservé des atteintes anthropiques, notamment l'aménagement de nouveaux sentiers de randonnée, en se rapprochant des éditeurs de Topo-guide ou fédérations sportives.

- ⇒ Veille sur les sentiers de randonnée MESURE Infra1

Eboulis silicieux alpins et subalpins –61.11

⇒ *Oxyria digyna*-*Doronicetum viscosae* (Chouard, 1949)

⇒ *Aronico scorpioidis*-*Luzuletum spadiceae* (Nègre, 1968)



Habitat d'intérêt communautaire – 8130.19

LOCALISATION SUR LE SITE :

C'est le type d'éboulis le mieux représenté à cet étage, sur les deux sites.

SURFACE :

FR7300880 : 429.17 ha

FR7300881 : 690.96 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Caractéristique de l'étage subalpin, cet habitat se présente sous forme d'éboulis de blocs fins à moyens. Il est principalement observé dans un contexte un peu humide et frais, en exposition ouest ou nord. La végétation est peu dense.

L'enneigement de cet habitat peut être très tardif.

Espèces caractéristiques : *Doronicum grandiflorum*, *Epilobium anagallidifolium*, *Oxyria digyna*, *Ranunculus glacialis*, *Linaria alpina*...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : pas de gestion particulière de cet habitat, même s'il se trouve dans le périmètre des GP.

Autres activités : Randonnée (sentier du lac d'Oô et du port de Vénasque)

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitat endémique, très spécifique du fait des conditions d'exposition et d'humidité, et accueillant donc une flore spécialisée.

Etat de conservation : Bon

Menace : Pas de menace directe notée, mais cet habitat est sensible, notamment vis-à-vis de l'aménagement de sentiers, pistes, parcours pastoraux.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Assurer la conservation de cet habitat en maintenant les conditions stationnelles favorables.

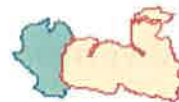
ACTIONS ET MESURES :

S'assurer que cet habitat est préservé des atteintes anthropiques, notamment l'aménagement de nouveaux sentiers de randonnée, en se rapprochant des éditeurs de Topo-guide ou fédérations sportives.

- ⇒ Veille sur les sentiers de randonnée MESURE Infra1

Fiche habitat

37



Eboulis psychrophiles de gros blocs siliceux –61.114

⇒ *Cryptogramma crispae-Dryopteridetum abbreviatae*
nov. ass. (Gruber, 1978)



Habitat d'intérêt communautaire – 8110.6

LOCALISATION SUR LE SITE :

De l'étage montagnard à subalpin, sur les deux sites, mais occupant une surface restreinte.

SURFACE :

FR7300880 : 103.66 ha

FR7300881 : 26.94 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Habitat installé sur éboulis fixés, de gros blocs siliceux, en ombrée et souvent assez humide. La végétation peut y être assez recouvrante, elle apparaît luxuriante du fait de la présence de nombreuses fougères, mais est souvent peu diversifiée. Cet éboulis est caractérisé par la présence de *Dryopteris oreades*, *Cryptogramma crispa*, *Polystichum lonchitis*, *Athyrium filix-femina*.

Espèces caractéristiques : Dryopteris oreades, Athyrium filix femina, Cryptogramma crispa, Polystichum lonchitis, Saxifraga geranioides, Senecio pyrenaicus, Epilobium collinum...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable bien que pouvant évoluer vers des landes à Rhododendron en cas de fixation de l'éboulis.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : pas de gestion à proprement parler en raison des difficultés d'accessibilité des zones pour le bétail.

Autres activités : Randonnée (GR 10), escalade

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Là encore, il s'agit d'un habitat endémique des Pyrénées, il abrite une flore spécifique mais représente également un habitat privilégié pour de nombreuses espèces animales (hermine, micromammifères, oiseaux qui peuvent y trouver refuge).

Etat de conservation : Bon, mais on peut néanmoins observer une colonisation ponctuelle par le rhododendron.

Menace : Pas de menaces directes, mais fragilité de l'habitat. La création de sentiers, pistes... menacerait son intégrité.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Assurer la conservation de cet habitat en maintenant les conditions stationnelles favorables.

ACTIONS ET MESURES :

S'assurer que cet habitat est préservé des atteintes anthropiques, notamment l'aménagement de nouveaux sentiers de randonnée, en se rapprochant des éditeurs de Topo-guide ou fédérations sportives.

- ⇒ Veille sur les sentiers de randonnée MESURE Infra1

Eboulis pyrénéo-alpiens silicieux thermophiles –61.33

- ⇒ *Sedo-Crepidetum* (Nègre, 1968)
- ⇒ *Cerastio-Armerietum* (Nègre, 1968)
- ⇒ *Allosuro-Poetum* (Nègre, 1968)



Habitat d'intérêt communautaire – 8130.7

LOCALISATION SUR LE SITE :

Ponctuel sur le site d'Oô

Surface :

FR7300880 : 29.95 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Les conditions d'installation de cet habitat sont assez larges, les blocs pouvant être fins à moyens et fixés ou mobiles, la pente moyenne à forte. L'exposition est elle aussi variable, et l'habitat est présent de l'étage subalpin supérieur à l'alpin. Les conditions microclimatiques y sont assez rudes. Le recouvrement végétal est faible et peu diversifié.

Espèces caractéristiques : Armeria alpina, Cerastium alpinum, Crepis pygmaea, Cryptogramma crispa, Dryopteris oreades, Meum glacialis, Galium cometorhizon, Linaria alpina, Poa cenisia, Sedum alpestre, Senecio pyrenaicus...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable, qui peut évoluer vers des pelouses après la stabilisation de l'éboulis.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique

Cadre de gestion : pas de gestion particulière.

Autres activités : Randonnée.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitat endémique des Pyrénées Centrales de grande valeur écologique, abritant des espèces spécialisées et endémiques, et servant également de refuge pour la faune (micromammifères, hermine...)

Etat de conservation : Bon,

Menace : Pas de menaces directes sur cet habitat, mais, comme les autres éboulis, il est sensible aux créations de sentiers et passages répétés du bétail.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ➔ maintien de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

S'assurer que cet habitat est préservé des atteintes anthropiques, notamment l'aménagement de nouveaux sentiers de randonnée, en se rapprochant des éditeurs de Topo-guide ou fédérations sportives.

- ➔ Veille sur les sentiers de randonnée MESURE Infra1
-



Eboulis calcaires pyrénéens –61.34

⇒ *Iberidion spathulatae* (Braun-Blanq. 1948)



Habitat d'intérêt communautaire – 8120.6 & 8130

LOCALISATION SUR LE SITE :

Quelques localisations en vallée d'Oô dans le Val d'Esquierry principalement, et dans la montée au Vénasque pour la vallée de la Pique.

Surface

FR7300880 : 0.075 ha

FR7300881 : 0.178 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Ce code regroupe tous les types d'éboulis calcaires. En fonction de l'altitude, du taux d'humidité, de l'exposition, de la pente, et enfin de la taille des éléments de l'éboulis vont conditionner le type de végétation présente.

⇒ En condition thermophile :

Espèces caractéristiques : Campanula speciosa, Crepis pygmaea, Doronicum grandiflorum, Meum glacialis, Iberis spathulata, Ranunculus gouani, Ranunculus parnassifolius, Reseda glauca, Saxifraga praetermissa...

⇒ Pour les éboulis frais et ombragés, composés de blocs plus grossiers :

Espèces caractéristiques : Rumex scutatus, Dryopteris filix mas, Polystichum lonchitis, Polystichum aculeatum, Valeriana montana, Silene vulgaris subsp prostrata, Rubus idaeus...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique.

Cadre de gestion : pas de gestion particulière

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitats peu fréquents sur les deux sites, du fait de la nature plutôt siliceuse des roches. Habitat endémique des Pyrénées, comprenant des espèces spécifiques de ce milieu et adaptées aux conditions physiques.

Etat de conservation : Globalement bon, quelques éboulis sont néanmoins détériorés par la présence de sentiers.

Menace : Pas de menaces directes, mais la création de nouveaux sentiers ou pistes pourraient lui être préjudiciable.

ENJEUX DE CONSERVATION :

⇒ maintien de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

S'assurer que cet habitat est préservé des atteintes anthropiques, notamment l'aménagement de nouveaux sentiers de randonnée, en se rapprochant des éditeurs de Topo-guide ou fédérations sportives.

⇒ Veille sur les sentiers de randonnée MESURE Infra1

Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes –62.211

- ⇒ Groupement à *Saxifraga intricata* et *Veronica fruticans* (Chouard 1949)
- ⇒ *Potentilla nivalis* - *Phyteumetum hemisphaerici* (Nègre 1968)
- ⇒ *Saxifragetum iratianae* (Nègre 1968)



Habitat d'intérêt communautaire – 8220



Surface :

FR7300880 : 614.78 ha

FR7300881 : 719.99 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Les falaises siliceuses peuvent présenter de nombreux faciès, selon les conditions stationnelles.

Espèces caractéristiques :

A l'étage montagnard et subalpin, la végétation est diversifiée et plutôt bien développée, avec *Saxifraga intricata*, *Veronica fruticans*, *Asplenium septentrional*, *Saxifraga clusii*, *Sedum anglicum*, *Sedum brevifolium*, *Sedum hirsutum*, *Sempervivum tectorum*, *Umbilicus rupestris*, *Asarina procumbens*...

Plus haut, la végétation des falaises devient plus clairsemée, avec *Phyteuma hemisphaericum*, *Potentilla nivalis*, *Rhodiola rosea*...

Enfin, aux étages alpin et nival, seules quelques espèces se maintiennent : *Saxifraga pubescens* subsp *iratianae*, *Silene acaulis*, *Saxifraga bryoides*, *Saxifraga moschata*...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique.

Cadre de gestion : Pas de gestion particulière de cet habitat qui n'a pas de vocation économique sur le site.

Autres activités : Escalade, pyrénéisme, départ parapente, EDF

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Il existe une grande variabilité des conditions en fonction des étages et de l'exposition. Cela permet la présence d'une flore riche et diversifiée. Par ailleurs ces falaises abritent de nombreuses espèces animales.

Etat de conservation : Bon

Menace : Pas de menaces directes, mais l'attention doit être portée sur les créations de voies d'escalade et via ferrata notamment sous le pic Penjat.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ➔ maintien de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

S'assurer que cet habitat est préservé des atteintes anthropiques, notamment les nouvelles voies d'escalade aménagées ou les Via-Ferrata, en se rapprochant des fédérations sportives. En ce qui concerne le pyrénéisme, cette activité est beaucoup moins encadrée, il faut donc sensibiliser les professionnels de la montagne.

- ➔ Veille sur les sentiers de randonnée MESURE Infra1
 - ➔ Sensibiliser les professionnels du tourisme et des loisirs en montagne MESURE Freq1
-

Falaises calcaires des pyrénées Centrales –62.12

- ⇒ *Asperulo-Potentilletum alchimilloidis* (Chouard 1949)
- ⇒ *Sempervivo-Potentilletum rupestris* nov. ass. (Nègre 1968)
- ⇒ *Saxifrago-Asplenietum viridis* nov. ass. (Nègre 1968)



Habitat d'intérêt communautaire – 8210.21



LOCALISATION SUR LE SITE :

Dans les deux vallées, mais de façon sporadique, parfois imbriquées avec les falaises siliceuses (présence de quelques filons calcaires).

SURFACE :

FR7300880 : 18.31 ha

FR7300881 : 14.89 ha

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT :

Cet habitat correspond à tous les types de falaises carbonatées observées. Néanmoins, en fonction des conditions stationnelles, la végétation peut être très diversifiée.

Espèces caractéristiques :

Sur les parois bien exposées, à l'étage montagnard à subalpin, la flore est composée de *Saxifraga media*, *Saxifraga paniculata*, *Potentilla alchimilloides*, *Globularia repens*, *Meum alpinus*, *Ramonda myconi*, *Aster alpinus*, *Gypsophila repens*, *Asplenium trichomanes*...

A l'étage subalpin, en conditions stationnelles plus rudes, on note un appauvrissement de la végétation, avec la disparition d'espèces à caractère thermophile ; sont présents *Sempervivum montanum*, *Potentilla rupestris*, *Sedum hirsutum*, *Saxifraga moschata*...

Enfin, à l'étage alpin, sous conditions très rudes, les parois exposées à l'ouest ou au nord, la richesse spécifique est atténuée. On note *Asplenium viride*, *Silene acaulis*, *Potentilla nivalis*, *Ranunculus alpestris*...

DYNAMIQUE DE LA VEGETATION :

Habitat stable

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : publique

Cadre de gestion : Pas de gestion particulière

Autres activités : escalade, pyrénéisme, départ parapente

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Habitat localisé, peu répandu ; la variabilité des conditions et des types de végétation permettent une richesse spécifique forte, avec des espèces spécialisées. Les falaises sont également des lieux de refuges pour la faune.

Etat de conservation : Bon

Menace : Pas de menaces directes, mais les créations de voies d'escalade, via ferrata... doivent prendre en compte la fragilité de la faune et de la flore installées sur ces parois.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ➔ maintien de cet habitat.

ACTIONS ET MESURES :

S'assurer que cet habitat est préservé des atteintes anthropiques, notamment les nouvelles voies d'escalade aménagées ou les Via-Ferrata, en se rapprochant des fédérations sportives. En ce qui concerne le pyrénéisme, cette activité est beaucoup moins encadrée, il faut donc sensibiliser les professionnels de la montagne.

- ➔ Veille sur les sentiers de randonnée MESURE Infra1
 - ➔ Sensibiliser les professionnels du tourisme et des loisirs en montagne MESURE Freq1
-

Fiche habitat d'espèce

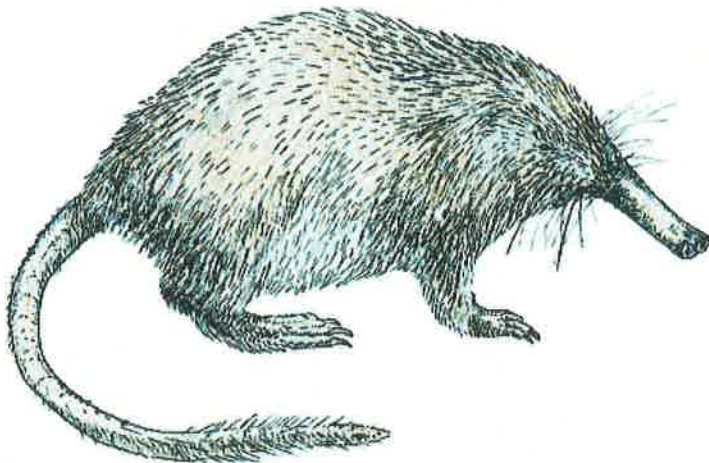
1

Le Desman des pyrénées

⇒ *Galemys pyrenaicus* (Geoffroy, 1811)



Espèce d'intérêt communautaire – 1301



CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE :

Espèce endémique de la péninsule ibérique, vivant dans des zones montagneuses bien arrosées, le desman des Pyrénées fréquente préférentiellement les rivières et torrents pyrénéens à cours rapide, aux eaux permanentes, froides, oligotrophes et bien oxygénées. Du fait de ses exigences et de celles de ses proies, on le trouve plus particulièrement au niveau du lit supérieur des "rivières à Salmonidés".

Le Desman est un insectivore au régime alimentaire très spécialisé. Il va trouver ses proies dans les cours d'eau ou sur les berges à substrat grossier. Malheureusement pour le Desman, ces invertébrés sont très sensibles à la pollution et aux perturbations de leur milieu de vie

LOCALISATION SUR LE SITE :

Le Desman est présent sur l'ensemble du réseau hydrographique ainsi que sur les lacs d'altitude pour les deux sites FR7300880 et FR7300881

GESTION ACTUELLE

Statut foncier : Publique et privé

Cadre de gestion : EDF pour le réseau hydroélectrique, ONF pour les forêts relevant du régime forestier, les groupements pastoraux et l'AAPPMA de Luchon.

Autres activités : canyoning sur la Neste d'Oô.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : La présence du Desman dans le Luchonnais est connue depuis le XIX^{ème} siècle. Cette présence est largement confirmée par les études réalisées dans le cadre du document d'objectifs. Il faut noter que l'essentiel des habitats propices à cette espèce se situe en aval du site. La gestion sur les sites est donc surtout liée à la maîtrise de la qualité et de la quantité de l'eau dont cette espèce est un excellent indicateur.

Etat de conservation : bon.

Menace : Eviter les apports de sédiment dans les cours d'eau lors des exploitations forestières. Le réservoir alimentaire du Desman est sensible à la qualité de l'eau. Les pratiques sportives en cours d'eau sont à éviter.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- Maintien les conditions favorables au développement de cette espèce

ACTIONS ET MESURES :

Il est important de sensibiliser les acteurs forestiers sur le danger des traversés de cours d'eau par des engins de débardage.

- Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE FOR.1

La qualité des eaux devra être contrôlée au cours de la période de validité du Docob.

- Suivi de la qualité de l'eau MESURE Suivi3

Il est nécessaire de suivre l'installation des activités d'eau (Canyoning notamment).

- Vieille sur les sentiers de randonnées MESURE Infra1
 - Communication et information générales MESURE Com1
-

Le petit Rhinolophe

⇒ *Rhinolophus hipposideros* (Bechstein, 1800)

La Barbastelle

⇒ *Barbastella barbastellus* (Schreber, 1774)

le Vespertilion de Bechstein

⇒ *Myotis bechsteini* (Kulh, 1818)



Espèces d'intérêt communautaire – 1303 – 1308 – 1323



Le petit Rhinolophe, *Rhinolophus hipposideros* (Bechstein, 1800), Espèces d'intérêt communautaire – 1303

LOCALISATION SUR LE SITE :

- 3 colonies sur la commune de Bagnères de Luchon (hors site).
- 1 colonie sur la commune de Cazeaux de Larboust
- présence d'un individu dans la mine de Moustajon (hors site)

les sites sont utilisés principalement comme territoire de chasse.

CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE :

Espèce de très petite taille : en moyenne moins de 10 gr et 4,7 cm de longueur. Elle se rencontre de la plaine jusqu'à la montagne dans des paysages semi-ouverts.

Le petit rhinolophe hiberne de septembre à avril, la période de copulation va de l'automne au printemps.

Insectivore, il utilise des corridors boisés formés de haie, de mur ou de lisière forestière pour rejoindre son territoire de chasse. Ce dernier se situe le plus souvent dans un rayon de 2 à 3 Km autour du gîte. Ses terrains de chasses préférentiels se composent de haies ou de lisières avec une strate buissonnante bordant des zones ouvertes.

LES AUTRES ESPECES PRESENTES :

La Barbastelle, *Barbastella barbastellus* (Schreber, 1774), Espèces d'intérêt communautaire – 1308 :

Une seule observation sur le site en vallée de la Neste d'Oô, Cependant sa préférence pour des habitats forestiers laisse à penser qu'elle fréquente de façon plus conséquente les sites FR7300880 et FR7300881.

Chauve-souris sombre, de taille moyenne (entre 4,5 et 6 cm de longueur de corps), la Barbastelle est une espèce rencontrée dans la plupart des départements français. Le régime alimentaire de cette espèce est particulièrement spécialisé avec une part prépondérante de microlépidoptères liés à des habitats forestiers. La Barbastelle est donc associée à des habitats à végétation arborée.

Les gîtes utilisés pour la mise bas sont souvent des bâtiments agricoles. Les femelles y forment des colonies de 5 à 20 individus. En hiver, les Barbastelles sont en phase de léthargie et gîtent de façon solitaire.

Le Vespertilion de Bechstein, *Myotis bechsteini* (Kulh, 1818), Espèces d'intérêt communautaire – 1323 :

Une seule écoute de cette espèce sur la vallée de la Neste d'Oô, Un complément d'inventaire est indispensable pour s'assurer de sa présence.

Espèce de taille moyenne, le Vespertilion de Bechstein se caractérise par des oreilles très longues et assez larges, non soudées à la base. Il a tendance à gîter dans les cavités d'arbres vieux en forêt. Sa période d'hivernation va de septembre à avril.

Cette espèce de chauve-souris est inféodée aux milieux forestiers avec une préférence pour les forêts de feuillus âgées.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique et privé.

Cadre de gestion : ONF pour les forêts relevant du régime forestier, les GP, les propriétaires de gîte.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : les chiroptères ont un rôle important dans la régulation des populations d'insectes. Le maillage d'habitats présents sur les sites représente un réservoir de chasse important pour les chauves-souris favorable à leur conservation.

Etat de conservation : difficile à déterminer en raison du faible nombre d'observations

Menace : trois types de menaces pèsent sur ces espèces :

- ⇒ la détérioration des gîtes situés sur les communes voisines du site (traitement des charpentes, grillage anti-pigeons ...) ou fermeture des mines (mise en sécurité)
- ⇒ La diminution du réservoir alimentaire par détérioration des habitats de chasse et éventuellement pollution par les produits de prophylaxie.
- ⇒ La destruction des réseaux de circulation matérialisés par les linéaires d'arbres.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintien des populations en préservant les territoires vitaux pour les chiroptères.

ACTIONS ET MESURES :

Avant toute chose il est impératif de compléter les inventaires en prospectant notamment les espèces sylvoicoles.

- ⇒ Complément d'inventaire MESURE Suivi4

Pour la gestion du domaine forestier, territoire de chasse des chiroptères, il est nécessaire de conserver une structure d'habitat favorable à leur présence : en favorisant la présence de feuillus, en préservant les clairières et en maintenant des arbres vieux ou morts.

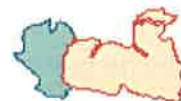
- ⇒ Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE For1

Pour les propriétaires de gîte, il semble opportun de les sensibiliser sur le rôle des chiroptères et les menaces quant à leur conservation.

- ⇒ Rédaction d'un bulletin d'information MESURE Com2

Pour les pratiques pastorales, il semble nécessaire d'approfondir les connaissances sur le degré de rémanence des produits de traitement antiparasitaire.

- ⇒ Observatoire des produits de traitement antiparasitaire MESURE Est6
-



La Rosalie des Alpes*

⇒ *Rosalia alpina* (L., 1758)



Espèce d'intérêt communautaire prioritaire– 1087*



CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE :

La Rosalie adulte (l'imago) ne vit qu'une dizaine de jours à un mois après son émergence, qui a lieu au mois de juillet – août. Au cours de cette période, elle se reproduit dans les zones propices à la ponte, notamment aux heures les plus chaudes. C'est d'ailleurs à ce moment qu'elle est le plus facilement observable, sur des troncs coupés de hêtre, au soleil. La femelle va pondre ses œufs dans les anfractuosités du bois, le hêtre étant le plus propice (sur les sites, la forte présence du hêtre permet d'ailleurs à la Rosalie de se restreindre à cette essence).

Ses milieux de prédilection sont ainsi les chablis, les vieux arbres, les souches ou les rémanents de coupe

forestière. La larve va alors se développer et creuser des galeries, en se nourrissant du bois jusqu'à sa maturité.

LOCALISATION SUR LE SITE :

Les secteurs présentant le plus fort intérêt pour la présence de la Rosalie des Alpes sont :

- ⇒ bois de la Réouère, dans le vallon de Burbe
- ⇒ Le bois de soulan du Portillon.
- ⇒ La lisière forestière sous le plateau de Campsaure.
- ⇒ La lisière supérieure du Val d'Esquierry.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique.

Cadre de gestion : ONF pour les forêts relevant du régime forestier.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Cette espèce est bien représentée dans les massifs forestiers de montagne où l'exploitation sylvicole extensive permet de maintenir un biotope intéressant pour de nombreuses espèces d'insectes saproxyliques)

Etat de conservation : Bon.

Menace : pas de menace particulière sur les sites, la gestion forestière à faible objectif de rendement pratiquée sur les sites permet de maintenir des conditions favorables au développement de cette espèce.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir des conditions favorables au développement de cette espèce.

ACTIONS ET MESURES :

Sensibiliser les acteurs sylvicoles aux enjeux de la gestion forestière vis-à-vis de cette espèce notamment en développant des îlots de vieillissement, en maintenant des arbres morts sur les parcelles.

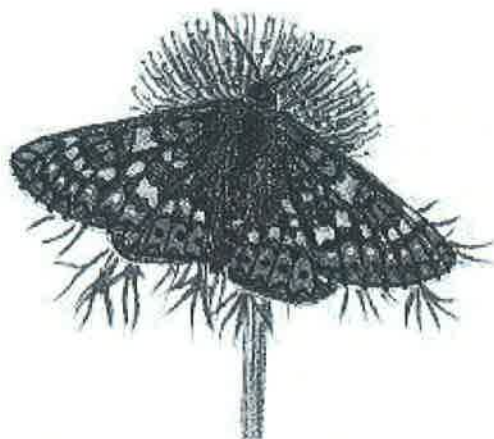
- ⇒ Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE For1



Damier de la Succise

⇒ *Eurodryas aurinia aurinia* (Rottemburg, 1775)

Espèce d'Intérêt communautaire 1065



CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE :

Les lépidoptères ou papillons sont des insectes caractérisés par la possession d'une trompe en spirale et de quatre grosses ailes plus ou moins écailleuses.

Chaque espèce se développe sur des plantes hôtes spécifiques.

Le damier de la Succise se caractérise par une taille de 15 à 21 mm et une couleur fauve pâle avec deux tâches brun-orange dans la cellule.

La période de vol des adultes s'étale sur trois ou quatre semaines d'avril à juillet.

A noter qu'il existe deux écotypes pour cette espèce :

- Un écotype inféodé aux pelouses sèches calcicoles (écotype *E Aurinia Aurinia* forme *xeraurinia*)
- Un écotype (*E aurinia aurinia*) que l'on retrouve dans les milieux humides, plus rare que le précédent, c'est l'écotype que l'on rencontre sur les sites FR7300880 et FR7300881.

LOCALISATION SUR LE SITE :

Le damier de la Succise a été observé au niveau des bas marais de l'hospice de France. Ce Lépidoptère se développe sur des milieux humides divers : prairies à Molinie, tourbière, bas marais. L'écotype peut se rencontrer jusqu'à 1850 m d'altitude.

GESTION ACTUELLE :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : ONF pour les forêts relevant du régime forestier et les Groupements pastoraux pour les zones d'estive.

Activités : Pastoralisme, randonnée.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : 1 espèces inscrites à l'annexe II de la directive habitat est présente sur les sites.

Etat de conservation : non défini.

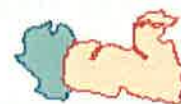
Menace : non définie sauf à ce que le bas-marais vienne à disparaître

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Améliorer la connaissance des espèces présentes sur les sites.

ACTIONS ET MESURES :

- ⇒ Réaliser des compléments d'inventaire MESURE Suivi4



Le lézard pyrénéen de Bonnal

⇒ *Iberolacerta (Pyrenesaura) bonnali* (Lantz, 1927)

Espèce d'intérêt communautaire – 1995



LOCALISATION SUR LE SITE :

FR7300880 : l'espèce, si elle est présente est sans doute très localisée. La zone la plus propice semble être le Val d'Arrouge.

FR7300881 : la probabilité maximale de présence se trouve entre le pic de Sacroux et le soum d'Escalette.

Aucune observation en 2005 (dernière observation de JP VACHER en 1999).

CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE :

Endémique de l'étage alpin de la partie centro-occidentale des Pyrénées, *I. bonnali* se rencontre du massif du pic du Midi d'Ossau à l'ouest au massif du pic de Peguera et reliefs voisins à l'est

I. bonnali fréquente des milieux rocheux tels qu'éboulis, moraines, cônes de déjection torrentiels et champs d'alluvions glaciaires. Il affectionne les formations à blocs petits et moyens (< 1 m) plutôt fixées et végétalisées. Indifférent à la nature géologique de la roche, il se rencontre parfois sur des substrats artificiels (murs de pierres, béton etc.), et il cohabite localement avec *Podarcis muralis* jusqu'à l'étage alpin inférieur. Il se rencontre majoritairement au-dessus de 2000 m.

CADRE DE GESTION :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : GP sur les zones d'estive.

Autres activités : randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Endémique de l'étage subalpin des Pyrénées, les sites présentent des conditions stationnelles favorables à la conservation de cette espèce.

Etat de conservation : aucune observation avérée durant les inventaires. La dernière observation sur le site vient de JP VACHER en 1999.

Menace : la principale menace pesant sur cette espèce est le réchauffement climatique global de la planète, qui entraîne une diminution conséquente de l'étage alpin. Plus localement, les aménagements des zones d'éboulis en exposition sud peuvent avoir un impact sur l'espèce (piste, station de ski, ...)

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Pas d'enjeux de conservation au niveau du site. La conservation de cette espèce passe essentiellement par la subsistance d'un étage alpin dans les Pyrénées.
- ⇒ Approfondir la connaissance de la population sur les sites ;

ACTIONS ET MESURES :

Outre une meilleure connaissance de la localisation de l'espèce sur les sites. Il est nécessaire de veiller au tracé des sentiers de randonnée afin d'éviter des interventions anthropiques sur les habitats potentiels.

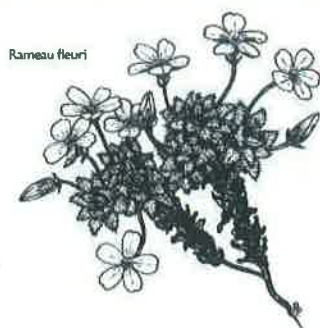
- ⇒ Réaliser des compléments d'inventaire MESURE Suvi4
- ⇒ Veille sur le tracer des sentiers de randonnée MESURE infra1



L'Androsace des Pyrénées

⇒ *Androsace pyrenaica* Lam.

Espèce d'intérêt communautaire – 1632



LOCALISATION SUR LE SITE :

Aucune observation en 2005 lors des inventaires.

Cependant des conditions stationnelles favorables sont présentes sur les sites :

- Falaises et éboulis silicieux
- Falaises et éboulis calcaires

CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE :

Syn. : *Androsace diaspensoides* lapeyr. ; *Aretia pyrenaica* (Lam.) Loiseleur
Angiospermes, Dicotylédones, Primulacées.

L'Androsace des Pyrénées est une plante vivace naine qui présente de petite fleur blanche à gorge jaune.

Cette espèce se trouve dans les fissures et anfractuosités des parois rocheuses et autre éboulis fixés. L'exposition des stations est préférentiellement sud, sud-est.

CADRE DE GESTION :

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : GP sur les zones d'estive.

Autres activités : randonnée

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : La répartition géographique de cette espèce est très réduite (espèce endémique des Pyrénées centrales). Des conditions stationnelles favorables à son développement sont présentes sur les sites FR7300880 et FR7300881. Ces sites ont donc un rôle important à jouer dans la conservation de cette espèce.

Etat de conservation : non déterminé.

Menace : prélèvement de pied par des randonneurs, élimination lors du nettoyage de voies d'escalade et piétinement par les pratiquants.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir les conditions stationnelles favorables au développement de cette espèce.

ACTIONS ET MESURES :

Dans le cadre de l'installation de nouvelles voies d'escalade, il est nécessaire de réaliser un diagnostic écologique de la paroi afin d'éviter de traverser des stations d'Androsace.

- ⇒ Sensibiliser les accompagnateurs et encadrants des pratiques de loisirs MESURE Loisir.1
- ⇒ Veille sur le tracer des sentiers de randonnée MESURE LOISIR.2

Il est aussi nécessaire d'informer les pratiquants de loisir en montagne sur la rareté de cette espèce et les enjeux de conservation.

- ⇒ Communication et information général MESURE Com1



L'Aster des Pyrénées*

⇒ *Aster pyrenaeus* DC.

Espèces d'intérêt communautaire prioritaire – 1802*



LOCALISATION SUR LE SITE :

Aucune observation en 2005.

L'espèce a été observée en 1978 en vallée d'Oô. Les conditions stationnelles présentes sur les sites sont favorables au développement de cette espèce.

CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE :

Angiospermes, Dicotylédones, Astéracées (composées).

Grande plante pubescente hérissée, haute de 40 à 80 cm. Les inflorescences sont à grands capitules, à fleurs centrales jaunes et à fleurs périphériques bleus lilas.

Cette espèce plébiscite les stations chaudes de secteur est, sur substrat calcaire. Elle se rencontre en situation de ravin très encaissé, en pied de falaise et en combe suspendue.

Cette espèce fait aujourd'hui partie d'un plan de restauration national mené par le conservatoire botanique pyrénéen.

GESTION ACTUELLE

Statut Foncier : Publique

Cadre de gestion : éventuellement le groupement pastoral ovin de Oô.

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : La répartition géographique de cette espèce est très réduite. Des conditions stationnelles favorables à son développement sont présentes sur le site FR7300880 où une station a été découverte en 1978. Aujourd'hui les populations sont extrêmement localisées sur la chaîne pyrénéenne (Cauteret, Monts Cantabres, Laberouat, Latte de Bazen)

Etat de conservation : Population non retrouvée

Menace : non déterminée sur le site. Cette espèce

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Aucun spécimen n'ayant été observé depuis les années 80, cette espèce ne peut pas être considérée comme présente sur le site de Oô. Elle n'en demeure pas moins indiquée ce document comme rappel de l'existence d'une ancienne station qui pourrait se renouveler.

ACTIONS ET MESURES :

Bien que n'ayant pas été observée depuis 1978, cette espèce et les stations citées dans la bibliographie peuvent faire l'objet d'une veille.

- ⇒ Réaliser des compléments d'inventaires MESURE Suivi.4

Fiche habitat d'espèce

8



Les Bryophytes : Dicrane vert et Buxbaumie verte

⇒ *Dicranum viride* et *Buxbaumia viridis*.

Espèces d'intérêt communautaire – 1381 et 1386

LOCALISATION SUR LE SITE :

Aucune observation en 2005 lors des inventaires.

La Buxbaumie verte a été observée en 2005 en vallée du Lis (Cf. CELLE Jaoua Redécouverte de Buxbaumia viridis en Haute-Garonne et gestion des forêts de montagne, ISATI n°5, 2005)

Cependant des conditions favorables au développement de ces deux espèces sont présentes sur les sites : forêts ombragées et humides, peu exploitées avec une présence importante d'arbres morts.

CARACTERISTIQUES DE L'ESPECE :

Les bryophytes (ou mousses) sont des plantes qui se caractérisent par l'absence de lignine et de racine. Les deux espèces présentes sont liées au milieu forestier et poussent dans des atmosphères humides et ombragées.

Le **dicrane vert** forme des coussinets verts foncés souvent isolés que l'on retrouve à la base des troncs de hêtre.

La **buxbaumie verte** se trouve associée aux bois pourrissants de conifères et plus rarement de feuillus. L'état de pourrissement des bois doit être avancé pour l'installation de ce bryophyte

GESTION ACTUELLE

Statut foncier : Publique

Cadre de gestion : ONF dans les forêts relevant du régime forestier

SPECIFICITE SUR LE SITE :

Intérêt patrimonial local : Des conditions stationnelles favorables à leur développement sont présentes sur les sites FR7300880 et FR7300881.

Etat de conservation : non déterminé.

Menace : ces espèces sont inféodées aux milieux forestiers ombragés avec de vieux bois et des bois morts. Toutes les activités sylvicoles de production peuvent donc être une menace pour ces bryophytes.

ENJEUX DE CONSERVATION :

- ⇒ Maintenir les conditions stationnelles favorables au développement de ces espèces.

ACTIONS ET MESURES :

Il est nécessaire avant tout de compléter les informations sur ces deux espèces pour les sites du Luchonnais.

- ⇒ Réaliser des compléments d'inventaire MESURE Suiv4

Au niveau de la gestion forestière, il est nécessaire de sensibiliser les acteurs forestiers aux enjeux de conservation de ces habitats et de favoriser le maintien de vieux bois notamment dans les Hêtraies-Sapinières.

- ⇒ Favoriser la prise en compte des habitats naturels dans la gestion forestière MESURE For1

ANNEXE 3 : Fiches oiseaux

- ⇒ **Le Grand Tétrás.**
- ⇒ **Le Lagopède alpin.**
- ⇒ **La Perdrix grise des Pyrénées.**
- ⇒ **L'Aigle Royal.**
- ⇒ **Le Faucon Pèlerin.**
- ⇒ **Le Milan Royal.**
- ⇒ **Le Circaète Jean-le-Blanc.**
- ⇒ **Le Gypaète Barbu.**
- ⇒ **La Bondrée Apivore.**
- ⇒ **La Chouette de Tengmalm.**
- ⇒ **Le Pic à dos blanc.**
- ⇒ **Le Pic noir.**
- ⇒ **Le Crave à bec rouge.**

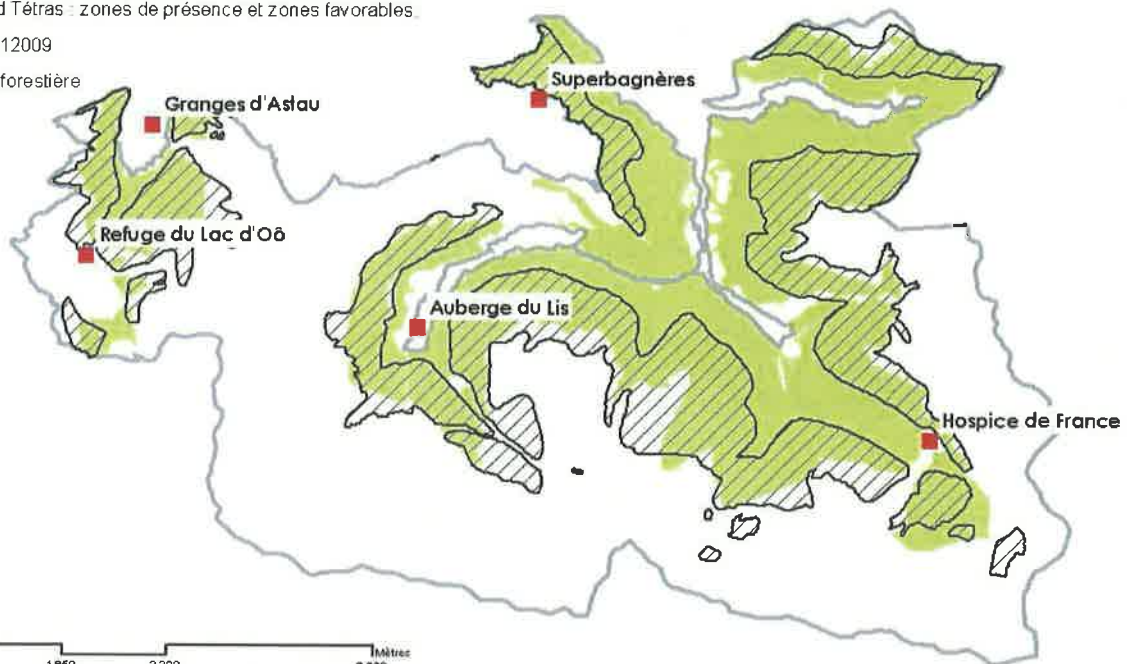
Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux – annexe I, annexe II partie 2 et annexe III partie 2.
Protection nationale :	Espèce protégée dans tous les massifs français à l'exception des Pyrénées où seuls les mâles peuvent être prélevés.
Livres rouges :	En déclin en France, non défavorable en Europe
Tendances des populations :	En régression en France comme en Europe
Conventions internationales :	Convention de Berne annexe III

(ONCFS, 1999)



-  Grand Tétrás : zones de présence et zones favorables.
-  FR7312009
-  Zone forestière



2/2	Le Grand Tétrás <i>Tetrao urogallus aquitanicus</i>	A108
-----	---	------

GENERALITES

Description de l'espèce

Longueur du corps : coq 81 - 94cm, poule 58 - 62cm

Poids : coq 2.6 - 4.6 kg, poule 1.2 - 2 kg

Espérance de vie : 15 - 20 ans pour les coqs un peu moins pour les femelles.

=> Le coq a un plumage noirâtre avec des reflets de vert sur le plastron. La queue est droite à son extrémité et en éventail lorsque les rectrices sont dressées.

=> La poule a un plumage dominé par le roux.

Ecologie générale de l'espèce

Cette espèce est essentiellement inféodée à des habitats forestiers et parfois des habitats de landes (Rhododendrons, genévriers, myrtilles) situés entre 900 et 2400 m d'altitude. Les habitats doivent avoir un peuplement qui permet le développement d'une strate herbacée. En période hivernale, le tétras va rechercher des peuplements clairs en position dominante. Les nichés seront quant à elles positionnées préférentiellement sur des stations avec une strate herbacée bien développée (25 - 80 cm de haut)

Le grand tétras est actif en début et fin de journée pour la recherche de nourriture. Le mâle défend un territoire de reproduction (en général proche du lieu de naissance) alors que la femelle va se fidéliser sur des sites d'hivernage et de reproduction qui peuvent être distants de plusieurs kilomètres.

En saison de reproduction, le mâle chante dès le matin (entre 1 et 8 heures en fonction des conditions atmosphériques, de la présence de congénères et de poules) sur un secteur précis : la place de chant. Il peut reprendre ce chant le soir.

Les adultes se nourrissent d'espèces végétales mais l'alimentation est très diversifiée en fonction des saisons. Les poussins se nourrissent d'insectes. La ponte a lieu fin mai début juin avec une moyenne de l'ordre de 7 œufs. Peu de poussins arrivent toutefois à l'âge adulte (moins de 10 %).

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : depuis toujours ?

Observateur(s) : FDC 31, Nature Comminges, ONCFS, ONF, AREMIP, Chasseurs locaux

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : nicheur sédentaire

Abondance sur le site natura 2000 : 12 Coqs comptés sur les 6 places de chant régulièrement suivi en mai 2007. On compte 25 places de chant sur le site.

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : Les populations du luchonnais participent au maintien de cette espèce sur la chaîne des Pyrénées. Le site se caractérise par la forte présence de station favorable à son développement.

Tendances d'évolution des populations : en régression (voir graphique chapitre 4.1.1.1.1.)

Synthèse globale sur l'état de conservation : dégradé

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

- 41.14 Hêtraie (et Hêtraie Sapinière) neutrophile pyrénéo-cantabrique
- 42.413 Forêts pyrénéennes de Pins de montagne à Rhododendron ferrugineux
- 36.314 Pelouses pyrénéennes fermées à Gispet
- 41.12 Hêtraie (et Hêtraie Sapinière) acidiphile
- 41B33 Bois de bouleaux pyrénéens
- 31.42 Landes à Rhododendron

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

=> la **dégradation de son habitat** par :

- La fermeture de certains milieux forestiers et lisières par abandon de pratique pastorale.
- La dégradation des strates basses par un sur-pâturage des herbivores sauvages (cerfs) ou domestiques notamment en zone de lisière supérieure.
- La déstructuration des lisières.
- La fragmentation des zones favorables à son développement (pistes de ski, dessertes forestières, modification défavorable de l'habitat forestier)

=> Les **modifications climatiques**.

=> La **prédation** par la martre et le renard sur les pontes et les jeunes poussins. Une densité trop importante de sanglier peut aussi avoir un impact sur la reproduction. Pour les adultes la prédation est surtout réalisée par les rapaces.

=> Des **infrastructures non adaptées** :

- Pose de grillage en milieu forestier pour la protection des zones de régénération.
- Pose de clôtures pour le pastoralisme.
- Infrastructures des stations de ski (câbles des remontées mécaniques, pylônes, pistes ...)
- Pistes et routes en forêt.

=> **La fréquentation humaine**. Cette dernière est surtout préjudiciable en période hivernale avec une surmortalité des oiseaux en cas de dérangement.

=> **Le braconnage**.

Objectifs conservatoires sur le site

- Favoriser le maintien d'habitats favorables au développement de cette espèce notamment en milieux forestiers avec des lisières progressives et des sous-bois clairs
- Diminuer l'impact de la fréquentation humaine sur les sites vitaux.
- Rendre visible les installations fixes comportant des risques de collision.
- Poursuivre une stratégie de prélèvements cohérents avec la conservation de cette espèce.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	Maintien d'un milieu forestier favorable au développement de cette espèce.
Fiche(s) Action :	For1
Acteurs concernés :	Propriétaires forestiers, ONF, Exploitants forestiers.

Action(s) :	Maintien d'un pastoralisme dynamique pour assurer un entretien des lisières supérieures.
--------------------	--

Fiche(s) Action :	Est1 et Est2
Acteurs concernés :	Groupements pastoraux.

Action(s) :	maîtriser la fréquentation sur le site
Fiche(s) Action :	Freq1 et 2
Acteurs concernés :	Collectivités locales, Fédérations sportives ou de loisirs

Action(s) :	Gérer l'implantation des infrastructures lourdes et légères et limiter les risques de collision
Fiche(s) Action :	Infra1, Infra2 et Infra3
Acteurs concernés :	Collectivités locales, gestionnaires d'infrastructures...

Sources documentaires

Attard V., 2001. Quels sont les dérangements pour le grand tétras sur la forêt domaniale de Luchon ? Rapport de B.T.S., O.N.C.F.S. Non publié. 41 pp.+ annexes.

Belleau E., 1991. Situation sanitaire du tétras-lyre (*Tetrao tetrix*) dans les Alpes Françaises. Bulletin mensuel O.N.C. N° 158. p. 32- 36.

Brenot J.F., Catusse M. & Ménoni E., 1996. Effets de la station de ski de fond du plateau de beille (Ariège) sur une importante population de grand tétras (*Tetrao urogallus*). *Alauda*, 64 (2) : 249- 260.

Buttoud G., 2000. Challenges and methods for a multipurpose management of mountain forests. Actes du Symposium International « Gestion Multifonctionnelle des forêts de montagne : Concepts, Methodes, Techniques. pp. 2- 11.

CATUSSE M., 1988. Contribution à l'étude éco-éthologique de la parade du grand tétras dans les Pyrénées centrales.-Toulouse, Univ. P. Sabatier, Thèse Doct. Univ. Spéc. Ecoéthologie. 332 p.

De Meerler P., 1995. Mobilisation des bois dans un massif de montagne: schéma de desserte intégré du massif de Melles (Haute Garonne). *Revue Forestière Française*.

Devau B. & Catusse M., 1988. Habitats utilisés par le grand tétras (*Tetrao urogallus aquitanicus*) dans la forêt pyrénéenne française en hiver et au printemps. In : Colloque Galliformes de Montagne, Grenoble, dec. 1987, Off. Natl. Chasse- Serv. Rech. Etud. Tech. Inf. Du Minist. Environ. : 68-84.

DURIEZ, O., Sachet, j.M., miquel, C., MENONI, E. & Taberlet, P. 2005 phylogeography of the Capercaillie in Eurasia: what is the status of the Pyrenean-cantabrian population? Poster présenté au Xème symposium international sur les tétraonidés, septembre 2005, Luchon, France, ONCFS

Gonin Reina P., 1988. Contribution à l'étude de l'évolution des forêts non exploitées dans les Pyrénées. Association Forêts Pyrénéennes. 45 pp.+ annexes.

Jacob L., 1987. Le régime alimentaire du grand tétras (*Tetrao urogallus* L.) et de la gelinotte des bois (*Bonasa bonasi* L.) dans le Jura. Thèse doctorat. Université de Bourgogne. Dijon. 132 p.

Labigand G. & Munier M. 1989., Grand tétras et tourisme hivernal, historique d'une place de chant dans les Hautes Vosges. *Ciconia*, 13 (1- 2) : 19- 31.

Labigand G., Montadert M., Guillemot C., Suchant R., Weiss H., Preiss F. & Poirot J., 1995. Etude comparative Forêt Noire- Vosges- Jura. In : Le grand tétras question de survie. Ministère de l'environnement- Groupe tétras Vosges. pp.88- 107.

Leclercq B., 1985. Influence des routes et voies de pénétration humaine sur les comportements de grand tétras et de gelinottes dans le haut Jura français. Actes du colloque « routes et faune sauvage ». Strasbourg : 197-203.

Leclercq B., 1987. Influence de quelques pratiques sylvicoles sur la qualité des biotopes à grand tétras (*Tetrao urogallus*) dans le massif du Jura- Acta oecologica, vol n° 2, Oecol.général. : 237-246.

Leclercq B., 1988. Ecologie et dynamique des populations du grand tétras (*Tetrao urogallus major* L.) dans le Jura français. Faculté des sciences de la vie de l'Université de Bourgogne. Thèse. 465 p.

Leclercq B., 1991. Rapport grand tétras. Convention O.N.C.- C.E.E./ Laboratoire d'Ecologie de l'Université de Dijon. 22 pp.

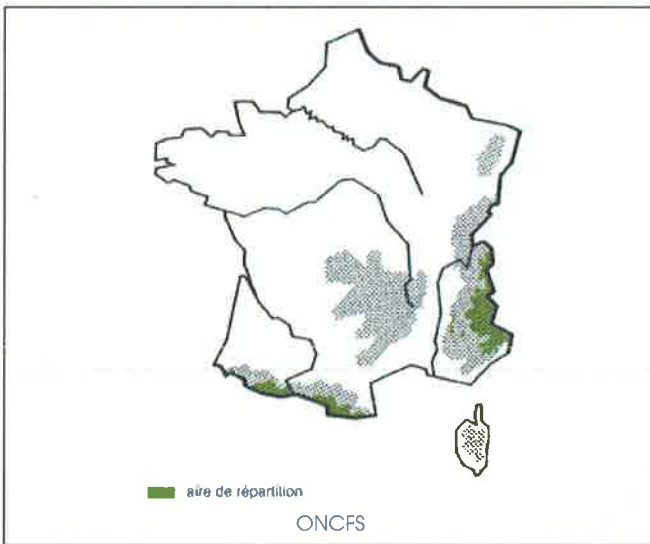
- Leclercq B., Desbrosses R. & Giraudoux P., 1997. Cycles démographiques du campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*), et reproduction et cinétique des populations de tétraonidae du massif du Risoux (Jura). *Gibier Faune Sauvage, Game Wild.*, 14 : 31-47.
- Lefranc N. 1987. Situation du grand tétras (*Tetrao urogallus*) dans le massif vosgien. *Bull. Mens. Off. Natl. Chasse*, 112: 5- 18.
- Lhez C., 2001. Le grand tétras et les activités humaines estivales. Rapport de B.T.S., O.N.F./O.N.C., 45 pp. + annexes.
- Marcström V., Kenward R.E. & Engren C., 1988. The impact of predation on boreal tetraonids during voles cycles: an experimental study. *Journal of Animal Ecology*, 57: 859- 872.
- Ménoni E., 2001. Possibilité d'un renforcement des populations de grand tétras dans le massif du Grossmann- Vosges. Rapport commandité par l'Office National des Forêts. 43 pp. + annexes.
- Ménoni E. & Bougerol J., 1993. Capercaillie populations in forests fragmented by topography and human activities in the French Pyrenees. Actes du XXI^e congrès de l' I.U.G.B. Halifax, Canada. Août 1993, p. 148- 160.
- Ménoni E. & Catusse M., 1990. Incidence sur le grand tétras (*Tetrao urogallus* L.) du débardage par câble en forêt domaniale de Luchon (Haute-Garonne). *Gibier Faune Sauvage*. Vol. 7 : 175-192.
- Ménoni E., 1991. Ecologie et dynamique des populations du grand tétras dans les Pyrénées, avec des références spéciales à la biologie de la reproduction chez les poules. Quelques applications à sa conservation. Thèse. Université Paul sabatier. Toulouse. 401 p.
- Ménoni E., 1994a. Statut et facteurs limitant des populations de grand tétras (*Tetrao urogallus*) : synthèse bibliographique. *Gibier Faune Sauvage, Game Wild*. Vol. 11 (hors série Tome 1), p. 97- 158
- Ménoni E., 1994b. Plan de restauration du grand tétras (*Tetrao urogallus*) en France. In : Plans de restauration de quelques galliformes européens : gélinotte, grand tétras, tétras- lyre et perdrix bartavelle. *Gibier Faune Sauvage, Game Wild.*, 11(Hors série, Tome 1): 97- 158.
- Ménoni E., Catusse M. & Novoa C. 1991. Mortalité par prédation du grand tétras (*Tetrao urogallus aquitanicus*) dans les Pyrénées. Résultats d'une enquête. *Gibier Faune Sauvage*. Vol.8 : 251- 269.
- Ménoni E. & Magnani Y., 1998. Human disturbance of grouse in France. *Grouse news*.N° 15. pp. 4- 8
- Menoni E., Luigi N. & Delfino F. 2002. Grand tétras et conservation de la biodiversité en forêt de montagne. Rapport scientifique de l'O.N.C.F.S. 2001. pp. 56-61.
- Ménoni E., Novoa C., Berducou C., Canut J., Piqué J., Mossoll-Torres M., Monta M., Mari N S., Campion D. & Gallus J.A.G. 2002. Status of the capercaillie metapopulation in the Pyrenees (France Spain and Andorra). 9^e International Symposium on Grouse. Pekin, Août 2002.
- Ménoni E., Tautou L., Y., Poirot J. & Larrieu L. 1999. Distribution of capercaillie in relation to age and species composition of forest stands in the Vosges. 8th International Grouse Symposium- Rovaniemi, Finland- Sept. 1999.
- Ménoni E. & Novoa C., 1989. Impact des stations de ski alpin sur des populations de grand tétras dans les Pyrénées. Actes du cinquième colloque de l'A.F.I.E., pp. 427- 449.
- Menoni, E., Defos du Rau, P., noilhan, j. & beauvois, a. 2005 Pyrenean capercaillie (*Tetrao urogallus aquitanicus*) population dynamic: modeling effects of hunting and collisions with cables and fences. Communication présentée au Xème symposium international sur les tétraonidés, septembre 2005, Luchon, France, ONCFS
- Millot M. 2000. Les schémas de desserte: une approche multifonctionnelle de l'aménagement de l'espace montagnard. Actes du Symposium International « Gestion Multifonctionnelle des forêts de montagne : Concepts, Methodes, Techniques » . pp. 157- 167.
- Montadert M. 1992. Statut et Conservation du grand tétras dans le Doubs. Groupe Tétras Jura. Rapport annuel O.N.C. : 19- 42.
- Moss R., 1994. Decline of capercaillie (*Tetrao urogallus*) in Scotland. *Gibier faune Sauvage, Game Wild*. Vol.11 (Special number Part 2), p. 217- 222.
- Moss R., Oswald J. & Baines D. 2000. Climate change and breeding success: decline of the capercaillie in Scotland. *Journal of Animal Ecology*. 70: 47- 61.
- Novoa C., Hanssen E. & Ménoni E., 1990. La mortalité de trois espèces de galliformes par collision dans les câbles : résultats d'une enquête pyrénéenne. *Bull. Mensuel Off. Natl. Chasse*. N° 151: 17- 22.
- Observatoire des galliformes de montagne, 2000. Rapport annuel 2000. O.G.M. 261 p.
- Observatoire des galliformes de montagne, 2001. Rapport annuel 2001. O.G.M. 277 p.

- Observatoire des galliformes de montagne, 2004. Rapport annuel 2004. O.G.M. p.
- Office National des Forêts, 1991. Directives de gestion dans les forêts à grand tétras du massif vosgien. O.N.F. 12 pp.
- Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière de Franche Comté, Groupe Tétrás Jura, Office National de la Chasse, Parc Naturel Régional du Haut Jura. Non daté. Orientations de gestion sylvicoles tenant compte des milieux à tétraonidés. Fiches techniques. Programme Life. 46 pp.
- Office National des forêts, non daté. Gestion forestière et grand tétras. Pyrénées. Office National des Forêts. 37 pp. + annexes.
- Palanque D., 1999. Evolution des effectifs de grands tétras (*Tetrao urogallus*) dans le massif vosgien. *Gibier Faune Sauvage, Game Wild.*, 16 : 225-249.
- Pairot J., 1995. Evolution et restauration des habitats à grand tétras sur le massif vosgien. Premier bilan. Le grand tétras question de survie. Ministère de l'environnement- Groupe tétras Vosges. pp. 44- 87.
- Rocamora G. & Yeatman- Berthelot D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598 p.
- Sachot S., 2002. Viability and management of an endangered capercaillie (*Tetrao urogallus*) metapopulation. Thèse de doctorat. Faculté des sciences de l'Université de Lausanne. 117 pp.
- Sachot S., Leclercq, B. & Montadert M., 2002. Population trends of capercaillie (*Tetrao urogallus*) in the Jura mountains between 1991 and 1999. *Game and wildlife Science*. Vol. 19: p.41-54.
- Schönenberger W., Frey W. & Leuenberger F., 1990. Ecologie et technique d'afforestation en montagne. Suggestions à l'usage des praticiens. Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage. 58 pp.
- Storch I., 1993a. Patterns and strategies of winter habitat selection in alpine capercaillie. *Ecography* 16: 351-359.
- Storch I., 1993b. Habitat selection by capercaillie in summer and autumn: is bilberry important?
- Storch I., 1995. The role of bilberry in central European capercaillie habitats. *Proc. Intern. Symp. Grouse* 6: 112-116.
- Storch I., 1997. The importance of scale in habitat conservation for an endangered species: the capercaillie in central Europe. In J. A. Bissonette, (ed), *Wildlife and Landscape ecology: effects of pattern and scale*, pp. 310- 330. Springer Verlag, New York.
- Storch I., 2000. Grouse Status Survey and Conservation Action Plan 2000- 2004. WPA/BirdLife/SSC Grouse specialist Group. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK and the World Pheasant Association, Reading, UK. 112 pp.
- Suter W., Graf R.F. & Hess R., 2001. Capercaillie (*Tetrao urogallus*) and avian biodiversity: Testing the umbrella-species concept. *Conservation Biology*, vol. 16, N° 3: pp.778- 788.
- Tena Pera J. & Mossoll Torres M. 2002. Estudi parasitològic del gall de bosc d'Andorra (dades preliminars). Rapport non publicat. Ministeri Medi Ambient. Governament d'Andorre. 22 pp.
- Tucker G. M. & Heath M.F. 1994. Birds in Europe: their conservation status. BirdLife Conservation Series N° 3. BirdLife International Cambridge (U.K.), 600 pp.

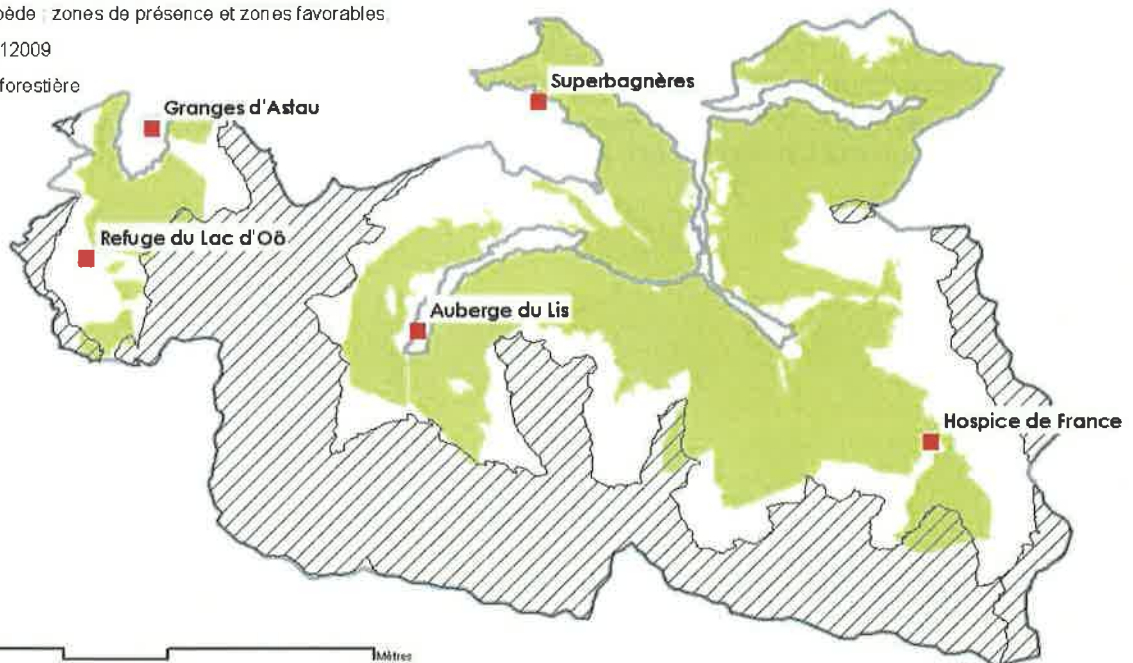
1/2	<h2 style="margin: 0;">Le lagopède alpin</h2> <p style="margin: 0;"><i>Lagopus mutus pyrenaicus</i></p>	A 407
-----	---	-------

Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux annexe I, annexe II partie 1 et 2, annexe III partie 2
Protection nationale :	Espèce chassable
Livres rouges :	Non évalué
Tendances des populations :	Inconnue sur la chaîne des Pyrénées, semble stable à l'ouest de la chaîne des Pyrénées et en régression à l'est
Conventions internationales :	Convention de Bern annexe III



- Lagopède zones de présence et zones favorables
- FR7312009
- Zone forestière



2/2	Le lagopède alpin <i>Lagopus mutus pyrenaicus</i>	A 407
-----	---	-------

GENERALITES

Description de l'espèce

Longueur du corps : 36 – 42 cm

Poids : coq 360 – 540 g, poule 350 – 510 g

Le dimorphisme sexuel est peu marqué chez le lagopède. En Hiver le plumage est blanc à l'exception de la queue qui reste noire. Au printemps, le plumage du cop est gris foncé rayé de gris, de brun et de blanc. La poule quant à elle est barrée de brun noir et de fauve clair.

Ecologie générale de l'espèce

Le Lagopède se trouve à des altitudes comprises entre 1800 et 3000 mètres. Il se satisfait de zones rocheuses (éboulis, moraines ...) et préfère les versants nord.

En période estivale, le lagopède apprécie les landes de l'étage sub-alpin et les pelouses de l'étage alpin. Les poules recherche pour leurs jeunes des zones à végétation dense riche en nourriture.

En période hivernale, le lagopède se rapproche des crêtes où le vent laisse leurs plantes nourricières à disposition. Il peut parfois descendre en forêt pour se nourrir.

Le lagopède se déplace essentiellement en marchant pour la recherche de sa nourriture. Il est sédentaire avec un espace vital de quelques centaines d'hectares. En période de reproduction, le coq va chanter au début du jour (la durée du chant est courte).

Espèce essentiellement herbivore, insectivore au stade poussin.

Ponte en juin/juillet, 6.3 œufs en moyenne

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : depuis toujours ?

Observateur(s) : FDC 31, Nature Comminges, ONCFS, ONF, AREMIP, Chasseurs locaux

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : nicheur sédentaire

Abondance sur le site Natura 2000 : 27 coqs sur 23 places d'écoute en 2007

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : La présence de sommets de haute altitude fait de ce secteur un site privilégié pour la population de lagopède. La responsabilité du site dans la conservation de cette espèce est très importante.

Tendance d'évolution des populations : non définie (voir graphique chapitre 4.1.1.2.)

Synthèse globale sur l'état de conservation : non défini

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

- 31.42 Lande à Rhododendron
- 31.411 Lande à Azalée
- 31.412 Lande à Myrtille
- 31.47 Lande à raison d'ours
- 36.31 Nardaies pyrénéo-alpines
- 36.314 pelouses pyrénéennes fermées à Festuca eskia
- 41.413 Forêt pyrénéenne de Pins de montagne à Rhododendrons ferrugineux
- 424241 Forêt acidiphile de Pins de montagnes des soulans pyrénéennes
- 61.1 Eboulis siliceux

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- La **prédation** des nids par le renard, la martre, l'hermine, la marmotte.
- L'**exploitation pastorale** des zones de nidification avec le risque de piétinement des nids et la destruction du couvert végétal nécessaire à la protection des petits.
- **Modification climatique** et disparition de l'étage alpin.
- **Collision** avec des câbles (EDF, remontées mécaniques).
- Le **déclanchement artificiel** des avalanches par l'utilisation des procédés Catex et Gazex
- La **méconnaissance de la population** et de son évolution.

Objectifs conservatoires sur le site

- ⇒ Maintenir un habitat favorable au développement de cette espèce en limitant les risques de dérangement et de destruction d'individus par collision, piétinement ...
- ⇒ Améliorer la connaissance de la population.
- ⇒ Poursuivre une stratégie de prélèvements cohérents avec la conservation de cette espèce.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	Maintien de milieux agro-pastoraux favorables au développement de cette espèce (c'est-à-dire avec une mosaïque d'habitats plus ou moins ouverts) et maîtriser les travaux de réouverture.
Fiche(s) Action :	Est 1, 2 et 3
Acteurs concernés :	Chambre d'agriculture, Groupements Pastoraux, collectivités locales, gestionnaires d'infrastructures...

Action(s) :	maîtriser la fréquentation sur le site
Fiche(s) Action :	Freq1 et 2
Acteurs concernés :	Collectivités locales, Fédérations sportives ou de loisirs

Action(s) :	Gérer l'implantation des infrastructures lourdes et limiter les risques de collision
Fiche(s) Action :	Infra2 et Infra3
Acteurs concernés :	Collectivités locales, gestionnaires d'infrastructures...

Action(s) :	Approfondir les connaissances de cette espèce
Fiche(s) Action :	Suivi
Acteurs concernés :	OGM, Fédération de Chasse, Naturalistes...

Sources documentaires

BERNARD-LAURENT A., 1987. Le régime alimentaire du lagopède alpin *Lagopus mutus* (Montin, 1776) : synthèse bibliographique. *Gibier Faune Sauvage*, 4 : 321-347.

BERNARD-LAURENT A., 1983. Comparaison des régimes alimentaires du tétras lyre, *Lyrurus tetrix* (L.) et du lagopède alpin, *Lagopus lagopus* Montin dans le vallon de la Cerveyrette (Hautes Alpes).- *Rev. Ecol. (Terre Vie)*, 37: 241-258.

BERNARD-LAURENT A., BRENOT J.F., CORTI R., DESMET J.F., ELLISON L. & MORSCHIEDT J., 2002. Le lagopède alpin. Brochure technique Off. Nat. Chasse et Faune Sauvage. 32 p.

BAUDIN B. & MAGNANI Y., 2000. Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir, saison 1998-99 : le petit gibier de montagne. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Faune sauvage, cahiers techniques, 251 : 194-204.

BELLEAU E. & LEONARD P., 1991. Le parasitisme digestif chez la perdrix bartavelle (*Alectoris graeca saxatilis*), le lagopède alpin (*Lagopus mutus*), le tétras lyre (*Tetrao tetrix*), dans le département des Hautes-Alpes. *Gibier Faune Sauvage*, 8 : 161-173.

BOUDAREL P. & GARCIA-GONZALEZ R., 1991. Approche du régime alimentaire du lagopède alpin (*Lagopus mutus pyrenaicus*) dans les Pyrénées occidentales : printemps, été, automne. *Acta Biol.*, 10 : 11-23.

BRENOT J.F., 2000. Réussite de la reproduction du lagopède alpin (*Lagopus mutus pyrenaicus*) à partir des comptages d'été et de l'analyse des tableaux de chasse. Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Science de la Vie et de la Terre), Montpellier, 56 p.

BRENOT J.F., & NOVOA C., 1998. Etude démographique du lagopède alpin dans les Pyrénées. Rapport d'activité 1998. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. 16 p.

BRENOT J.F., RESSEGUIER E. & RESSEGUIER J., 1999. Comportement de distraction d'une poule de lagopède alpin *Lagopus mutus pyrenaicus*. *Alauda*, 67 : 69-70.

CAIZERGUES A., BRENOT J.F., BERNARD-LAURENT A., ELLISON L. N. & RASPLUS J.-Y., 2002. Population genetic structure of rock ptarmigan (*Lagopus mutus* Montin, 1776) in Western Europe. *Molecular Ecology*, (in press)

COUTURIER M., 1964. Le gibier des montagnes françaises. Bellegarde: Arthaud. 471 p.

CRAMP S., 1980. Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Oxford University Press, London. pp. 406-416.

DESMET J.F., 1988. Le lagopède alpin (*Lagopus mutus helveticus*, Thieneman 1829) dans les Alpes françaises septentrionales. Descriptif de l'habitat en haute vallée du Giffre (Haute-Savoie, France). Actes du Colloque "Galliformes de Montagne", Grenoble, 129-161.

DESMET J.F., 1994. Lagopède alpin. *In*: Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. D. Yeatman-Berthelot et G. Jarry, eds., Soc. Ornithol. de France. pp. 216-217.

ELLISON L. & LEONARD P., 1996. Validation d'un critère d'âge chez le lagopède alpin (*Lagopus mutus*) et sexe et âge ratios dans des tableaux de chasse des Alpes et des Pyrénées. *Gibier Faune Sauvage*, 13 : 1495-1509.

GÉROUDET J., 1978. Grands échassiers, gallinacés, râles d'Europe. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Suisse. 429 p.

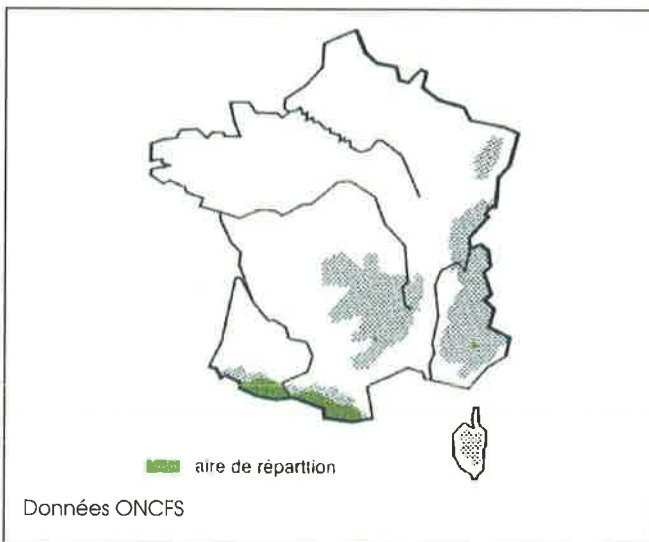
MAGNANI Y. & MALINVERNO J.B., 1995. Collisions oiseaux / câbles : un nouveau dispositif pour équiper les câbles de télésis. Office National de la Chasse, supplément Bulletin mensuel n° 196, fiche n° 83, 4 p.




MENONI E. & MAGNANI Y., 1998. Human disturbance of grouse in France. *Grouse News*, 15 : 4-8.

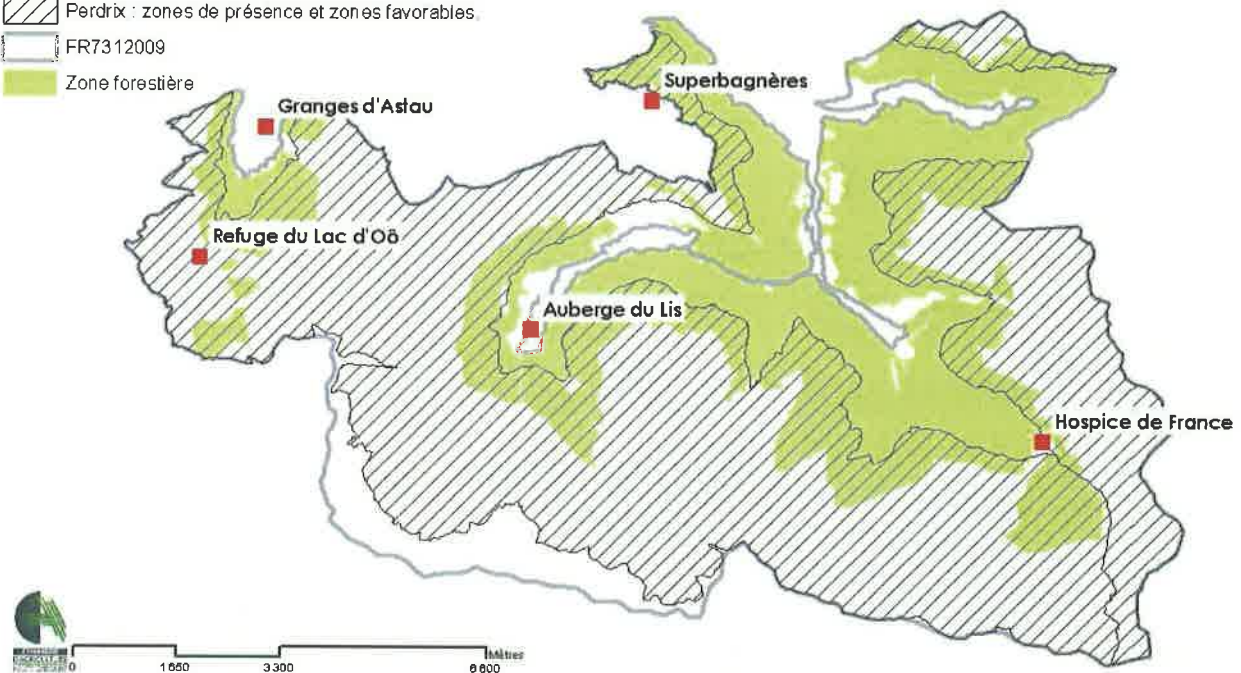
- MIQUET A., 1995.** Etude du lagopède des Alpes, *Lagopus mutus*, à Plan du Lac (Termignon, Savoie). Rapport technique 1997-2000. Parc National de la Vanoise et CORA Savoie 51 p.
- MIQUET A. & DEANA T., 2000.** Biologie du lagopède alpin en zone touristique et pâturée : compte-rendu 1999. Parc national de la Vanoise, sous presse.
- MIQUET A. & DEANA T., 2002.** Sur des destructions de nids de lagopède alpin *Lagopus mutus* dues aux ongulés domestiques. *Alauda*, 70 : 345-346.
- NOVOA C., HANSEN E. & MENONI E., 1990.** La mortalité de trois espèces de galliformes par collision dans les câbles : résultats d'une enquête pyrénéenne. *Bull. Mens. Office National de la Chasse*, 151 :17-22.
- NOVOA C. & GONZALEZ G., 1988.** Comparaison des biotopes sélectionnés par le lagopède alpin (*Lagopus mutus*) et la perdrix grise des Pyrénées (*Perdix perdix hispaniensis*) sur le massif du Carlit (Pyrénées-Orientales). *Gibier Faune Sauvage*, 5 : 187-202.
- OGM (OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE), 2001.** Rapport annuel 2001, Office Nat. Chasse et Faune Sauvage, Sévrier. 277 p.
- OGM (OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE), 2002.** Evolution de la répartition communale du petit gibier de montagne en France. *Faune Sauvage*, sous presse.
- OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE., 1985.** Le lagopède alpin. Notes Techniques. Fiche N° 25. *Bull. Mens. Office National de la Chasse*, n° 94.
- STORCH I., 2000.** Grouse : status survey and conservation action plan 2000-2004. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK and The World Pheasant Association, Reading, UK. 112 p.

Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux annexe I, annexe II partie 1, annexe III partie 1
Protection nationale :	Espèce Chassable
Livres rouges :	Non évalué au niveau de la sous-espèce endémique des Pyrénées
Tendances des populations :	Variables suivant les conditions climatiques
Conventions internationales :	Convention de Berne annexe III



-  Perdrix : zones de présence et zones favorables.
-  FR7312009
-  Zone forestière



2/2	La Perdrix grise des Pyrénées <i>Perdix perdix hispaniensis</i>	A 415
-----	---	-------

GENERALITES

Description de l'espèce

Corps : longueur 28-30 cm

Poids : coq 315 – 385 g, poule 300 – 365 g

Le dimorphisme sexuel est très peu marqué. Le plumage du coq se caractérise par le front, les côtés de la tête et la gorge roux orangé, le dos gris brunâtre et les flancs gris barrés de roux. Le ventre est gris marqué d'un fer à cheval brun sombre. La poule quant à elle, a le roux de la tête plus pâle et le fer à cheval absent ou incomplet.

Ecologie générale de l'espèce

La perdrix grise des Pyrénées est associée aux pelouses et landes de l'étage montagnard aux limites inférieures de l'étage alpin (1300 à 2200 mètres d'altitude). Cette espèce affectionne les mosaïques de milieux plus ou moins fermés avec des zones à recouvrement de ligneux bas supérieur à 60 % (essentiel pour la reproduction). En automne, l'espèce utilise les reposoirs à bétails alors qu'en période hivernale selon les conditions d'enneigement elle peut descendre sur les prairies cultivées à basse altitude.

Cette espèce est principalement active en début et en fin de journée. La plupart des individus sont sédentaires avec un espace vital qui peut varier de 10 à 230 ha en période de reproduction et de 10 à 285 ha en automne ou hiver. Les individus peuvent se déplacer de plusieurs kilomètres lors des chutes de neiges ou à la dispersion printanière.

En période de reproduction, le mâle va chanter dès le début du jour avec une intensité maximale dans les 30 à 40 minutes précédant le lever du soleil.

Ponte de fin mai à juin avec une moyenne de 14.8 œufs.

Le régime alimentaire des perdrix est essentiellement herbivore avec toutefois des consommations de d'insectes (notamment en été et automne et lors des 3 premières semaines de vie).

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : depuis toujours ?

Observateur(s) : FDC 31, ONCFS, Chasseurs locaux

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : nicheur sédentaire

Abondance sur le site natura 2000 : population très fluctuante en fonction des conditions de reproduction et de survie hivernale

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : même si elle reste **assez rare** sur la chaîne des Pyrénées. On peut compter entre 30 et 80 adultes sur le site de la ZPS FR7312009.

Tendance d'évolution des populations : Les populations de perdrix grises des Pyrénées subissent des variations pluriannuelles d'effectifs assez importantes. La cause de ces variations peuvent être : la

survie hivernale (conditions météorologiques et prédation) et le taux de réussite de la reproduction. Actuellement, Les effectifs de cette espèce semblent être stable.

Synthèse globale sur l'état de conservation :

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

- 31.21 Landes à Callune et Genêt poilu
- 31.42 Lande à Rhododendron
- 31.411 Lande à Azalée
- 31.412 Lande à Myrtille
- 31.43 Fourrés de genévriers nains
- 34.3.. Pelouses
- 36.314 Pelouses pyrénéennes fermées à Festuca eskia
- 37.88 Reposoir à bétails

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- La **prédation** par les carnivores (renards, martres hermines) et les rapaces notamment en période hivernale.
- Des **écobuages** non maîtrisés sur des surfaces trop importantes
- La **dégradation de son habitat** par une fermeture excessive des landes et pelouses (même si elle y sera moins sensible que les autres galliformes) notamment suite à de la déprise pastorale. La pratique des écobuages et des gyrobroyages doit aussi être appliquée avec raison pour limiter les impacts à court terme, sachant qu'à moyen long terme ils seront toujours positifs (maintien de l'ouverture).
- **Les changements climatiques,**
- **Collision** avec des câbles, notamment le grillage Ursus positionné en zone crête.

Objectifs conservatoires sur le site

- Favoriser le maintien d'habitats favorables. En limitant la destruction des strates arbustives nécessaires à cette espèce.
- Limiter les risques de collision
- Poursuivre une stratégie de prélèvements cohérents avec la conservation de cette espèce.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	Maintien de milieux agro-pastoraux favorables au développement de cette espèce (c'est-à-dire avec une mosaïque d'habitats plus ou moins ouverts) et maîtriser les travaux de réouverture.
Fiche(s) Action :	Est 1, 2 et 3
Acteurs concernés :	Chambre d'agriculture, Groupements Pastoraux, collectivités locales, gestionnaires d'infrastructures...

Action(s) :	maîtriser la fréquentation sur le site
Fiche(s) Action :	Freq1 et 2

Acteurs concernés :	Collectivités locales, Fédérations sportives ou de loisirs
Action(s) :	Gérer l'implantation des infrastructures légères et limiter les risques de collision
Fiche(s) Action :	Infra1 et Infra2
Acteurs concernés :	Collectivités locales, gestionnaires d'infrastructures...

Sources documentaires

- BLANC F., LEDEME P & BLANC Ch.P. 1986.** Variation géographique de la diversité génétique chez la perdrix grise (*Perdix perdix*). Gibier Faune Sauvage, Vol.3 : 5-41.
- BUREAU L., 1905.** La perdrix grise des Pyrénées, *Perdix perdix charella*, Lopez Seoane. Proc. Int. Cong. , 4: 494-512.
- CASTROVIEJO B. 1970.** Premières données sur l'écologie hivernale des vertébrés de la cordillère cantabrique. Alauda, 38 :126-149.
- CHARLEZ A., 2002.** Statut juridique des espèces de la faune sauvage. La perdrix grise des Pyrénées. Off. Natl. Chasse Faune Sauvage, 2p.
- CRAMP S. & SIMMONS K.E.L., 1980.** Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Oxford University Press, London. pp. 486-496.
- FULLER R.A., CARROLL J.P & MCGOWAN Ph.J.K. (eds.) 2000.** Partridges, Quails, Francolins, Snowcocks, Guineafowl, and Turkeys. Status Survey and Conservation Plan 2000-2004. WPA/BirdLife/SSC Partridge, Quail and Francolin Specialist Group, Switzerland and Cambridge, UK, and the World Pheasant Association, Reading, UK. 63 pp.
- LESCOURRET F., 1988.** Eléments de répartition de la perdrix grise (*Perdix perdix hispaniensis* Reich.) dans les Pyrénées françaises. Gibier Faune Sauvage, 5 : 123-148.
- LESCOURRET F., BIRKAN M. & NOVOA C., 1987.** Aspects particuliers de la morphologie de la perdrix grise des Pyrénées, *Perdix perdix hispaniensis* R., et comparaison avec la perdrix grise de Beauce, apparentée à *Perdix perdix perdix* L., Gibier Faune Sauvage, 4 : 49-66.
- LUCIO A.J., PURROY F.J., De BURUAGA M.S. & LLAMAS, O. 1996.** Consecuencias del abandono agroganadero en areas de montaña para la conservacion y aprovechamiento cinegetico de perdices roja y pardilla en España. Revista Florestal, 9 : 305-318.
- LUCIO A.J. & De BURUAGA M.S., 1997.** Perdiz pardilla *Perdix perdix*. In Atlas de las aves de España. (1975-1985). SEO/Birdlife, Lynx Edicions, Barcelona : 146-147.
- MARTIN J.F., NOVOA C. , BLANC-MANEL S. & TABERLET P. 2002.** Les populations de perdrix grise des Pyrénées (*Perdix perdix hispaniensis*) ont-elles subi une introgression génétique à partir d'individus d'élevage? Analyse du polymorphisme de l'ADN mitochondrial. Actes du Colloque BRG, La Châtre, 14-16 oct. 2002 (sous presse)
- MENONI E, CATUSSE M., NOVOA C., LEVET M., BRENOT J.F. & COLLARD P. 1998.** Entre Atlantique et Méditerranée : grand tétras, lagopède, perdrix grise des Pyrénées et marmotte. Statut territorial et évolution. Bull. Mens. ONC n°231: 16-23.
- MOREBY S.J., NOVOA C. & DUMAS S. 1999.** Diet of Pyrenean grey partridge (*PERDIX PERDIX HISPANIENSIS*) broods in the eastern Pyrenees. Gibier Faune Sauvage, Game Wildl. 16: 355-364.
- NOVOA C., 1998.** La perdrix grise dans les Pyrénées-Orientales, utilisation de l'habitat, éléments de démographie , incidence des brûlages dirigés. Thèse de Doctorat de l'Université Paris 6, 200p.
- NOVOA C, HANSEN E. & MENONI E. 1990.** La mortalité de trois espèces de galliformes par collision dans les câbles : résultats d'une enquête pyrénéenne. Bull. Mens. Off. Natl. Chasse, 151 : 17-22.
- NOVOA C. & LANDRY P. 1998.** Response of Pyrenean gray partridge to controlled winter burning, In : Fire management and landscape ecology, L. Tabaud ed., International Association of Wildland Fire, Fairfield, Washington : 271-279.
- NOVOA C., DELMAS R. & PRODON R. 1998a.** Changes in reproductive habitat of gray partridge after burning. Journal of Range Management, 51 : 607-613.
- NOVOA C., DUMAS S. & DELMAS R. 1998b.** Effets des brûlages dirigés sur l'habitat de reproduction de la perdrix grise des Pyrénées (*Perdix perdix hispaniensis*). In : Actes de **Perdix** VII, Symposium international sur les perdrix, les cailles et les faisans, 9-13 Oct. 1995, Dourdan, France, M. BIRKAN, L.M. SMITH, N.J. AEBISCHER, F.J. PURROY & P.A. ROBERTSON, eds. Gibier Faune Sauvage, Game Wildl., 15 (4) : 519-532.

- NOVOA C., GARCIA GONZALEZ R. & ALDEZABAL A. 1999.** Le régime alimentaire automnal de la perdrix grise (*Perdix perdix hispaniensis*) dans les Pyrénées-Orientales. *Revue d'Ecologie (Terre et Vie)*, 54 : 149-166.
- NOVOA C., AEBISCHER N. & LANDRY P. 2002.** Upland habitat use by Pyrenean grey partridges *Perdix perdix hispaniensis* during the breeding season. *Wildlife Biology*, 8: 99-108.
- OGM (OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE), 2001.** Rapport annuel 2001, Office Nat. Chasse et Faune Sauvage, Sévrier. 277 p.
- OGM (OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE), 2002.** Evolution de la répartition communale du petit gibier de montagne en France. Faune Sauvage, sous presse.
- REITZ F., MAYOT P., LEONARD Y. & METAYE G. 1993.** Importance de la prédation dans les causes de mortalité printanière et estivale de la perdrix grise (*Perdix perdix*) en petite Beauce du Loir et Cher. In : Actes du colloque prédation et gestion des prédateurs – Dourdan 1-2 Déc 1992, P. Migot et Ph. Stahl (eds.), ONC-UNFDC, Paris : 63-70.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. 1999.** Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598 p
- TUCKER G. M. & HEATH M.F. 1994.** Birds in Europe: their conservation Status. BirdLife Conservation Series N° 3. BirdLife International Cambridge (U.K.), 600 pp.

1/2	<h2>L'aigle royal</h2> <p><i>Aquila chrysaetos</i></p>	A 091
-----	--	-------

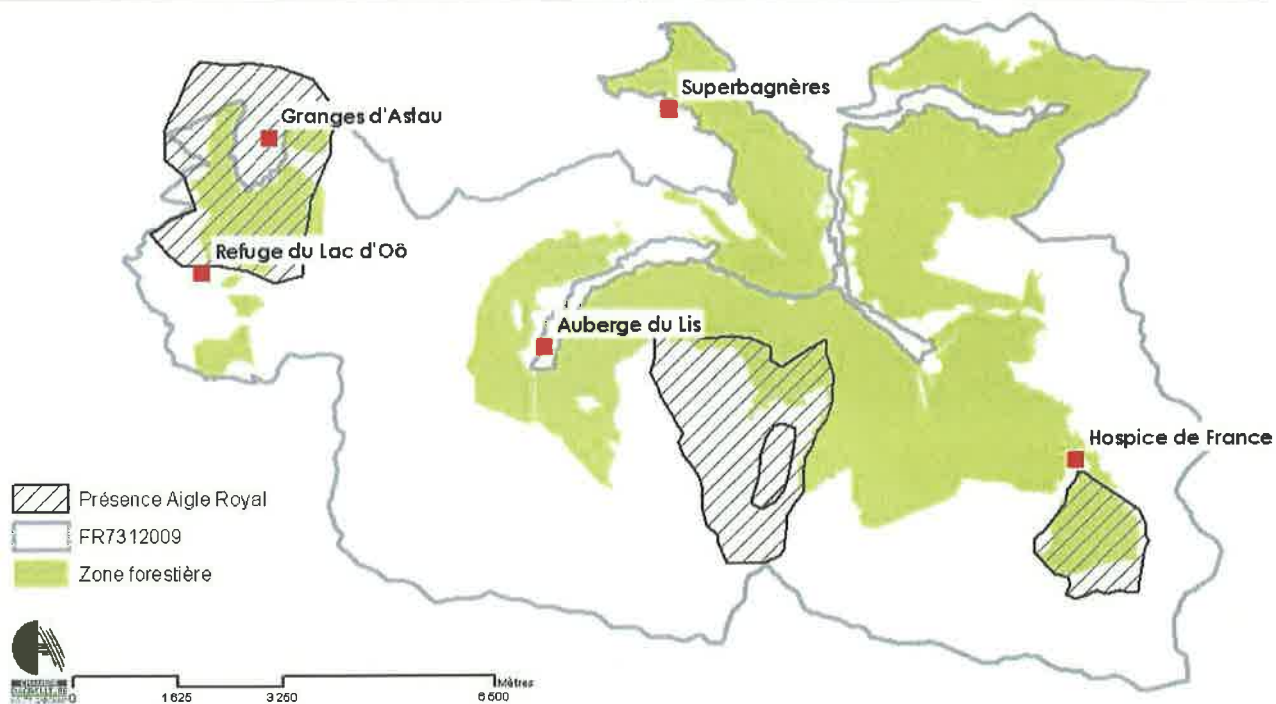
Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux – annexe I
Protection nationale :	Espèce protégée
Livres rouges :	Rare en France comme en Europe
Tendances des populations :	En augmentation au niveau national, stable au niveau Européen
Conventions internationales :	Convention de Berne annexe III, Convention de Bonn, annexe II, Convention de Washington, annexe II.

Aigle royal

- Quartiers d'hiver
- Présent à l'année
- Niche et migre

<http://www.faunaventure.org/>



2/2	L'aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>	A 091
-----	--	-------

GENERALITES

Description de l'espèce

Taille : 76-79 cm

Poids : femelle 3850-6700 g, mâle 2850-4500 g

Envergure : 204 – 220 cm

L'aigle royal est l'un des plus grands rapaces du monde, il a le plumage sombre avec des tâches plus claires aux ailes et sur la queue.

Ecologie générale de l'espèce

Espèce exclusivement rupestre, l'aigle royal a un territoire de chasse qui est compris entre 40 et 120 Km². Les aires de nidification sont toujours situées en dessous du territoire de chasse pour faciliter le transport des proies les plus lourdes. Elles sont le plus souvent construites sur une falaise, protégées sous un aplomb et parfois dans des arbres.

Ils peuvent avoir plusieurs aires sur leur territoire mais une seule sera utilisée pour la couvée.

La période des parades s'étale du mois de janvier aux mois de mars avril, pour une incubation en avril/mai et un nourrissage de mi-mai à mi-juillet. Les juvéniles s'envoleront en septembre/octobre et pourront rester jusqu'au printemps sur le territoire qui les a vu naître.

Régime alimentaire : carnivore, il se nourrit de lièvre, lapin, jeune isard, reptiles, oiseaux...

Ponte en mars/avril avec le plus souvent 1 seul aiglon par couvée.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2007

Date d'observation la plus ancienne connue : depuis toujours

Observateur : Nature Midi-Pyrénées

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : Nicheur sédentaire

Abondance sur le site natura 2000 : 3 couples sur le site en 2005

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : Très important

Tendance d'évolution des populations : Stable

Synthèse globale sur l'état de conservation : Bon

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

Rapace sédentaire habitué des pentes rocheuses et falaises pour nicher. Nécessite un territoire de chasse ouvert.

61.1 Eboulis siliceux

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- **Dérangement** des aires de nidification ou **destruction** des nids par les pratiquants de sport en montagne (escalade, alpinisme, via ferrata).
- Risques de collision avec les câbles et les clôtures.
- Risque d'intoxication et d'empoisonnement (intoxication par consommation d'animaux empoisonnés, rodenticide pour les rongeurs par exemple), menace présente en plaine et sur la zone de piémont.

Objectifs conservatoires sur le site

- ➔ Limiter le dérangement des nids.
- ➔ Limiter les risques de collision.
- ➔ Maintien d'habitats ouverts comme territoire d'alimentation.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action :	Gestion des infrastructures légères pour limiter les risques de dérangement sur les zones de nidification
Fiche Action :	Infra1
Acteurs concernés :	Les collectivités locales et les fédérations sportives ou de loisirs

Action :	Limiter les risques de collision en visualisant les câbles et clôtures présentant un danger
Fiche Action :	Infra2
Acteurs concernés :	Gestionnaire de station de ski, EDF, groupements pastoraux, communes, ONF,

Action :	Maintenir des espaces agro-pastoraux ouverts par le maintien d'un pastoralisme dynamique
Fiche Action :	Est 2
Acteurs concernés :	Groupements pastoraux.

Sources documentaires

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations, Tendances, Menaces, Conservation. - Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

Thiollay J.M. et Bretagnolle V. 2004. Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris, 176 p.

CANIOT (P.) 1996 – Suivi de la reproduction de l'Aigle royal *Aquila chrysaetos* dans le département de l'Ariège de 1992 à 1995. *Alauda* 64 (2), 1996 : 187-194.

CLOUET (M.) 1981 – L'Aigle royal *Aquila chrysaetos* dans les Pyrénées françaises, résultats de cinq ans d'observations. *L'oiseau et R.F.O.* 51 : 89-100.

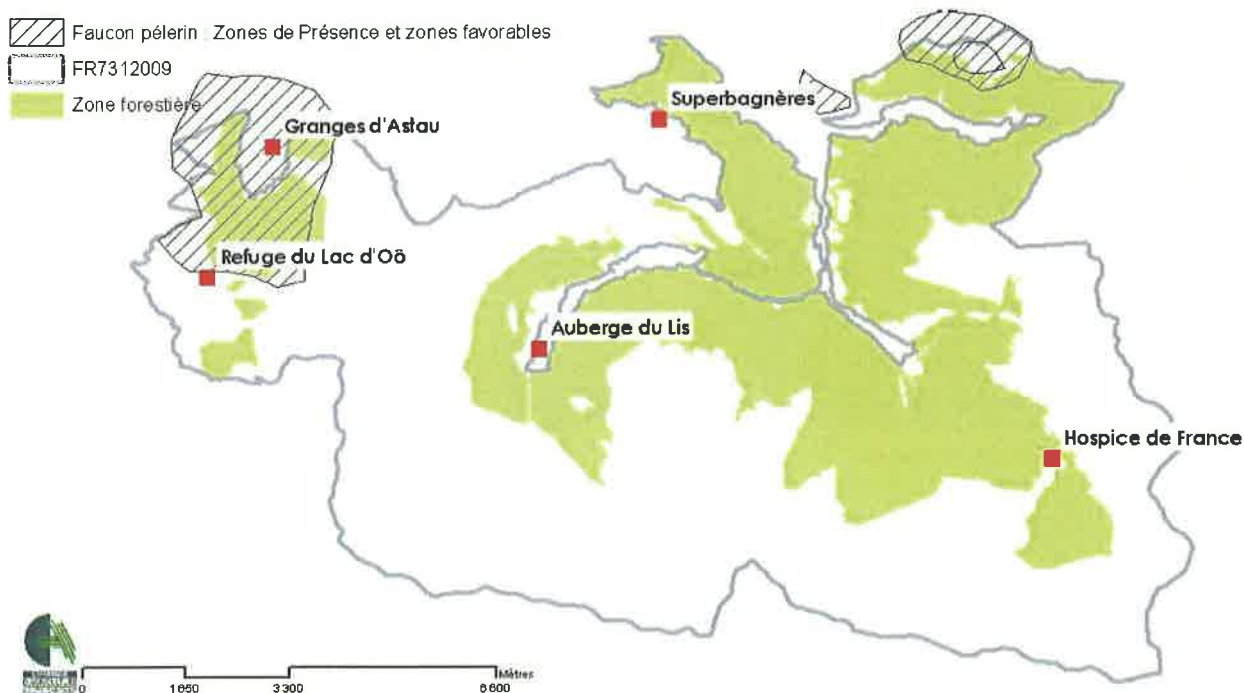
CLOUET (M.), POMPIDOR (J.P.) 1986 – L'Aigle royal dans les Pyrénées Françaises. Coll. Internat. Aigle royal, Arvieux.

GRUPE ORNITHOLOGIQUE DE NATURE MIDI-PYRENEES 1994. Suivi de la reproduction de l'Aigle royal *Aquila chrysaetos* dans le département de l'Ariège en 1992. *Le Pistrac*, 15-16 : 53-54. Muséum Toulouse.

GRUPE ORNITHOLOGIQUE DE NATURE MIDI-PYRENEES de 1994 à 2004. Suivi de la reproduction de l'Aigle royal *Aquila chrysaetos* dans le département de l'Ariège. Rapport annuel.

Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux – annexe I
Protection nationale :	Espèce protégée
Livres rouges :	Rare en France comme en Europe
Tendances des populations :	En augmentation en France et stable en Europe
Conventions internationales :	Convention de Berne annexe III, convention de Bonn annexe II, convention de Washington annexe I



2/2	Le faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	A 103
-----	---	-------

GÉNÉRALITÉS

Description de l'espèce

Taille : 34-49 cm

Poids : femelle 900-1300g, mâle 600-750 g

Envergure : 95-115 cm.

Le faucon pèlerin a la calotte et la nuque noire avec une large moustache de la même couleur sur des joues blanches. Les parties inférieures sont blanchâtres à grisâtres avec le bas ventre barré de noir. Les parties supérieures sont de couleur gris-bleu. Il est identifiable au vol par la forme caractéristique en ancre formée par la queue et les ailes.

Ecologie générale de l'espèce

Le faucon se caractérise par sa méthode de chasse en piqué, au cours de laquelle il attrape et tue ses proies en vol, les plus légères peuvent aussi être consommées en vol.

Cette espèce n'est pas habituée des zones en altitude (maximum de 1700 mètres dans les Pyrénées). Elle est exclusivement rupestre et peut nidifier dans de petite cavité ou faille. En Midi-Pyrénées ses secteurs de prédilection sont les falaises du piémont pyrénéen et les gorges du Tarn. Elle peut-être chassée par le Hibou Grand-duc (*bubo bubo*) avec qui elle occupe les mêmes milieux.

La période des parades est en février avec une ponte en mars et un envol des juvéniles en Juin/juillet.

Régime alimentaire : essentiellement des oiseaux, parfois de petits mammifères ou des reptiles

Ponte en mars.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2005

Date d'observation la plus ancienne connue : ?

Observateur(s) : Nature Midi-Pyrénées

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : Nicheur migrateur

Abondance sur le site natura 2000 : faible (1 à 2 couples nicheurs en bordure du site)

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : Faible

Tendance d'évolution des populations : Non déterminé

Synthèse globale sur l'état de conservation : Bon

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés pour la reproduction :

Le faucon pèlerin se reproduit et vit sur les zones de falaise.
 62.211 falaises siliceuses pyrénéo-alpines.
 62.12 falaises calcaires des Pyrénées Centrales.

+ Habitats agropastoraux pour l'alimentation (34.0, 35.0, 36.0, 37.0)

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- Fermeture des milieux agro-pastoraux.
- Dérangement des nids par les pratiques sportives en montagne : alpinisme et escalade ou éventuellement via ferrata.
- Prélèvement pour le commerce.
- Les deux menaces suivantes sont plus présentes en plaine ou fond de vallée :
 - o Utilisation de pesticides avec dégradation du réservoir alimentaire.
 - o Risque d'intoxication (consommation de rongeurs empoisonnés par exemple)

Objectifs conservatoires sur le site

- ➔ Maintien d'espaces ouverts propices à l'alimentation du Faucon Pèlerin.
- ➔ Limiter le dérangement des oiseaux nicheurs.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action :	Gestion des infrastructures légères pour limiter les risques de dérangement sur les zones de nidification
Fiche Action :	Infra1
Acteurs concernés :	Les collectivités locales et les fédérations sportives ou de loisirs

Action :	Limiter les risques de collision en visualisant les câbles et clôtures présentant un danger
Fiche Action :	Infra2
Acteurs concernés :	Gestionnaire de station de ski, EDF, groupements pastoraux, communes, ONF.

Action :	Maintenir des espaces agro-pastoraux ouverts par le maintien d'un pastoralisme dynamique
Fiche Action :	Est 2
Acteurs concernés :	Groupements pastoraux.

Sources documentaires

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. - Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

Thiollay J.M. et Bretagnolle V. 2004. Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris, 176 p.

BUGNICOURT (J.) 2001 – La nidification du Faucon pèlerin Falco peregrinus en Haut Comminges. Rapport interne.

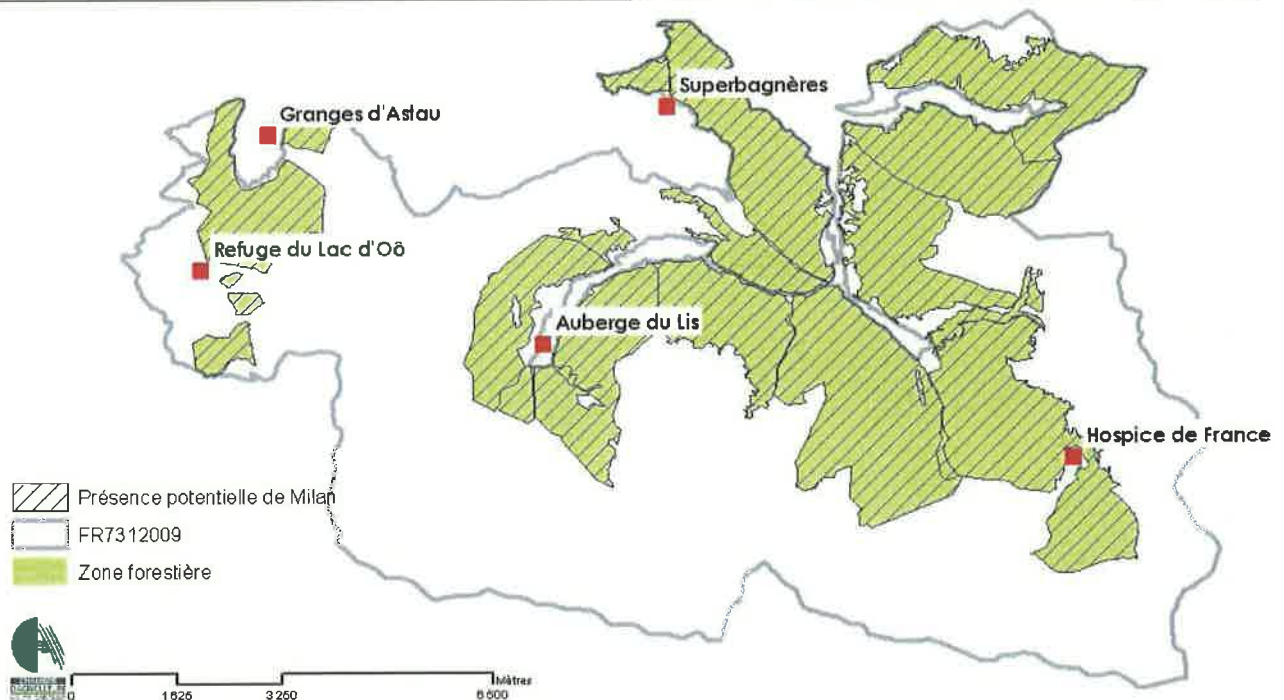
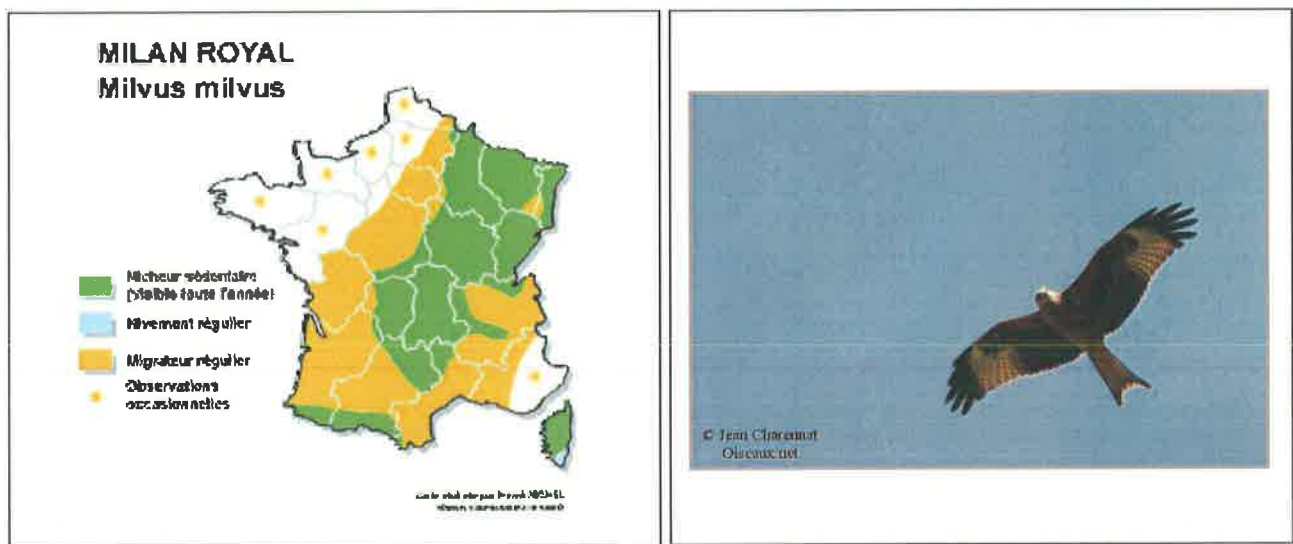
MOLINIER (C.) 1985 – Statut du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* dans les Pyrénées centrales (Hauts-Comminges) – Etude prospective partiellement financée par le F.I.R.
MONNERET (R-J.) 1987 – Le Faucon pèlerin. Éditions du Point Vétérinaire.

Le Milan royal

Milvus milvus

Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux - annexe I
Protection nationale :	Espèce protégée
Livres rouges :	A surveiller en France.
Tendances des populations :	En déclin en France comme en Europe. Bénéficie d'un plan national de restauration.
Conventions internationales :	Convention de Bern Annexe II, convention de Bonn annexe II, convention de Washington, annexe II.



2/2	Le Milan royal <i>Milvus milvus</i>	A 074
-----	---	-------

GENERALITES

Description de l'espèce

Taille : 60-66 cm
Poids : femelle 950-1300 g, mâle 750-1050 g
Envergure : 145-165 cm.

Le milan royal possède un plumage châtain roux, avec la tête blanche rayée. Les ailes sont étroites et la queue très largement échancrée.
La poitrine brun-roux est finement rayée de noir.

Ecologie générale de l'espèce

Cette espèce est caractéristique des milieux boisés ouverts, notamment en zone de piémont et de coteaux.
Régime alimentaire : constitué à 50 % d'invertébrés, il consomme batraciens, coléoptères, rongeurs et lézards. Parfois de jeunes oiseaux qu'il capture au sol
Ponte en avril

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : avant 2005
Date d'observation la plus ancienne connue : ?
Observateur(s) : Nature Midi-Pyrénées

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : non nicheur sur le site, territoire d'alimentation favorable sans observation récente.
Abondance sur le site natura 2000 : faible
Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : faible
Tendance d'évolution des populations : non déterminée.
Synthèse globale sur l'état de conservation : non déterminée

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

Le Milan royal est une espèce qui affectionne les milieux forestiers ouverts situés à proximité de zones herbeuses.
Le Milan pourrait éventuellement utiliser les zones de pelouses en partie basse du site pour la chasse (38.2 prairie de fauche de montagne, 37.2.. prairies pâturées)

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- Intensification des pratiques agricoles qui implique une diminution du réservoir alimentaire.
- Risque de collision.

Objectifs conservatoires sur le site

- ➔ Préserver le territoire d'alimentation qui est composé de milieux agropastoraux ouverts et entretenus.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action :	Maintenir des espaces agro-pastoraux ouverts par le maintien d'un pastoralisme dynamique
Fiche Action :	Est 2
Acteurs concernés :	Groupements pastoraux.

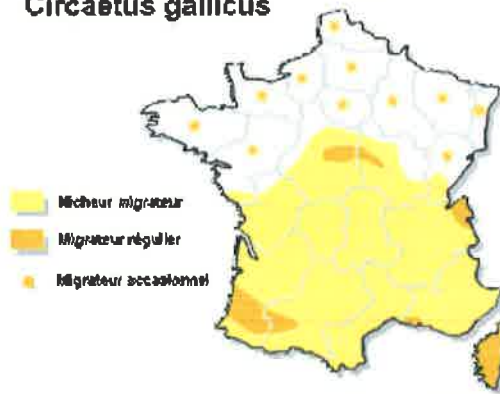
Sources documentaires

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. - Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

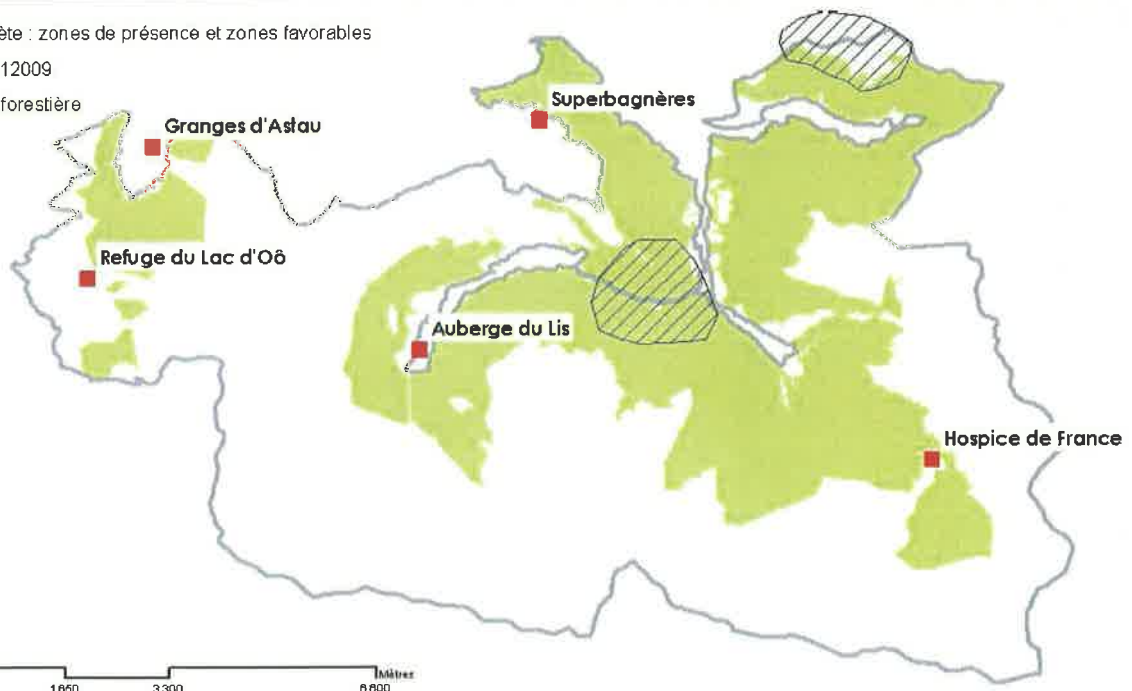
Thiollay J.M. et Bretagnolle V. 2004. Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris, 176 p.

Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux
Protection nationale :	Espèce protégée
Livres rouges :	Rare en France comme en Europe
Tendances des populations :	Stable en France comme en Europe
Conventions internationales :	Convention de Bern annexe II, Convention de Berne, annexe II, Convention de Washington annexe II

CIRCAÈTE JEAN-LE-BLANC
Circaetus gallicus


- Circaète : zones de présence et zones favorables
- FR7312009
- Zone forestière



2/2	Le Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	A 080
-----	---	-------

GENERALITES

Description de l'espèce

Taille : 62-67 cm

Poids : 1200 – 2300 g

Envergure : 170 – 185 cm

Son plumage est brun uniforme sur les parties supérieures alors que les parties inférieures sont blanchâtres tachées de brun. Sa tête est plus sombre et taille imposante.

Ecologie générale de l'espèce

Cet oiseau migrateur est une espèce qui ne s'aventure que très rarement dans les vallées montagnardes pour nicher. Il apprécie les habitats ouverts de broussaille ou de garrigue, semi boisés. De retour de migration le couple va reconstruire le nid des années précédentes. Les nids se trouvent perchés dans un arbre dans un bois ou bosquet à l'abri du vent. La femelle y pondra un œuf qui sera couvert pendant 45 jours. Le juvénile partira en migration avec ses parents.

Régime alimentaire : exclusivement des reptiles, notamment des couleuvres et des lézards.

Ponte en avril

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2005

Date d'observation la plus ancienne connue :

Observateur(s) : Nature Midi-Pyrénées

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : nicheur migrateur

Abondance sur le site natura 2000 : 1 nid potentiel

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : moyen.

Tendance d'évolution des populations : Non déterminée

Synthèse globale sur l'état de conservation : Non déterminée

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

Le circaète se retrouve dans des milieux assez ouverts et abritant des reptiles.

61.1 Eboulis siliceux

(31.0, 36.314, 36.33, 34.32) Pelouses et landes de l'étage montagnard

La nidification se fera elle au sommet d'un arbre (41.12 & 41.14).

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- Diminution de son réservoir alimentaire (reptiles).
- Agriculture intensive (surtout dans les vallées).
- Dérangement des nids en zone forestière.

Objectifs conservatoires sur le site

- Limiter le dérangement de l'espèce sur les sites de nidification.
- Maintien du réservoir alimentaire et des territoires de chasse

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action :	Limiter les risques de collision en visualisant les câbles et clôtures présentant un danger
Fiche Action :	Infra2
Acteurs concernés :	Gestionnaire de station de ski, EDF, groupements pastoraux, communes, ONF.

Action :	Maintenir des espaces agro-pastoraux ouverts par le maintien d'un pastoralisme dynamique
Fiche Action :	Est 2
Acteurs concernés :	Groupements pastoraux.

Action(s) :	Limiter le dérangement de l'espèce en zone forestière.
Fiche(s) Action :	For1
Acteurs concernés :	Propriétaires forestiers, ONF, Exploitants forestiers.

Sources documentaires

BOUDOINT (Y.) b 1953 - Étude de la biologie du Circaète Jean-le-Blanc. *Alauda*, 21 : 86-112.

CHOUSSY (D.) 1973 - Observations sur le Circaète Jean-le-Blanc. *Nos Oiseaux*, 32 : 83-89.

JOUBERT (B.) 2001 - Le Circaète Jean-le-Blanc. Édition Eveil Nature.

JOUBERT (B.) c 1999 - Trois comportements de Circaètes Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* en période de reproduction. *Alauda*, 67 (2) : 141-144.




ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. - Société d'Études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris, 560 p.

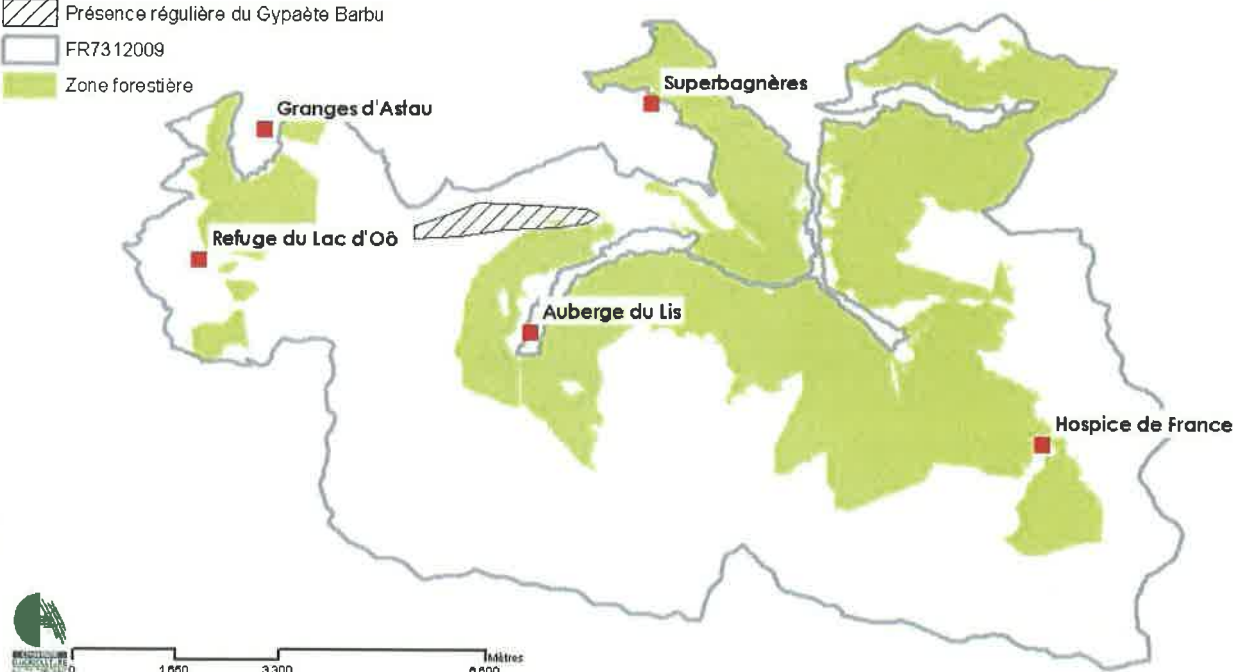
Thiollay J.M. et Bretagnolle V. 2004. Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris, 176 p

Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux - annexe I
Protection nationale :	Espèce protégée
Livres rouges :	En danger en France comme en Europe
Tendances des populations :	Bénéficie d'un plan de restauration national. Population en augmentation à l'échelle nationale, et en légère régression à l'échelle européenne.
Conventions internationales :	Convention de Bern annexe II, Convention de Berne, annexe II, Convention de Washington annexe II



-  Présence régulière du Gypaète Barbu
-  FR7312009
-  Zone forestière



2/2	<h2 style="margin: 0;">Le Gypaète Barbu</h2> <p style="margin: 0;"><i>Gypaetus barbatus</i></p>	A 076
-----	---	-------

GENERALITES

Description de l'espèce

Taille : 100-115 cm
Poids : 5000-7000g
Envergure : 245-272 cm

Ce vautour est facilement repérable par ses ailes larges et pointues et sa queue en forme de pentagone. La tête du gypaète est crème avec un masque noir qui entoure les yeux. Le noir se prolonge sur les parties supérieures du plumage alors que les parties inférieures sont de couleur jaune avec des reflets rosâtres. Il doit son nom à une barbiche noire formée par des plumes qui entourent son bec.

Ecologie générale de l'espèce

Cette espèce vie en territoire de montagne. Il niche sur les parois rocheuses entre 1500 et 2000 mètres d'altitude. Sédentaire il ne quittera son territoire qui peut s'étendre sur 450 Km² qu'en cas de froid ou de manque de nourriture. Il se caractérise dans son comportement par sa consommation d'os qui seront digérés par les sucs gastriques les plus grands étant préalablement brisés par une chute sur les rochers.

Parade nuptiale en novembre/décembre, ponte en janvier/février et envol en juillet/août.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2007
Date d'observation la plus ancienne connue : depuis toujours ?
Observateur(s) : plusieurs observateurs.

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : sédentaire nicheur à l'extérieur du site.
Abondance sur le site Natura 2000 : observation occasionnelle en alimentation.
Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : moyen
Tendance d'évolution des populations : non déterminée sur le site
Synthèse globale sur l'état de conservation : non déterminé

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

Le gypaète va utiliser les habitats rocheux en zone de haute altitude pour nicher :

61.1 Eboulis siliceux, 62.2 et 62.1 falaises.

La recherche alimentaire se fait sur les zones ouvertes de pelouses, landes et éboulis siliceux (31.0, 36.314, 36.33, 34.32, 61.1).

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- ⇒ Fermeture des milieux favorables à sa recherche de nourriture.
- ⇒ Risque de collision avec les câbles et clôtures.

Objectifs conservatoires sur le site

- ⇒ Maintenir le territoire d'alimentation, c'est-à-dire maintien des espaces ouverts.
- ⇒ Limiter les risques de collision.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	limiter les risques de collision
Fiche(s) Action :	Infra2
Acteurs concernés :	Collectivités locales, gestionnaires d'infrastructures...

Action(s) :	Maintien d'un pastoralisme dynamique pour assurer un entretien des lisières supérieures.
Fiche(s) Action :	Est2
Acteurs concernés :	Groupements pastoraux.

Sources documentaires

Razin M. 1997 Plan national de restauration du Gypaète barbu 1997 - 2007, Ministère de l'environnement, DNP, 14 p.

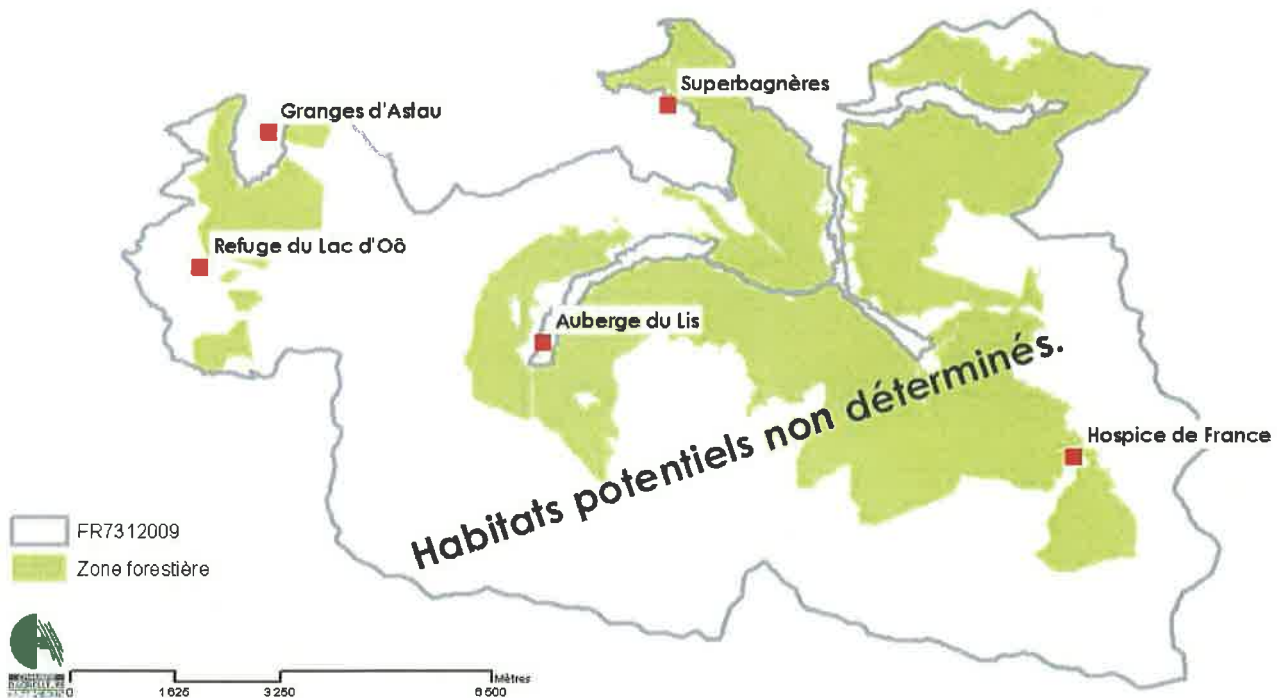
ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. - Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

Thiollay J.M. et Bretagnolle V. 2004. Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris, 176 p.

1/2	<h2>La Bondrée apivore</h2> <p><i>Pernis apivorus</i></p>	A 072
-----	---	-------

Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux, annexe I
Protection nationale :	Espèce protégée
Livres rouges :	Ne figure pas dans le « livre rouge des oiseaux menacés et à surveiller en France »
Tendances des populations :	Stable en France comme en Europe.
Conventions internationales :	Convention de Bern annexe II, Convention de Berne, annexe II, Convention de Washington annexe II



2/2	La Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	A 072
-----	---	-------

GENERALITES

Description de l'espèce

Taille : 52-60 cm
Poids : 600-1000 g
Envergure : 135-150 cm

Le plumage de ce rapace est principalement brun roux et ressemble à la buse variable, plus commune. La queue et les ailes sont longues et puissantes avec des stries horizontales plus ou moins claires.

Ecologie générale de l'espèce

Ce rapace migrateur occupe des habitats ouverts en bordure de forêt. La reproduction se réalise dans les massifs forestiers.

Régime alimentaire : elle se nourrit d'insectes et plus particulièrement d'hyménoptères (guêpes, abeilles, fourmis) parfois de petits rongeurs, reptiles ou oiseaux. Elle peut consommer des fruits.

Les migrateurs reviennent d'Afrique à partir de la mi-avril et repartent en août-septembre. La ponte a lieu en juin – juillet.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2005
Date d'observation la plus ancienne connue : depuis toujours.
Observateur(s) : Nature Midi-Pyrénées

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : nicheur, présent uniquement en période de reproduction et en migration.

Abondance sur le site Natura 2000 : 2 à 3 couples

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : faible

Tendance d'évolution des populations : non déterminée

Synthèse globale sur l'état de conservation : Bon

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

La bondrée va utiliser des habitats pré-forestiers riches en hyménoptères pour son alimentation et les milieux forestiers pour nicher. Les lisières supérieures forestières et les clairières sont particulièrement favorables à cette espèce.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- ➔ Agriculture intensive.

Objectifs conservatoires sur le site

- ➔ Maintien du territoire d'alimentation.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

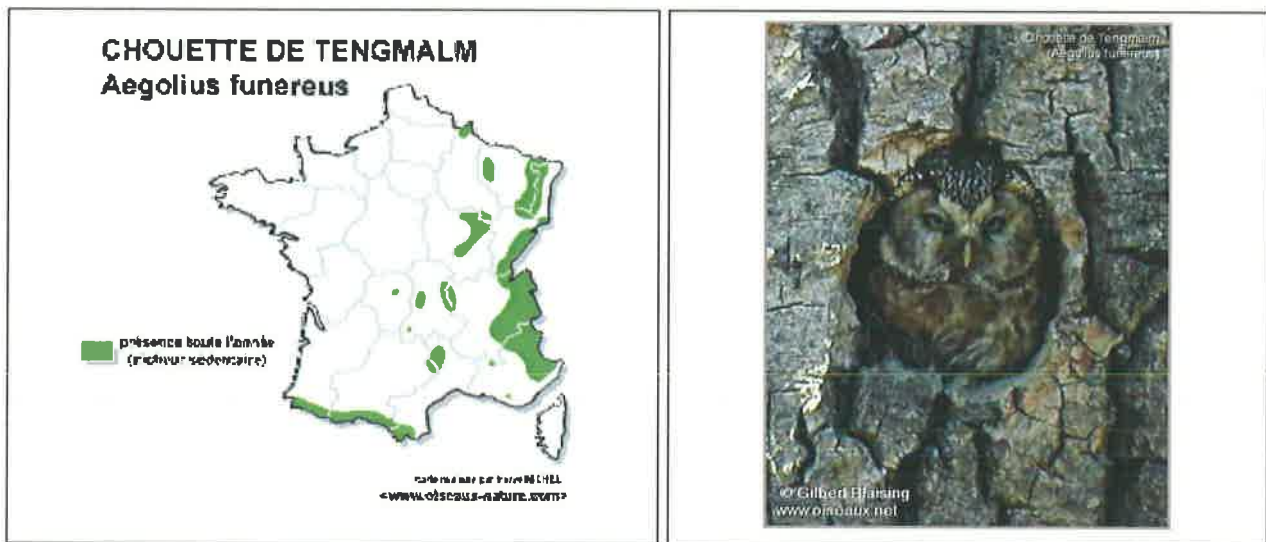
Action :	Maintenir des espaces agro-pastoraux ouverts par le maintien d'un pastoralisme dynamique
Fiche Action :	Est 2
Acteurs concernés :	Groupements pastoraux.

Sources documentaires

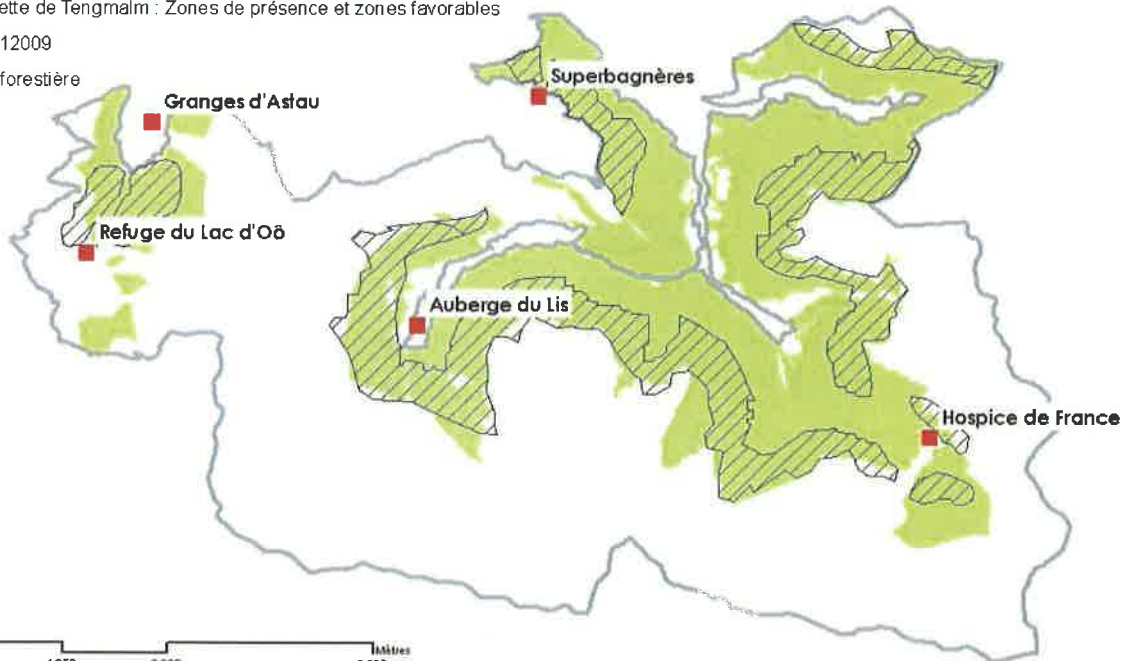
Thiollay J.M. et Bretagnolle V. 2004. Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris, 176 p.

Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux - annexe I
Protection nationale :	Espèce protégée
Livres rouges :	A Surveiller en France, statut non défavorable en Europe
Tendances des populations :	Légère augmentation en France, fort déclin en Europe
Conventions internationales :	Convention de Berne annexe II, convention de Washington annexe II



- Chouette de Tengmalm : Zones de présence et zones favorables
- FR7312009
- Zone forestière



2/2	La chouette de Tengmalm <i>Aegolius funereus</i>	A 223
-----	--	-------

GENERALITES

Description de l'espèce

Taille : 25 cm

Poids : mâle 90 – 120 g, femelle 120 – 210 g

Envergure : 52-58 cm

Cette espèce a une calotte brun foncé. Les disques faciaux sont blancs et les iris jaunes cerclés de noir, ce qui lui donne une expression étonnée très caractéristique.

Ecologie générale de l'espèce

Dans les Pyrénées Centrales, la chouette de Tengmalm se trouve à des altitudes comprises entre 1100 et 1750 mètres dans des secteurs forestiers froids et humides avec une présence importante de bois âgés. Elle est souvent localisée dans les vieilles hêtraies-sapinières, en lisière supérieure

La période de reproduction de cette espèce va du mois de janvier au mois de mai. Le mâle émet alors des chants de signification territoriale très caractéristiques. Cette espèce niche dans des trous d'arbre et notamment dans les cavités creusés par le Pic noir ou dans des nichoirs artificiels.

Son régime alimentaire est essentiellement constitué de tout petits mammifères.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2005

Date d'observation la plus ancienne connue : depuis toujours.

Observateur(s) : ONCFS, AREMIP

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : nicheur sédentaire

Abondance sur le site natura 2000 : importante

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : important

Tendance d'évolution des populations : a priori stable

Synthèse globale sur l'état de conservation : Bon

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

41.12 Hêtraie (et Hêtraie Sapinière) acidiphile

41.42.113 Sapinière hyper-acidiphile intra pyrénéenne

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- La **dégradation de son habitat** notamment par des pratiques forestières intensives qui réduiraient considérablement la présence de bois à cavités et d'arbres âgés.
- Sensible aux dérangements liés à l'implantation d'infrastructures ou aux pratiques touristiques.

Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir des conditions stationnelles favorables à la conservation de cette espèce,
- Limiter l'impact de la fréquentation humaine.
- Assurer le suivi de cette population

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	Maintien d'un milieu forestier favorable au développement de cette espèce.
Fiche(s) Action :	For1
Acteurs concernés :	Propriétaires forestiers, ONF, Exploitants forestiers.

Action(s) :	maîtriser la fréquentation sur le site
Fiche(s) Action :	Freq1
Acteurs concernés :	Collectivités locales, Fédérations sportives ou de loisirs

Action(s) :	Mise en place d'un protocole de suivi
Fiche(s) Action :	Suivi2
Acteurs concernés :	AREMIP, AROMP, NMP, ONCFS

Sources documentaires

Fauré, C. 1997 Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*. Pages 102-103 in Joachim, Bousquet & Fauré, éditeurs. Atlas des Oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Museum d'Histoire Naturelle, Toulouse.

Joveniaux, A. 1999 Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus*. Pages 404-405 in Rocamora & Yeatman-Berthelot, éditeurs. Oiseaux menacés et à surveiller en France, listes rouges et recherche de priorités, populations, tendances, menaces, conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Paris.

Nichols, J. D., J. E. Hines, J. R. Sauer, F. W. Fallon, J. E. Fallon, and P. J. Heglund. 2000. A Double-observer Approach for Estimating Detection Probability and Abundance from Point Counts. *Auk* 117:393-408.

Statuts de protection

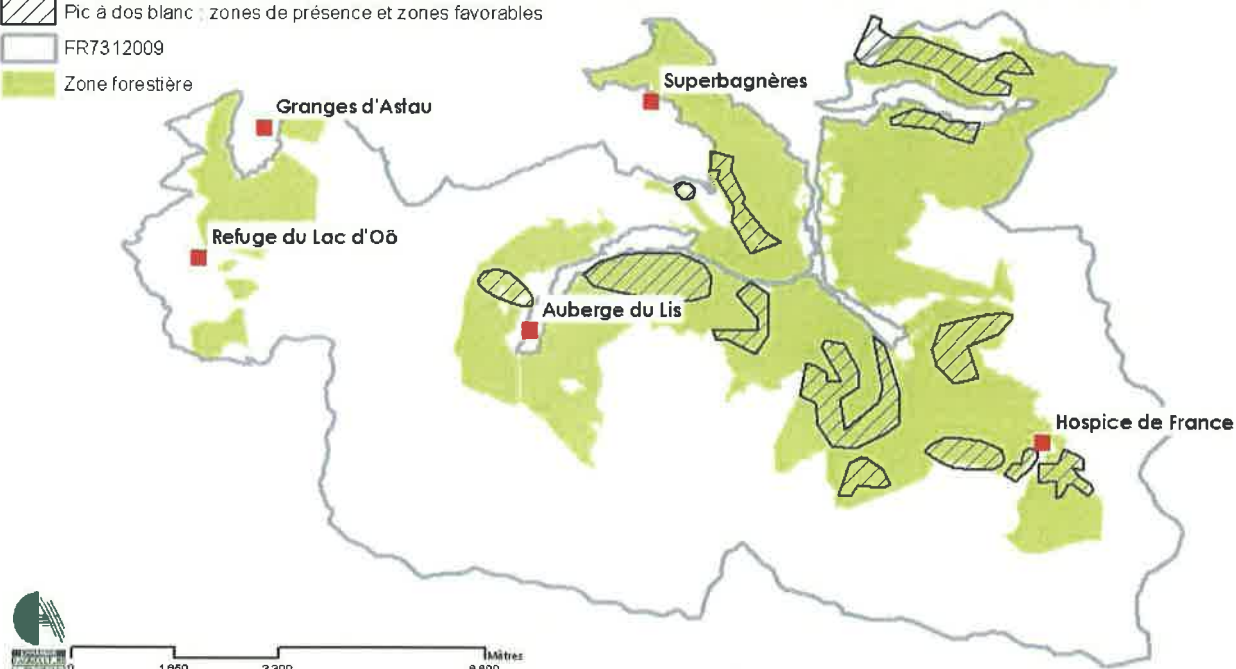
Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux – annexe I
Protection nationale :	Espèce protégée
Livres rouges :	Rare en France et faible effectifs en Europe
Tendances des populations :	A priori stable en France comme en Europe mais situation mal connue
Conventions internationales :	Convention de Berne : annexe II



Pic à dos blanc : zones de présence et zones favorables

FR7312009

Zone forestière



2/2	Le Pic à dos blanc <i>Dendrocopos leucotos</i>	A 239
-----	--	-------

GENERALITES

Description de l'espèce

Taille : 24-26 cm
Poids : 100 – 115 g
Envergure : 38 – 40 cm

Le Pic à dos blanc se caractérise par une calotte rouge (noire chez la femelle) avec des joues blanches et une moustache noire qui s'étend jusqu'en arrière de la joue. Le manteau est noir avec le bas du dos blanc. Les ailes sont barrées de blanc et noir.

Ecologie générale de l'espèce

Le pic à dos blanc est une espèce paléarctique répartie sur le continent eurasiatique entre le 37^{ème} et 58^{ème} degré nord. Plus au sud on trouve des isolats dans des massifs montagneux dont les Pyrénées avec deux populations : une dans les Pyrénées-Atlantiques et accessoirement dans la partie occidentale des Hautes-Pyrénées et l'autre dans le massif du Luchonnais. Il serait présent en Haute-Garonne entre 1200 et 1950 mètres d'altitude. Ses habitats associés sont les vieilles hêtraies sapinières ou hêtraies pures.

Période de ponte d'avril à mai.

Cet oiseau est insectivore et peut consommer des araignées ou des baies.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2005
Date d'observation la plus ancienne connue : 1986
Observateur(s) : ONCFS, AREMIP

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : nicheur sédentaire
Abondance sur le site natura 2000 : estimé à une quarantaine de couple
Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : très important
Tendance d'évolution des populations : a priori stable
Synthèse globale sur l'état de conservation : bon

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

- 41.12 Hêtraie (et Hêtraie Sapinière) acidiphile
- 41.42.113 Sapinière hyper-acidiphile intra pyrénéenne
- 41.14 Hêtraie (et Hêtraie Sapinière) neutrophile pyrénéo-cantabrique

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

- **Modification des pratiques sylvicoles** avec une intensification de la production.
- Changement climatique sur la zone.

Objectifs conservatoires sur le site

- maintenir des conditions stationnelles favorables au développement de cette espèce, c'est-à-dire des milieux forestiers riches en vieux arbres, arbres morts et troncs pourrissants
- Approfondir les connaissances de cet isolat.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	Maintien d'un milieu forestier favorable au développement de cette espèce.
Fiche(s) Action :	For1
Acteurs concernés :	Propriétaires forestiers, ONF, Exploitants forestiers.

Action(s) :	Mise en place d'un protocole de suivi
Fiche(s) Action :	Suivi2
Acteurs concernés :	AREMIP, AROMP, NMP, ONCFS

Sources documentaires

Affre G. & L. 1978.- Liste des oiseaux des Pyrénées et du Languedoc occidental. Bull. A.R.O.M.P., 1, Muséum Toulouse.

Affre G & L. 1978 à 1981.- Notes d'Ornithologie régionales, bull; de l'AROMP n°3, 4, 5, Muséum Toulouse.

Aragues A. 1969.- Mas sobre Dendrocopos leucotos en los Pireneos. Ardeola 13 : 258.

Bernis F. et Iribarren JJ. 1968.- Observation de Pico dorsiblanco Dendrocopus leucotos en el Pireneo navarro. Ardeola, 12 : 239-240.

Bousquet J.F.& Joachim J. 1984 à 1994.- Notes d'Ornithologie régionale, bull. de l'A.R.O.M.P. 8, Pistrac 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16. Muséum Toulouse.

Bousquet J.F., Joachim J. 1987.- Notes d'Ornithologie régionale (6). Le Pistrac 10 : 39-63. Muséum Toulouse

Brosse J. et Jacquemard-Brosse S. 1964.- Le Pic à dos blanc Dendrocopos leucotos dans les Basses Pyrénées. L'Oiseau et R.F.O., 34 : 267.

Cramp S.et al, 1985 : White backed Woodpecker, pp 891-900, Handbook of the birds of Europe the Middle East and North Africa, The Birds of the Western Palearctic, vol IV. Terns to Woodpeckers Oxford University Press.

Chasseriaud G., 2001 : La guilde des picidés sur le secteur d'Aure, SIL « gestion et aménagement des espaces naturels montagnards. Parc National des Pyrénées, 51 pp + annexes.

Danis V. 1937.- Capture d'un spécimen de Dryobates leucotos dans les Basses Pyrénées. L'Oiseau et R.F.O., 7 : 110-111.

Dupias G. 1985. - Végétation des Pyrénées. Editions du C.N.R.S. 209 pp.

Ern H. 1959.- Le Pic à dos blanc Dendrocopos leucotos dans les Pyrénées. Alauda 27(3) : 230.

Gaussen H. 1926 : Végétation de la moitié orientale des Pyrénées. Bull. Soc. hist. nat. Toulouse, 55 : 4-564

Gaussen H. 1933 : Coup d'oeil sur la végétation des Pyrénées de l'Ariège, de Cerdagne et de l'Aude. Bull. Soc. Bot. Fr., 80 : 841-848

Gaussen H. 1937 : Les forêts de l'Ariège et du Salat. Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, 8 : 364-375. Toulouse.

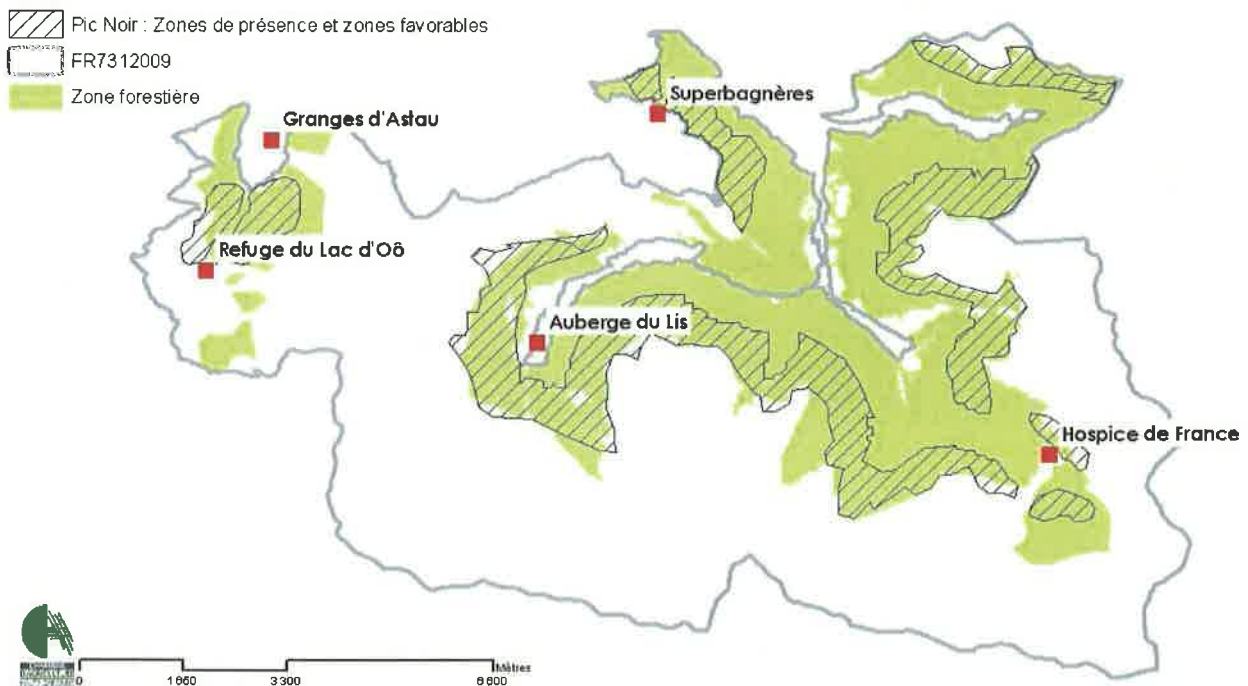
Gaussen H. 1930-1942 : Les forêts des Pyrénées Trav. Lab. forest. Toulouse, III, 1, 516 pp.

- Glutz von Blotzheim UN & Bauer KM, 1980 : Weissrückenspecht, pp 1079-1095 in Handbuch der Vögel Mitteleuropas Band 9, Akademische Verlagsgesellschaft Wiesbaden.
- Goyeneche L. 2002 : Inventaire de la guildes des picidés en vallée de Luz : propositions pour une gestion conservatoire. Rapport de stage BTSA GPN GEN. Parc National des Pyrénées. 45 pp + annexes.
- Grangé J.L 1991,- Sur le dimorphisme sexuel dans la recherche de nourriture chez le Pic à dos blanc pyrénéen. Nos Oiseaux 41 ; 185-194.
- Grangé J-L. 1993,- Données préliminaires sur la biologie de reproduction du Pic à dos blanc *Dendrocopos leucotos* en Béarn. Nos Oiseaux, 42 : 17-28.
- Grangé J-L. 2001 : Le Pic à dos blanc dans les Pyrénées françaises. Ornithos, 8 : 8-17.
- Hainard R. et Burnier J. 1958,- Le Pic leuconote dans les Pyrénées. *Alauda*, 26(1) : 63-65.
- Izard M., Casanova H., Deveau B. 1985 : Continentialité et notion de zone interne dans les Pyrénées. *Acta Oecologica, Oecol. gener.* 6 (4) : 317-344
- Joachim J., Clouet M., Bousquet JF., Fauré C. 1991,- Peuplements d'oiseaux nicheurs des forêts pyrénéennes centrales. Comparaison du peuplement de différentes essences. *Acta Biologica Montana* 10 : 135-157. Dendaletche ed.
- Joachim J., Bousquet JF., Fauré C., 1997,- Atlas des Oiseaux Nicheurs de Midi-Pyrénées. AROMP.
- Lacroix A. 1873,- Catalogue raisonné des oiseaux observés dans les Pyrénées françaises et les régions limitrophes. - Privat, ed Toulouse, 299 pp.
- Lacroix A. 1872-1875.- Catalogue raisonné des oiseaux observés sur le versant français des Pyrénées et la région couvrant les départements de la Haute-Garonne, Landes, Gers, Hérault, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn et Garonne et Pyrénées orientales. *Bull. Soc. Hist. Nat. de Toulouse* 7 : 129, 8 : 40-144, 9 : 16-99.
- Ménoni Emmanuel.& Parde Jean-Michel, 1995,- Pic à dos Blanc, pp 120-121 in JOACHIM J., BOUSQUET JF., FAURE C., 1997,- Atlas des Oiseaux Nicheurs de Midi-Pyrénées. AROMP ed. Muséum, Toulouse.
- Purroy F.J. 1972,- El Pico dorsiblanco *Dendrocopos leucotos* del Pirineo. *Ardeola*, 16 : 145-168.
- Senossian A. 1978,- Observaciones del Pico dorsiblanco *Dendrocopos leucotos* en el Pirineo navarro y primera nidificación comprobada en la Península Iberica. *Ardeola*, 24 : 236-242.

1/2	<h2 style="margin: 0;">Le Pic noir</h2> <p style="margin: 0;"><i>Dryocopus martius</i></p>	A 236
-----	--	-------

Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux - annexe I
Protection nationale :	Espèce protégée
Livres rouges :	Ne figure pas dans le « Livre rouge des oiseaux menacés et à surveiller en France »
Tendances des populations :	En augmentation en France
Conventions internationales :	Convention de Berne annexe II



2/2	Le Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	A 236
-----	--	-------

GENERALITES

Description de l'espèce

Taille : 45-47 cm
Poids : 300-350 g
Envergure : 64-68 cm

Ecologie générale de l'espèce

C'est le plus grand pic que l'on peut trouver sur le territoire national. Son plumage entièrement noir est coupé seulement par une calotte rouge vif s'étendant jusqu'à l'arrière de la nuque

Dans les Pyrénées, cet oiseau fréquente les hêtraies et hêtraies sapinières avec un boisement ancien à des altitudes comprises en 1000 et 1800 mètres.

Cet oiseau est insectivore et végétarien.

A Noter son commensalisme avec la Chouette de Tengmalm qui va user des cavités creusées par le Pic Noir pour nicher.

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 2007
Date d'observation la plus ancienne connue : depuis toujours
Observateur(s) : plusieurs observateurs

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : Nicheur sédentaire
Abondance sur le site natura 2000 : non déterminé
Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : moyen
Tendance d'évolution des populations : a priori stable
Synthèse globale sur l'état de conservation : a priori bon.

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

41.12 Hêtraie (et Hêtraie Sapinière) acidiphile
41.42.113 Sapinière hyper-acidiphile intra pyrénéenne
41.14 Hêtraie (et Hêtraie Sapinière) neutrophile pyrénéo-cantabrique

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Modification des pratiques sylvicoles avec une intensification de la production.

Objectifs conservatoires sur le site

- ⇒ maintenir des conditions stationnelles favorables au développement de cette espèce.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	Maintien d'un milieu forestier favorable au développement de cette espèce.
Fiche(s) Action :	For1
Acteurs concernés :	Propriétaires forestiers, ONF, Exploitants forestiers.

Sources documentaires

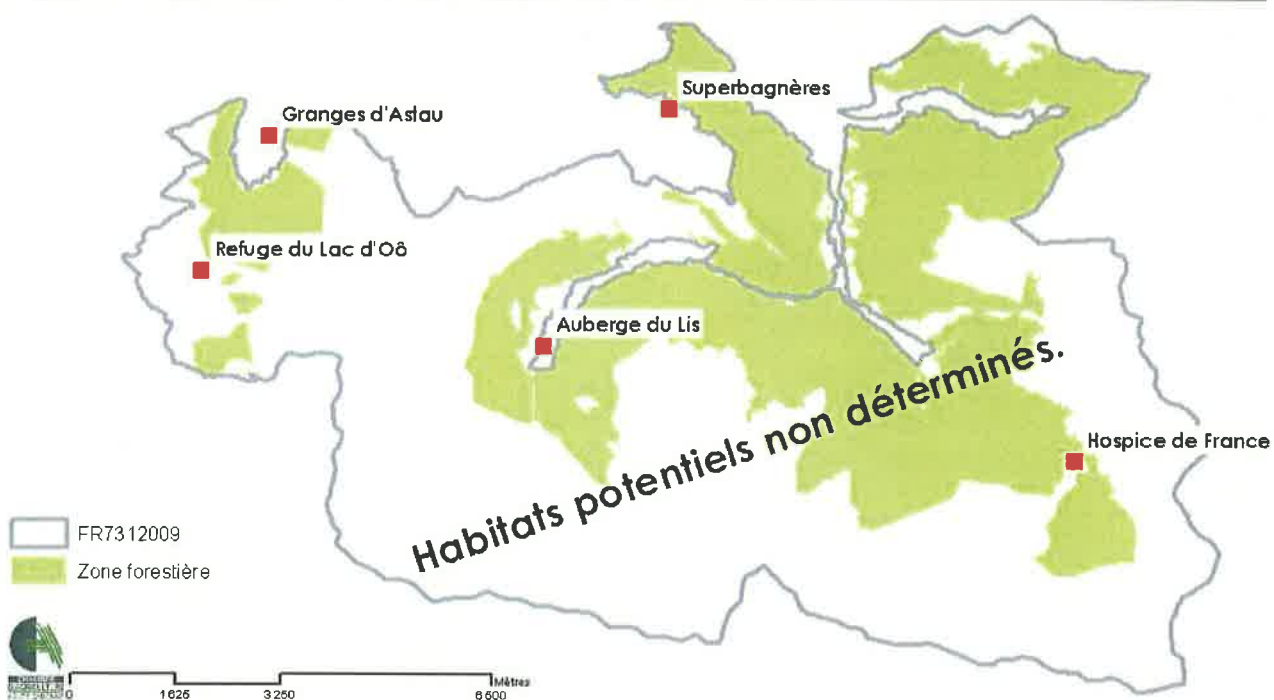
Yeatman-Berthelot D, Jarry G. 1995, Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985 – 1989, Société ornithologique de France, 776 P.

Statuts de protection

Annexe(s) directive Habitats :	Directive oiseaux - annexe I
Protection nationale :	Espèce protégée en France
Livres rouges :	A surveiller en France, Vulnérable en Europe
Tendances des populations :	Relativement stable en France, En déclin en Europe
Conventions internationales :	Convention de Berne annexe II



Chambre d'agriculture de Haute Garonne.



2/2	Le crave à bec rouge <i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	A 346
-----	---	-------

GENERALITES

Description de l'espèce

Taille : 39-40 cm

Poids : 280-360 g

Envergure : 76-80 cm

Cet oiseau a un plumage bleu-noir avec des reflets verts. Le bec et les pattes sont rouges. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel.

Ecologie générale de l'espèce

Cette espèce niche sur les falaises en bord de mer, en zone de montagne et de haute montagne. C'est un oiseau grégaire qui forme des groupes pour se nourrir sur les pelouses rases.

Régime alimentaire : invertébrés terrestres et occasionnellement des graines en hiver.

L'espèce pond entre avril et mai suivant l'altitude et les jeunes quittent le nid vers la fin juin ou début juillet.

STATUT SUR LE SITE

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : nicheur sédentaire

Abondance sur le site natura 2000 : non déterminé

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : moyen

Tendance d'évolution des populations : non déterminé

Synthèse globale sur l'état de conservation : a priori bon

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés :

Le crave va utiliser les habitats rocheux jusqu'à 2 000 m d'altitude pour la reproduction (62.2 et 62.1 falaises + cavités) et les pelouses rases pour l'alimentation ()

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

La modification des pratiques agricoles et notamment le traitement des animaux a pu entraîner une diminution de son réservoir alimentaire.

Le dérangement sur sites de nidification : lié au développement d'activités touristiques

Objectifs conservatoires sur le site

- ⇒ maintenir le réservoir alimentaire de cette espèce.
- ⇒ Limiter le dérangement des sites de nidification.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	maîtriser la fréquentation sur le site
Fiche(s) Action :	Freq1
Acteurs concernés :	Collectivités locales, Fédérations sportives ou de loisirs

Action :	Maintenir des espaces agro-pastoraux ouverts par le maintien d'un pastoralisme dynamique
Fiche Action :	Est 2
Acteurs concernés :	Groupements pastoraux.

Sources documentaires

Yeatman-Berthelot D, Jarry G. 1995, Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985 – 1989, Société ornithologique de France, 776 P.

ANNEXE 4 : Cahiers des charges des actions agricoles

- ⇒ MP_N880_ECOBUAGE : Mettre en oeuvre un programme d'écobuage raisonné.
- ⇒ MP_N880_PRAIRIES : Gestion de prairies avec limitation de la fertilisation totale.
- ⇒ MP_N880_PATURAGE : Ajustement de la pression de pâturage sur des surfaces à enjeux.
- ⇒ MP_N880_DEFENS : Mise en défens d'habitats ou d'habitats d'espèces remarquables.

TERRITOIRE « PYRENEES CENTRALES »

MESURE TERRITORIALISEE « MP_N880_ECOBUAGE »

Mettre en œuvre un programme d'écobuage raisonné

(SOCLEH03 + OUVERT_03)

1. Objectifs de la mesure

La gestion de landes par brûlage ou écobuage dirigé en altitude ou pour des parcelles ou parties de parcelles peu accessibles répond à un objectif de maintien de la biodiversité en particulier pour maintenir une mosaïque d'habitats naturels et de lutte contre les incendies.

Le brûlage dirigé est une pratique traditionnelle en zone de montagne, organisé collectivement il y a encore une dizaine d'années, pour lutter contre la fermeture de parcelles peu accessibles avec une forte pente qui interdit toute mécanisation des opérations d'ouverture.

Les surfaces qui font l'objet du brûlage dirigé sont limitées. L'ouverture par brûlage, réalisée en plein sur des surfaces limitées, en tâches ou pied à pied, permet d'obtenir des milieux ouverts ou semi ouverts et de restaurer à terme des habitats naturels de pelouses ou landes. Le maintien d'une telle mosaïque d'habitats est en outre favorable à l'avifaune inféodée aux milieux ouverts ou semi-ouverts.

La réalisation du brûlage nécessite une planification des interventions pour être cohérente avec la protection des espèces, des forêts et des biens. La maîtrise du feu est également recherchée pour favoriser un passage rapide des flammes qui détruit la litière herbacée et la végétation ligneuse. Il doit toutefois être accompagné d'une gestion par le pâturage afin d'assurer la pérennité de l'ouverture et la réintégration à long terme des surfaces restaurées dans la gestion pastorale de l'espace.

L'objectif de cet engagement unitaire est d'inciter de nouveau les éleveurs à utiliser cette technique, favorable à la gestion des espaces pastoraux sur les zones non mécanisables, en l'intégrant à leur système d'élevage par le biais de la réalisation d'un programme de brûlage individuel adapté.

En contrepartie du respect du cahier des charges de la mesure, une aide de :

76€ X SPP + x € par hectare engagé

Cette aide sera versée annuellement pendant les 5 années de l'engagement.

Définition de x :

$X = 19.34 \text{ €} + 73.03 \text{ €} \times x$ (nombre d'années sur lesquelles le brûlage est requis /5)

Le montant maxi est de 92 €/ha/an

**1. Les conditions spécifiques d'éligibilité à la mesure
« MP_N880_ECOBUAGE »**

1.1. Les conditions relatives au demandeur ou à l'exploitation

Vous devez respecter les conditions d'éligibilité générales aux différentes MAE, rappelées dans la notice nationale d'information.

En plus des conditions d'éligibilité générales aux différentes MAE, rappelées dans la notice nationale d'information, vous devez respecter 3 conditions spécifiques à la mesure « MP_N880_ECOBUAGE ».

1.1.1. L'éligibilité du demandeur

Les entités collectives sont éligibles à la mesure « MP_N880_ECOBUAGE ».

1.1.2. Chargement.

Le demandeur doit respecter la plage de chargement minimal et maximal correspondant aux critères de PHAE2-GP1 ou PHAE2-GP2 ou PHAE2-GP3.

Variables	Chargement minimal	Chargement maximal	SPP
PHAE2-GP1	0.4	1.4	0.8
PHAE2-GP2	0.15	0.45	0.6
PHAE2-GP3	0.03	0.18	0.25

1.1.3. Autres conditions.

Vous devez faire établir un plan de gestion pastorale des surfaces que vous souhaitez engager

Le plan de gestion pastorale est établi sur la base des éléments synthétisés dans un diagnostic pastoral. Le document finalisé doit vous être remis dans tous les cas au plus tard le 1er juillet de l'année du dépôt de votre demande.

1.2. Les conditions relatives aux surfaces engagées

1.2.1. Éligibilité des surfaces :

Vous pouvez engager dans la mesure « MP_N880_ECO » les surfaces d'estives et de parcours collectifs.

2. Cahier des charges de la mesure « MP_N880_ECO » et régime de contrôle

L'ensemble de vos obligations doit être respecté tout au long de votre contrat, et ce dès le 15 mai de l'année de votre engagement.

Les documents relatifs à votre demande d'engagement et au respect de vos obligations doivent être conservés sur votre exploitation pendant toute la durée de votre engagement et pendant les quatre années suivantes.

Les différentes obligations du cahier des charges de la mesure « MP_N880_ECO » sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Lorsque l'une de ces obligations n'est pas respectée, les conséquences de ce non-respect peuvent porter sur la seule année considérée (anomalie réversible), ou bien sur l'ensemble des 5 ans de l'engagement (anomalie définitive). Par ailleurs, le régime de sanction est adapté selon l'importance de l'obligation (principale ou secondaire) et selon qu'il s'agisse d'une obligation à seuil ou totale. Voir la notice nationale d'information sur les MAE pour le fonctionnement du régime de sanctions.

2.1. Le cahier des charges de la mesure « MP_N880_ECO »

Obligations du cahier des charges	Contrôles sur place		Sanctions	
	Modalités de contrôle	Pièces à fournir	Caractère de l'anomalie	Niveau de gravité
<p>A respecter en contrepartie du paiement de l'aide</p> <p>Faire établir par une structure agréée un programme d'écobuage</p> <p>Celui-ci doit contenir au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les habitats concernés par l'écobuage. - Son positionnement sur fond cartographique. - Le nombre d'intervention nécessaire - Les périodes d'intervention à respecter. - La préparation des parcelles et les précautions éventuelles. - Les modalités de mise à feu (brûlage en tâche ou pied à pied) 	Documentaire	<p>Programme d'écobuage</p> <p>Compte rendu commission d'écobuage</p>	définitif	Principal

Obligations du cahier des charges	Contrôles sur place		Sanctions	
	Modalités de contrôle	Pièces à fournir	Caractère de l'anomalie	Niveau de gravité
A respecter en contrepartie du paiement de l'aide				
Enregistrement des interventions d'écobuage	Documentaire	Cahier d'enregistrement des écobuages	Définitif à partir du troisième constat	secondaire
Mise en œuvre du programme et des modalités d'écobuage	visuel	Cahier d'enregistrement des écobuages	réversible	principal
Respect des dates d'écobuage	Documentaire	Cahier d'enregistrement des écobuages	réversible	secondaire

TERRITOIRE « PYRENEES CENTRALES »

MESURE TERRITORIALISEE « MP_N880_PRAIRIES »

Gestion de prairies avec limitation de la fertilisation totale

(CI4 + SOCLEH01 + HERBE_01 + HERBE_02)

1. Objectifs de la mesure

La limitation des apports de fertilisants, minéraux et organiques, permet le maintien des habitats naturels ou la réapparition d'une prairie ou d'une pelouse à haute valeur naturelle (habitats et espèces). Elle contribue également à la préservation de la qualité de l'eau. Le cahier des charges de la PHAE2, accessible sur l'ensemble de territoire national, établit une quantité maximale autorisée de 125 unités/ha/an en azote total, dont 60 unités/ha/an en azote minéral sur chaque parcelle engagée. Une réduction de ces maximums autorisés à hauteur de 30 unités/ha/an d'azote total et 30 unités/ha/an d'azote minéral, peut se justifier sur certaines zones où il existe un enjeu de protection de milieux remarquables tels que les prairies de fauche de montagne (Corinne 38.3).

En contrepartie du respect du cahier des charges de la mesure, une aide de :

264.58 € par hectare engagé jusqu'à 9 ha
211.66 € par hectare engagé au-delà de 9 ha.

76€ (socle01) + 17€ (Herbe01) + 118.66€ (Herbe02) + 25 % dans la limite de 9 ha (CI4)

Cette aide sera versée annuellement pendant les 5 années de l'engagement.

2. Les conditions spécifiques d'éligibilité à la mesure « MP_N880_PRAIRIES »

2.1. Les conditions relatives au demandeur ou à l'exploitation

Vous devez respecter les conditions d'éligibilité générales aux différentes MAE, rappelées dans la notice nationale d'information.

En plus des conditions d'éligibilité générales aux différentes MAE, rappelées dans la notice nationale d'information, vous devez respecter 3 conditions spécifiques à la mesure « MP_N880_PRAIRIES ».

2.1.1. Chargement.

Le demandeur doit respecter un chargement annuel inférieur à 1.4 UGB/ha

2.1.2. Autres conditions.

Vous devez réaliser un diagnostic individuel d'exploitation/parcellaire avant le dépôt de votre demande d'engagement :

- Le diagnostic individuel d'exploitation est établi avant le dépôt de votre demande d'engagement par les structures agréées qui seront définies au niveau régional.
- Le document final de restitution de ce diagnostic doit vous être remis au plus tard le 1er juillet de l'année du dépôt de votre demande.

2.2. Les conditions relatives aux surfaces engagées

Éligibilité des surfaces :

Vous pouvez engager dans la mesure « MP_N880_PRAIRIES » les surfaces en herbe de votre exploitation qui correspondent à l'habitat « prairies de fauche de montagne » code Corinne 38.3. décrit dans le DOCOB du site FR7300881

3. Cahier des charges de la mesure « MP_N880_PRAIRIES » et régime de contrôle

L'ensemble de vos obligations doit être respecté tout au long de votre contrat, et ce dès le 15 mai de l'année de votre engagement.

Les documents relatifs à votre demande d'engagement et au respect de vos obligations doivent être conservés sur votre exploitation pendant toute la durée de votre engagement et pendant les quatre années suivantes.

Les différentes obligations du cahier des charges de la mesure « MP_N880_PRAIRIES » sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Lorsque l'une de ces obligations n'est pas respectée, les conséquences de ce non-respect peuvent porter sur la seule année considérée (anomalie réversible), ou bien sur l'ensemble des 5 ans de l'engagement (anomalie définitive). Par ailleurs, le régime de sanction est adapté selon l'importance de l'obligation (principale ou secondaire) et selon qu'il s'agisse d'une obligation à seuil ou totale. Voir la notice nationale d'information sur les MAE pour le fonctionnement du régime de sanctions.

Le cahier des charges de la mesure « MP_N880_PRAIRIES »

Obligations du cahier des charges	Contrôles sur place		Sanctions	
	Modalités de contrôle	Pièces à fournir	Caractère de l'anomalie	Niveau de gravité
A respecter en contrepartie du paiement de l'aide				
Absence de destruction des prairies permanentes engagées, notamment par le labour ou à l'occasion de travaux lourds (pose de drain, nivellement...).	Contrôle visuel		Définitive	Principal
Le cas échéant, si défini pour le territoire, un seul renouvellement par travail superficiel du sol				
Un seul retournement des prairies temporaires engagées, au plus, au cours des 5 ans de l'engagement (sans déplacement)	Contrôle visuel		Définitive	Principal
Pour chaque parcelle engagée, limitation de fertilisation azotée totale (hors apports par pâturage) à 60 unités/ha/an, dont au maximum 30 unités/ha/an en minéral	Calcul	Cahier de fertilisation	Réversible	Principal
Pour chaque parcelle engagée, limitation de fertilisation P et K totale (hors apports par pâturage) et minérale :				
<ul style="list-style-type: none"> • fertilisation totale en P limitée à 90 unités/ha/an, dont au maximum 30 unités/ha/an en minéral, • fertilisation totale en K limitée à 160 unités/ha/an, dont au maximum 60 unités/ha/an en minéral 	Calcul	Cahier de fertilisation	Réversible	Secondaire

Obligations du cahier des charges	Contrôles sur place		Sanctions	
	Modalités de contrôle	Pièces à fournir	Caractère de l'anomalie	Niveau de gravité
A respecter en contrepartie du paiement de l'alde				
Sur les parcelles engagées, absence de désherbage chimique, à l'exception des traitements localisés visant : - A lutter contre les chardons et rumex, - A lutter contre les adventices et plantes envahissantes conformément à l'arrêté préfectoral de lutte contre les plantes envahissantes et à l'arrêté DGAL « zones non traitées », - A nettoyer les clôtures.	Visuel : absence de traces de produits phytosanitaires		Définitive	Principal
Maîtrise des refus et des ligneux, selon les prescriptions définies pour le territoire	Contrôle visuel		Réversible	Secondaire
Brûlage dirigé selon les prescriptions définies pour le territoire	Contrôle visuel		Réversible	Secondaire
Enregistrement des interventions mécaniques (fauche, broyage) sur chacune des parcelles engagées.	Documentaire : présence du cahier et effectivité des enregistrements	Cahier d'enregistrement avec dates de fauche ou de broyage, matériel utilisé et modalités.	Réversible aux premier et deuxième constats. Définitif au troisième constat	Secondaire
Enregistrement des pratiques de pâturage, sur chacune des parcelles engagées	Documentaire : présence du cahier et effectivité des enregistrements	Cahier d'enregistrement avec dates de fauche ou de broyage, matériel utilisé et modalités.	Réversible aux premier et deuxième constats. Définitif au troisième constat	secondaire
Respect des apports azotés totaux (hors apports par pâturage) maximums autorisés, sur chacune des parcelles engagées	Documents	Cahier d'enregistrement des apports à la parcelle	Réversible	Principal
Respect de l'apport azoté minéral maximum autorisé, sur chacune des parcelles engagées	documents	Cahier d'enregistrement des apports à la parcelle	Réversible	Principal

3.1. Calcul du chargement moyen sur la période définie pour chaque parcelle engagée :

Le chargement moyen sur la période définie est calculé à partir des effectifs notés dans le cahier d'enregistrement des pratiques, sur la période définie.

Pour chaque parcelle engagée, chargement moyen sur la période définie =

$$\frac{\text{Somme (nombre d'UGB x nombre de jours de pâturage)}}{\text{Surface de la parcelle engagée x durée de la période de pâturage autorisée}}$$

Les catégories d'animaux retenues et leurs équivalences en UGB sont les suivantes :

- bovins de plus de deux ans : 1 UGB ;
- bovins de six mois à deux ans : 0,6 UGB ;

- équidés de plus de six mois (identifiés selon la réglementation en vigueur et non-déclarés à l'entraînement au sens des codes des courses) : 1 UGB ;
- brebis mères ou antenaises âgées au moins d'un an : 0,15 UGB ;
- chèvres mères ou caprins âgés au moins d'un an : 0,15 UGB.
- Les ovins retenus sont ceux déclarés à la prime à la brebis (PB) par une demande déposée dans les délais par un producteur éligible à la PB ;
- lamas âgés d'au moins deux ans : 0,45 UGB ;
- alpagas âgés d'au moins deux ans : 0,3 UGB ;
- cerfs et biches âgés d'au moins deux ans : 0,33 UGB ;
- daims et daines âgés d'au moins deux ans : 0,17 UGB.

TERRITOIRE « PYRENEES CENTRALES »

MESURE TERRITORIALISEE « MP_N880_PATURAGE »

Ajustement de la pression de pâturage sur des surfaces à enjeu

(SOCLEH03 + HERBE_01 + HERBE_04)

1. Objectifs de la mesure

Cet engagement vise à améliorer la gestion par le pâturage de milieux remarquables, en particulier dans les zones humides (tourbières, prairies humides...), en fonction des spécificités de chaque milieu, en limitant la pression de pâturage afin d'éviter la dégradation de la flore et des sols, dans un objectif de maintien de la biodiversité et un objectif paysager.

Il peut également permettre le maintien de l'ouverture et le renouvellement de la ressource fourragère sur les surfaces soumises à une dynamique d'embroussaillage, en évitant le sous pâturage et le surpâturage et en contribuant à pérenniser une mosaïque d'habitats.

Cet engagement unitaire doit être mobilisé uniquement s'il est nécessaire d'aller au delà des règles d'entretien minimal des surfaces en herbe définies par arrêté préfectoral départemental, dans le cadre de la conditionnalité au titre des bonnes conditions agricoles et environnementales.

En contrepartie du respect du cahier des charges de la mesure, une aide de :

76 €/ha X SPP + 17 €/ha (herbe01) + 33 €/ha (Herbe04)

Cette aide sera versée annuellement pendant les 5 années de l'engagement.

2. Les conditions spécifiques d'éligibilité à la mesure

« MP_N880_PATURAGE »

2.1. Les conditions relatives au demandeur ou à l'exploitation

Vous devez respecter les conditions d'éligibilité générales aux différentes MAE, rappelées dans la notice nationale d'information.

En plus des conditions d'éligibilité générales aux différentes MAE, rappelées dans la notice nationale d'information, vous devez respecter 3 conditions spécifiques à la mesure « MP_N880_PATURAGE ».

2.1.1. L'éligibilité du demandeur

Les entités collectives sont éligibles à la mesure « MP_N880_PATURAGE ».

2.1.2. Chargement.

Le demandeur doit respecter la plage de chargement minimal et maximal correspondant aux critères de PHAE2-GP1 ou PHAE2-GP2 ou PHAE2-GP3.

Variables	Chargement minimal	Chargement maximal	SPP
PHAE2-GP1	0.4	1.4	0.8
PHAE2-GP2	0.15	0.45	0.6
PHAE2-GP3	0.03	0.18	0.25

2.1.3. Autres conditions

Vous devez faire établir un plan de gestion pastorale des surfaces que vous souhaitez engager

Pour chaque parcelle engagée, chargement moyen sur la période définie =

$$\frac{\text{Somme (nombre d'UGB x nombre de jours de pâturage)}}{\text{Surface de la parcelle engagée x durée de la période de pâturage autorisée}}$$

Les catégories d'animaux retenues et leurs équivalences en UGB sont les suivantes :

- bovins de plus de deux ans : 1 UGB ;
- bovins de six mois à deux ans : 0,6 UGB ;
- équidés de plus de six mois (identifiés selon la réglementation en vigueur et non-déclarés à l'entraînement au sens des codes des courses) : 1 UGB ;
- brebis mères ou antenaises âgées au moins d'un an : 0,15 UGB ;
- chèvres mères ou caprins âgés au moins d'un an : 0,15 UGB.
- Les ovins retenus sont ceux déclarés à la prime à la brebis (PB) par une demande déposée dans les délais par un producteur éligible à la PB ;
- lamas âgés d'au moins deux ans : 0,45 UGB ;
- alpagas âgés d'au moins deux ans : 0,3 UGB ;
- cerfs et biches âgés d'au moins deux ans : 0,33 UGB ;
- daims et daines âgés d'au moins deux ans : 0,17 UGB.

TERRITOIRE « PYRENEES CENTRALES »

MESURE TERRITORIALISEE « MP_N880_DEFENS»

Mise en Défens d'habitats ou d'habitats d'espèces remarquables.

(SOCLEH03 + MILIEU_01+ HERBE_01)

1. Objectifs de la mesure

Des habitats naturels remarquables peuvent se situer au contact des milieux prairiaux, soit être distribués en leur sein, soit disposés sur leurs marges. La mise en défens temporaire est définie selon des enjeux clairement identifiés, comme la préservation de bas-marais, tourbières et les sources.

Cet engagement peut ainsi permettre de protéger certaines espèces (oiseaux et papillons notamment) grâce à une mise en défens sur une longue période de petites surfaces, dont la localisation varie chaque année au sein de parcelles exploitées.

Remarque : comme il s'agit de petites surfaces incluses dans les parcelles culturales déclarées par les groupements pastoraux, l'engagement unitaire de mise en défens de ces microhabitats pourra alors être combinée avec d'autres engagements unitaires au sein d'une mesure « surfaces en herbe », de manière à interdire le pâturage sur les seules parties de ces surfaces nécessitant une mise en défens. Le montant unitaire sur chaque hectare engagé dans la mesure « surfaces en herbe » sera calculé en tenant compte de la part de la surface totale engagée à mettre en défens (coefficient d'étalement « e » de l'engagement unitaire MILIEU01).

En contrepartie du respect du cahier des charges de la mesure, une aide de :

76€ X SPP + (30.32 € + 102.5 € X e) par hectare engagé (Milieu01) + 17 € (Herbe01)

e = le pourcentage de surface mise en défens sur la surface engagée (3%<e<10%)

Cette aide sera versée annuellement pendant les 5 années de l'engagement.

2. Les conditions spécifiques d'éligibilité à la mesure « MP_N880_DEFENS »

2.1. Les conditions relatives au demandeur ou à l'exploitation

Vous devez respecter les conditions d'éligibilité générales aux différentes MAE, rappelées dans la notice nationale d'information.

En plus des conditions d'éligibilité générales aux différentes MAE, rappelées dans la notice nationale d'information, vous devez respecter 3 conditions spécifiques à la mesure « MP_N880_DEFENS ».

2.1.1. L'éligibilité du demandeur

Les entités collectives sont éligibles à la mesure « MP_N880_DEFENS ».

2.1.2. Chargement.

Le demandeur doit respecter la plage de chargement minimal et maximal correspondant aux critères de PHAE2-GP1 ou PHAE2-GP2 ou PHAE2-GP3.

Variables	Chargement minimal	Chargement maximal	SPP
PHAE2-GP1	0,4	1,4	0,8
PHAE2-GP2	0,15	0,45	0,6
PHAE2-GP3	0,03	0,18	0,25

2.1.3. Autres conditions.

Vous devez faire établir un plan de gestion pastorale des surfaces que vous souhaitez engager

Le plan de gestion pastorale est établi sur la base des éléments synthétisés dans un diagnostic pastoral. Le document finalisé doit vous être remis dans tous les cas au plus tard le 1er juillet de l'année du dépôt de votre demande.

2.2. Les conditions relatives aux surfaces engagées

2.2.1. Éligibilité des surfaces :

Vous pouvez engager dans la mesure « MP_N880_DEFENS » les surfaces d'estives et de parcours collectifs dans le périmètre des sites Natura 2000 (FR7300880, FR7300881 et FR7312009).

3. Cahier des charges de la mesure « MP_N880_DEFENS » et régime de contrôle

L'ensemble de vos obligations doit être respecté tout au long de votre contrat, et ce dès le 15 mai de l'année de votre engagement.

Les documents relatifs à votre demande d'engagement et au respect de vos obligations doivent être conservés sur votre exploitation pendant toute la durée de votre engagement et pendant les quatre années suivantes.

Les différentes obligations du cahier des charges de la mesure « MP_N880_DEFENS » sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Lorsque l'une de ces obligations n'est pas respectée, les conséquences de ce non-respect peuvent porter sur la seule année considérée (anomalie réversible), ou bien sur l'ensemble des 5 ans de l'engagement (anomalie définitive). Par ailleurs, le régime de sanction est adapté selon l'importance de l'obligation (principale ou secondaire) et selon qu'il s'agisse d'une obligation à seuil ou totale. Voir la notice nationale d'information sur les MAE pour le fonctionnement du régime de sanctions.

3.1. Le cahier des charges de la mesure « MP_N880_DEFENS »

Obligations du cahier des charges	Contrôles sur place		Sanctions	
	Modalités de contrôle	Pièces à fournir	Caractère de l'anomalie	Niveau de gravité
A respecter en contrepartie du paiement de l'aide				
Brûlage dirigé selon les prescriptions définies pour le territoire	Contrôle visuel	-	Réversible	Secondaire
Faire établir chaque année, avec une structure agréée, un plan de localisation des zones à mettre en défens au sein des surfaces engagées dans la mesure, au plus tard le 15 juin	Vérification du plan de localisation annuel	Document de localisation annuel établi avec la structure agréée	Réversible	Principal
Respect de la surface à mettre en défens pendant la période déterminée, selon la localisation définie avec la structure compétente	Visualisation et mesurage	Document de localisation annuel établi avec la structure agréée	Réversible	Principal
Enregistrement des pratiques de pâturage, sur chacune des parcelles engagées.	Documentaire : présence du cahier et effectivité des enregistrements	Cahier d'enregistrement avec dates d'entrées et de sorties par parcelle, avec chargement correspondant.	Réversible aux premier et deuxième constats. Définitif au troisième constat.	Secondaire

3.2. Règles spécifiques éventuelles

Les structures agréées pour la localisation annuelle des zones à mettre en défens sont à définir régionalement.

3.3. Calcul du chargement moyen sur la période définie pour chaque parcelle engagée :

Le chargement moyen sur la période définie est calculé à partir des effectifs notés dans le cahier d'enregistrement des pratiques, sur la période définie.

Pour chaque parcelle engagée, chargement moyen sur la période définie =

$$\frac{\text{Somme (nombre d'UGB x nombre de jours de pâturage)}}{\text{Surface de la parcelle engagée x durée de la période de pâturage autorisée}}$$

Les catégories d'animaux retenues et leurs équivalences en UGB sont les suivantes :

- bovins de plus de deux ans : 1 UGB ;
- bovins de six mois à deux ans : 0,6 UGB ;
- équidés de plus de six mois (identifiés selon la réglementation en vigueur et non-déclarés à l'entraînement au sens des codes des courses) : 1 UGB ;
- brebis mères ou antenaises âgées au moins d'un an : 0,15 UGB ;
- chèvres mères ou caprins âgés au moins d'un an : 0,15 UGB.
- Les ovins retenus sont ceux déclarés à la prime à la brebis (PB) par une demande déposée dans les délais par un producteur éligible à la PB ;
- lamas âgés d'au moins deux ans : 0,45 UGB ;
- alpagas âgés d'au moins deux ans : 0,3 UGB ;
- cerfs et biches âgés d'au moins deux ans : 0,33 UGB ;
- daims et daines âgés d'au moins deux ans : 0,17 UGB.

ANNEXE 5 : Cahiers des charges des actions non agricoles

- ⇒ DOCOB008-CF1 Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production.
- ⇒ DOCOB008-CF2 Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive.
- ⇒ DOCOB008-CF3 Favoriser le développement d'îlots de sénescence.
- ⇒ DOCOB008-CF4 Mise en défens d'habitats remarquables en milieu forestier.
- ⇒ DOCOB008-CN1 Réduire les risques de collision sur les câbles et clôtures.
- ⇒ DOCOB008-CN2 Mise en défens ponctuelle d'un habitat d'intérêt communautaire.

Annexe au contrat n°		
Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production	DOCOB008-CF1	Mesure 227 – 323
		F22705
Objectifs de l'action	Certains arbres ou groupes d'arbres peuvent présenter un intérêt particulier pour les espèces sylvicoles sur le natura 2000. Il peut s'agir des arbres de lisière, d'arbres taillés en têtard ou d'arbre en bordure de clairière. L'entretien de ces arbres par des activités de taille ou d'éclaircie doit permettre de maintenir la richesse écologique de ces secteurs.	
Habitats et habitats d'espèces concernés	Chiroptères (1303: <i>rhinolophus hipposideros</i> , 1308: <i>barbastella barbastellus</i> , 1323: <i>myotis bechsteini</i>) 1087: <i>rosalia alpina</i> A239 : <i>dendrocopos leucotos</i> A108 : <i>tetrao urogallus</i>	
Localisation de l'action	Une localisation précise des zones concernées sera réalisée et annexée au contrat	
linéaire engagé	Lors de la contractualisation, la surface engagée sera cartographiée.	
Engagements non rémunérés	E1 : Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire. E2 : dans le cas des espèces les plus sensibles au dérangement d'origine anthropique, notamment les tétraonidés, le bénéficiaire s'engage à ne mettre en place aucun dispositif attractif pour le public (sentier de randonnée, piste de ski ...) et à ne pas donner son accord pour une telle mise en place dans l'aire concernée par l'espèce ?	
Engagements rémunérés = liste des opérations éligibles	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe d'arbres - Elimination de la végétation envahissante - Emondage, taille en têtard, mais aussi taille de formation pour favoriser la nidification. - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur 	
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente 	
Montant de l'aide	A évaluer lors de contractualisation.	
Financeurs potentiels	MEDAD, FEADER	
Calendrier de mise en œuvre	Engagement possible dès 2008.	

Annexe au contrat n°		
Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive	DOCOB008-CF2	Mesure 227 – 323
		F22715
Objectifs de l'action	Favoriser le retour à des peuplements irrégularisés ou en mosaïques favorables aux espèces citées ci-dessous.	
Habitats et habitats d'espèces concernés	Chiroptères (1303: <i>rhinolophus hipposideros</i> , 1308: <i>barbastella berbastellus</i> , 1323: <i>myotis bechsteini</i>) A108 : <i>tetrao urogallus</i>	
Localisation de l'action	Une localisation précise des zones concernées sera réalisée et annexée au contrat	
linéaire engagé	Lors de la contractualisation, la surface engagée sera cartographiée.	
Engagements non rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - E1 : Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux en régie) - E2 : Le bénéficiaire s'engage à conduire son peuplement dans des marges de volume ou de surface terrière (définies régionalement) compatibles avec sa production et son renouvellement simultanés. - E3 : En outre, dans le cas où la taille de la propriété oblige à l'élaboration d'un document de gestion, une telle action ne peut être mobilisée que si l'irrégularisation des peuplements est planifiée (simple modification ou refonte du document de gestion si nécessaire), afin de mieux garantir l'efficacité des opérations financées. - E4 : Dans le cas du Grand Tétrás, la mise en oeuvre de cette action doit s'accompagner d'un engagement du bénéficiaire à mettre en oeuvre des actions visant à augmenter de façon sensible la proportion de gros bois dans son peuplement si elle est initialement insuffisante. En effet, à volume équivalent, l'éclairement au sol est supérieur dans un peuplement comportant davantage de gros bois et favorise donc l'émergence de la myrtille. - E5 : Dans le cas des espèces les plus sensibles au dérangement d'origine anthropique, notamment les tétraonidés, le bénéficiaire s'engage à ne mettre en place aucun dispositif attractif pour le public (sentier de randonnée, piste de ski...) et à ne pas donner son accord pour une telle mise en place dans l'aire concernée par l'espèce. 	
Engagements rémunérés = liste des opérations éligibles	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la régénération et les jeunes stades du peuplement : <ul style="list-style-type: none"> o dégagement de taches de semis acquis ; o lutte contre les espèces (herbacée ou arbustive) concurrentes ; o protections individuelles contre les rongeurs et les cervidés ; - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur 	
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente
Montant de l'aide	A évaluer lors de contractualisation.
Financeurs potentiels	MEDAD, FEADER
Calendrier de mise en œuvre	Engagement possible dès 2008.

Annexe au contrat n°		
Favoriser le développement d'îlots de sénescence.	DOCOB008- CF3	Mesure 227 – 323
		F22712 F22714
Objectifs de l'action	<p>L'objectif de cette mesure est d'augmenter le nombre d'arbre atteignant la sénescence et le dépérissement, ainsi que le nombre d'arbres à cavité, dans les zones de production du massif forestier des sites Natura 2000. Ces arbres seront alors favorables au développement des espèces cavicoles puis des organismes saproxyliques.</p> <p>Les arbres choisis doivent avoir un diamètre supérieur ou égal au diamètre d'exploitabilité défini dans les orientations régionales forestière. Ils doivent aussi présenter des houppiers de forte dimension et dans l'idéal avoir des fissures, des branches mortes ou des cavités.</p> <p>Conjointement, sera mise en œuvre sur le domaine forestier, une communication à destination du grand public sur les enjeux de conservation du milieu forestier.</p>	
Habitats et habitats d'espèces concernés	<p>Chiroptères (1303: <i>rhinolophus hipposideros</i>, 1308: <i>barbastella barbastellus</i>, 1323: <i>myotis bechsteini</i>).</p> <p>1386 <i>buxbaumia viridis</i></p> <p>1381 <i>dicranim viride</i></p> <p>1087 <i>rosalia alpina</i></p> <p>A108 : <i>tetrao urogallus</i></p> <p>A239 <i>Dendrocopos leucotos</i></p> <p>A236 <i>Dryocopus martius</i></p> <p>A223 <i>Aegolius funereus</i></p>	
Localisation de l'action	Une localisation précise des zones concernées sera réalisée et annexée au contrat	
linéaire engagé	Lors de la contractualisation, la surface engagée sera cartographiée.	
Engagements non rémunérés	<p>E1: Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire.</p> <p>E2 : le bénéficiaire s'engage à marquer les arbres sélectionnés ou à délimiter les îlots de sénescence au moment de leur identification à la peinture ou à la griffe.</p> <p>E3 : si utilisation de poteaux creux, ceux-ci doivent être obturés</p> <p>E4 : respect des normes existantes pour le graphisme des éléments de communication.</p>	
Engagements rémunérés = liste des opérations éligibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations éligibles sont le maintien sur pied d'arbres correspondant aux critères énoncés pendant 30 ans. - La conception et fabrication de panneaux - La pose et la dépose s'il y a lieu - Le rebouchage des trous s'il y a lieu. - L'entretien des équipements d'information. - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur 	

Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente.
Montant de l'aide	<p>A évaluer lors de contractualisation.</p> <p>En forêt domaniale, ne seront financés que les bois réservés allant au-delà du 5^{ème} m³.</p>
Financeurs potentiels	MEDAD, FEADER
Calendrier de mise en œuvre	Engagement possible dès 2008.

Annexe au contrat n°		
Mise en défens d'habitats remarquables en milieu forestier	DOCOB008-CF4	Mesure 227 – 323
		F22710
Objectifs de l'action	La mise en défens d'habitats remarquables en milieu forestier permet de limiter les dégradations de ces derniers. Ces dégradations peuvent être liées au piétinement par les ongulés ou aux activités humaines sur le site.	
Habitats et habitat d'espèces concernés	54,12 sources d'eaux dures	
Localisation de l'action	Une localisation précise des zones concernées sera réalisée et annexée au contrat	
linéaire engagé	Lors de la contractualisation, la surface engagée sera cartographiée.	
Engagements non rémunérés	E1 : Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire.	
Engagements rémunérés = liste des opérations éligibles	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de poteaux et de grillage, ou de clôture. - Visualisation de la clôture pour réduire les risques de collision. - Rebouchage des trous laissés par les poteaux lors de la dépose de la clôture. - Remplacement ou réparation du matériel en cas de dégradation. - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur 	
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente 	
Montant de l'aide	A évaluer lors de contractualisation.	
Financeurs potentiels	MEDAD, FEADER	
Calendrier de mise en œuvre	Engagement possible dès 2008.	

Annexe au contrat n°		
Réduire les risques de collision sur les câbles et clôtures	DOCOB008-CN1	Mesure 227 – 323
		A32325P F22709
Objectifs de l'action	<p>Réduire les risques de collision pour les oiseaux sur les câbles ou clôtures présents sur le périmètre de la ZPS.</p> <p>Ces infrastructures pourront être équipées d'éléments de visualisation ou retirées si elles n'ont plus d'utilité.</p> <p>En milieux forestiers, il convient de mobiliser la mesure F22709. (Les mesures A32323 P et A 32324 P peuvent aussi être mobilisées.)</p>	
Habitats et habitats d'espèces concernés	<p>A108, Terao urogallus aquitanicus</p> <p>A080, Circaetus gallicus</p> <p>A076, Gypaetus barbatus</p>	
Localisation de l'action	Une localisation précise des zones concernées sera réalisée et annexée au contrat	
Linéaire engagé	Lors de la contractualisation, le linéaire engagé sera cartographié.	
Engagements non rémunérés	E1 : Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire.	
Engagements rémunérés = liste des opérations éligibles	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de dispositifs de visualisation sur les câbles et les clôtures. - Retrait des clôtures ou des câbles n'ayant plus d'utilités. - Etudes et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur 	
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente 	
Montant de l'aide	Prises en charge de 100 % des coûts sur justificatif	
Financeurs potentiels	MEDAD, FEADER	
Calendrier de mise en œuvre	Engagement possible dès 2008.	

Annexe au contrat n°		
Mise en défens ponctuelle d'un habitat d'intérêt communautaire	DOCOB008-CN2	Mesure 227 – 323
		A32324P
Objectifs de l'action	Préserver le bas-marais d'un pâturage trop intensif lors de la période de floraison pour éviter sa dégradation. La mise en place d'une clôture mobile en présence du cheptel bovin doit permettre de réduire la dégradation de cet habitat sensible.	
Habitats et habitats d'espèces concernés	54.24 : bas-marais alcalins pyrénéens	
Localisation de l'action	Une localisation précise des zones concernées sera réalisée et annexée au contrat	
Linéaire engagé	Lors de la contractualisation, la surface engagée sera cartographiée.	
Engagements non rémunérés	E1 : Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire. E2 : respect de la période d'autorisation des travaux.	
Engagements rémunérés = liste des opérations éligibles	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture d'une clôture mobile - Pose et dépose saisonnière. - Etude et frais d'expert - Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur. 	
Points de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire) - Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés - Vérification des factures ou des pièces de valeur probante équivalente 	
Montant de l'aide	A évaluer lors de contractualisation.	
Financeurs potentiels	MEDAD, FEADER	
Calendrier de mise en œuvre	Engagement possible dès 2008.	

